

CERCLE GÉNÉALOGIQUE  
ET HÉRALDIQUE  
DE L'AUVERGNE ET DU VELAY



# A moi Auvergne !

Embrassement de l'Hôtel de  
Ville de Paris, provoqué par  
un groupe de Communards  
le 23 mai 1871.  
*(lithographie de l'époque)*



PUBLICATION TRIMESTRIELLE – 34<sup>e</sup> ANNÉE – 3<sup>e</sup> TR. 2011

N° 137

août 2011

8,25 € le numéro

## SOMMAIRE

<b>Le mot du Président</b>	.....A. ROSSI	page. 145
<b>Vie du Cercle</b>	La 33 <sup>e</sup> Assemblée Générale du CGHA.....JP. BARTHÉLEMY	page 146
	Erreur du sommaire du n° 133 (Mme Gabrielle ANDRIEU)...A. ROSSI	page 148
<b>Avis importants</b>	Permanences et réunions (Clermont, Paris, Lyon) .....LA RÉDACTION	page 149
	Divers .....LA RÉDACTION	page 150
<b>Fédération Française de Généalogie</b>	Prix 2011 de la Fédération.....F.F.G.	page. 151
<b>Livradois-Forez</b>	Chroniques du Livradois-Forez n° 75 .....H. PONCHON	page 152
<b>Méthodes et sources</b>	Bibliographie .....LA RÉDACTION	page 154
<b>Paléographie</b>	Un mariage réhabilité à Saint-Léger (43) .....G. BOUDET	page 156
<b>Vie et métiers d'autrefois</b>	Inventaire d'un marchand de Brioude (43).....A. ROSSI	page 158
<b>Personnages et familles</b>	François JOURDE, Délég. Finances de la Commune (1871)JP. BARTHÉLEMY	page 171
	Ascendance auvergnate de François JOURDE.....JPB & M. COLAS	page 180
	Auvergnats de la Commune déportés en Nelle Calédonie.....M. COLAS	page 182
	L'origine du nom LEYGONIE, une approche linguistique...D. LEYGONIE	page 185
	Lien de parenté enfin trouvé !! .....H. MARTIN-M.	page 187
	Maison de LASTIC. Branche d'Unzac et Ségonzac.....A. ROSSI	page 188
<b>Crayons et quartiers</b>	<b>Crayon de Corinne Françoise EYNARD</b> .....C.F. EYN,ARD	page 189
	Compléments au crayon de Corinne Françoise EYNARD....A. ROSSI	page 192
<b>Questions &amp; Réponses</b>	Questions du CGHAV .....LES ADHÉRENTS	page 195
	Réponses du CGHAV .....LES ADHÉRENTS	page 201
<b>Divers</b>	Testament d'un artisan serrurier au château de Seymier .....Y. BESSET	page 200
	Curiosité généalogique .....J-M. BLANC	page 208
	Statue du Lycée Blaise PASCAL .....A. FRIER	page 208

**Couvertures :**  
1<sup>ère</sup> = Embrasement de l'Hôtel-de-Ville de Paris, les 23-24 mai 1871  
4<sup>ème</sup> = Des moulins à café anciens (du 18<sup>e</sup> siècle et de comptoir au 20<sup>e</sup>)

**Encart libre**  
I : Bordereau d'inscription à la réunion du groupe Livradois-Forez (24 septembre)  
II : Annonce des réunions du 8 octobre (Yzeurre – 03) et 12 novembre (Paris – 12<sup>e</sup>)

**Les auteurs sont seuls responsables des opinions émises par eux dans « A moi Auvergne ! ».**

---

## COTISATIONS, ABONNEMENTS, ANCIENS NUMÉROS, RÉPERTOIRES, PUBLICATIONS

Il est possible de s'abonner à la revue sans être membre du Cercle et, donc, sans bénéficier des avantages réservés aux adhérents.

**Cotisation et abonnement 2011 à la revue** (4 numéros annuels) : France : 33 Euros ; Europe : 36 Euros ; Outre-mer : 40 Euros.

**Abonnement seul à la revue sans adhésion au CGHAV** : France : 31 Euros ; Europe : 34 Euros ; Outre-mer = 38 Euros.

**Cotisation 2011 au CGHAV sans abonnement** (simple ou couple) = 25 Euros.

**Tous les règlements sont à effectuer par chèque à l'ordre du CGHAV)**

**Pour des commandes, s'adresser à :**

1/ **Monsieur Robert LÉOTOING**, 47 rue d'Yerres – 91230 Montgeron, pour les commandes de numéros anciens de « A moi Auvergne ! », commandes de publications diverses et des répertoires (BMS. et 6<sup>e</sup> RFE)

**6<sup>e</sup> Répertoire des Familles Étudiées (6<sup>e</sup> RFE)** par les membres du CGHAV (*port compris*) :..... 15 Euros

**Numéros anciens disponibles** : par numéro (*port compris*) = 7,50 Euros (*sauf les numéros des années 2010/11 = 8,25 Euros*)

**Publication spéciale** : « Index des noms du Dictionnaire des Fiefs du Comte de REMACLE » par J.B. PAILLONCY ..... 15 Euros

2/ **Monsieur Henri PONCHON**, 5 rue des Fontnelles 92310 Sèvres, pour la collection « **Publications du CGHAV** »

« Généalogie des familles BEAL... », 2<sup>ème</sup> Ed. par Pierre Lucien POUZET .....27 Euros

« Différentes familles de la région de la Chabasse, Job, Marat Vertolaye », Tome I, par P.L. POUZET .....27 Euros

« Différentes familles de la région de la Chabasse, Job, Marat Vertolaye », Tome II, par P.L. POUZET .....27 Euros

« Différentes familles de la région de la Chabasse, Job, Marat Vertolaye », Tome III par P.L. POUZET (†).....29 Euros

« Généalogie de quelques familles aux confins Auvergne-Limousin-Marche », par Joseph PRADEL.....27 Euros

« Anciens noms et vocables des paroisses et communes du Puy de Dôme », par Jean Noël MAYET ..... 13 Euros

« Anciens noms et vocables des paroisses et communes de la Haute-Loire », par Alain ROSSI ..... 13 Euros

« Actes de tutelle et curatelle (Bailliages de Menat, Montaigut, Pionsat, St Gervais) », par Richard DUJON .....8 Euros

« A travers les actes du bailliage de Pionsat (1727-1733) », par Richard DUJON.....8 Euros

« Aix-la-Fayette, regard sur son passé », par Jean LASSAGNE.....27 Euros

« Petit vocabulaire de termes généalogiques ou historiques en Auvergne » par Marie Claude CHASTEL .....13 Euros

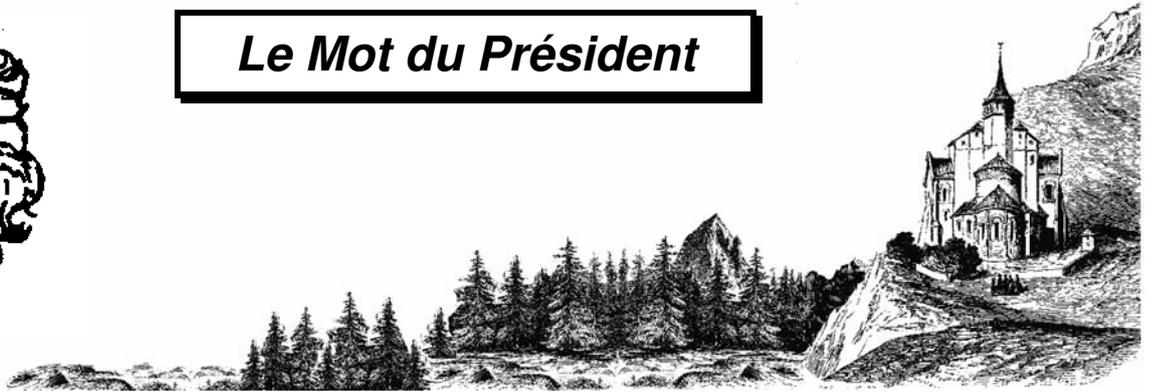
« Les procès criminels de l'Auvergne au 18<sup>e</sup> siècle, jugés à Paris » Tome I, 1700-1769 par J-P. BARTHÉLEMY .....29 Euros

« Les procès criminels de l'Auvergne au 18<sup>e</sup> siècle, jugés à Paris » Tome II, 1770-1792 par J-P. BARTHÉLEMY .....29 Euros

« Les Auvergnats de Paris sous la terreur » par Jean Pierre BARTHÉLEMY ..... 15 Euros



## Le Mot du Président



**Chers Amis,**

Comme je vous le disais dans le précédent numéro, la demande de la société NotreFamille.com de disposer des numérisations des archives départementales (État-civil ancien et sources voisines) – aux fins d'indexer les actes et de diffuser sur leur site internet de façon payante index et images – avait déclenché confusion et réactions violentes.

Depuis cet été (5 juillet exactement) le tribunal administratif de Clermont-Ferrand a statué que « la loi est la loi » et qu'elle doit être appliquée. Ce qui signifie que les Conseils généraux et les directions d'Archives départementales ne peuvent pas s'approprier le droit de choisir ceux qui peuvent obtenir copie de leurs images et ceux à qui ils peuvent refuser ce droit. Par contre, ils ont parfaitement le droit de définir les conditions (financières !) dans lesquelles ils peuvent effectuer cette fourniture, ... pour autant que ces conditions ne soient pas abusives !

Sauf jugement contraire ou modification de la loi, les images numérisées de l'État-civil ancien seront fournies à la société NotreFamille.com qui pourra réaliser un index des actes. A ce moment, si vous êtes abonné chez eux vous pourrez chercher sur leur base les actes qui concernent vos recherches, cliquer dessus et obtenir directement l'image du registre. Même si cela est payant, cela peut en valoir la peine !

Par contre, les images des registres resteront accessibles gratuitement sur le site des Archives départementales. Comme nous l'a indiqué M. HOURS lors de notre AG, les Archives du Puy-de-Dôme, comme celles du Cantal, mettent en place une indexation collaborative qui devrait rendre le même service que celui de NotreFamille.

Et puis n'oubliez pas le travail que nous, CGHAV, avons entrepris depuis 30 ans : dépouiller les actes de l'État-civil ancien (plus particulièrement ceux d'Ancien Régime) et mettre à votre disposition un dépouillement « **systematique** », c'est-à-dire qui comporte **tous les actes** d'une paroisse/commune déterminée. Ces dépouillements sont en cours de transfert sur GeneaBank, ce que nous facilite l'adoption du logiciel Nimègue pour gérer l'ensemble des actes dépouillés.

Une recherche d'acte isolé, c'est bien, mais cela ne remplace pas la connaissance intime que peut donner d'un village, ou d'une famille dans un village, la reconstitution des familles. Ceci ne peut guère se faire qu'à partir de la table complète des actes de la paroisse ou de la commune. Ainsi, le complément que j'ai pu donner dans ce numéro au crayon déjà important de Corinne EYNARD, résulte d'une telle reconstitution pour les deux bourgs de St-Illpize et de Vieille-Brioude. Le travail était déjà fait depuis longtemps à partir des tables réalisées par le CGHAV, je n'ai plus eu qu'à me servir de ce travail.

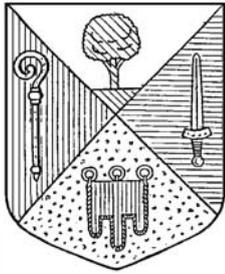
Dernier point, certains me reprochent de trop écrire dans ce journal !

Il y a un moyen très simple de réduire ce que je publie ainsi : écrivez vous-même, fournissez-nous des articles que nous nous ferons un plaisir de publier. Si vous êtes un peu timide sur ce plan, nous pouvons certainement vous aider ... à la condition que vous vous manifestiez !

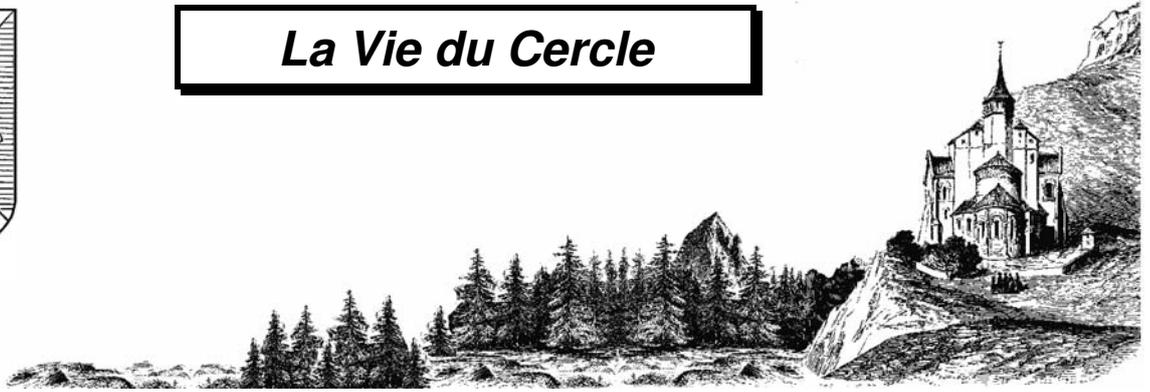
Alors, c'est dit, dès aujourd'hui vous commencez à préparer un article !

Bien cordialement à tous

Alain ROSSI



## La Vie du Cercle



### LA 33<sup>e</sup> ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU CGHAV DU 21 MAI 2011

par Jean-Pierre BARTHÉLEMY (cghav-1260)

La 33<sup>e</sup> Assemblée Générale du Cercle s'est tenue à Montferrand le 21 mai dernier dans une salle mise à notre disposition par le groupe scolaire Sainte-Thérèse. La formule inaugurée il y a deux ans était reconduite :

- Conseil d'Administration le vendredi à partir de 17 h.,
- Assemblée Générale le samedi matin à partir de 10 h.,
- Après un déjeuner pris en commun, échanges entre adhérents en début d'après-midi, et visite touristique vers 17 heures.

Le nombre de participants n'a pas été beaucoup plus important que les années précédentes, atteignant seulement la cinquantaine. Les pouvoirs non nominatifs ont été répartis entre tous les présents.

#### Le Conseil d'Administration du 20 mai

Le Conseil d'Administration a tout d'abord arrêté le rapport moral et le rapport financier devant être soumis à l'approbation de l'Assemblée Générale. (voir ci-après)

Il a ensuite examiné les propositions de Jean-François CROHAS visant à rajeunir le site Internet après trois ans d'existence : adhésion et paiement des cotisations en ligne, achat des tables et des publications en ligne, accès, restreint ou pas, à des bases de données. Il a été convenu de préparer un cahier des charges et de chiffrer le coût des différentes actions. Actuellement, le site reçoit en moyenne une centaine de visites quotidiennes

En ce qui concerne les relevés et les tables, Marie-Françoise BRUNEL s'est félicitée que plusieurs dépouillements soient en cours sur le Cantal. En revanche, c'est toujours le grand vide sur la Haute-Loire. Dans le Puy-de-Dôme, de grosses lacunes subsistent sur une bande nord-sud du département comprenant essentiellement la vallée de l'Allier et les environs de Clermont et de Riom.

Tous les mariages dépouillés sont désormais sur GeneaBank à l'exception de quelques dépouillements qui présentent des difficultés particulières. Le Conseil a confirmé son accord pour y entrer les baptêmes. La base Bigenet sera progressivement alignée sur la base GeneaBank par les soins de Dominique BENET.

La revue a connu des problèmes d'édition lors de ses deux derniers numéros. Le Conseil a été informé des causes (tout à fait différentes dans l'un et l'autre cas) et des mesures prises pour y remédier.

Par ailleurs, un dossier est en cours de constitution pour solliciter le renouvellement de l'accord de la Commission Paritaire de Presse. Cet accord qui permet de réduire d'environ 50% les frais postaux nécessite que la revue consacre une part significative de son contenu à des articles de fond (au moins 50 %).

L'application « Gestion des adhérents » dont le budget a été voté par l'AG de 2010 et qui comporte des fonctionnalités multiples de nature à faciliter la tâche des animateurs est en voie d'achèvement, les tests devant être effectués courant juin.

Le Conseil s'est ensuite préoccupé de la représentation du Cercle dans les manifestations à venir, à savoir :

- le Congrès de Lille des 2, 3 et 4 juin,
- la réunion d'Ussel, le 24 septembre.
- la réunion généalogique d'Yzeures le 8 octobre.
- la manifestation organisée par Cantal-Liens le 12 novembre à la maison de l'Aveyron à Paris 12<sup>e</sup>

Pour la manifestation d'Ussel, il est convenu que Marie-Françoise BRUNEL lancera un appel à volontaires lors de l'Assemblée générale, car cette manifestation est organisée en même temps que notre CA de septembre (le samedi) et que la réunion du Groupe Livradois-Forez (le dimanche).

Quant aux réunions internes, il est confirmé que :

- la réunion Volcans – Val d'Allier se tiendra le samedi 18 juin à la bibliothèque de Clermont,
- la réunion Livradois-Forez, le dimanche 25 septembre à Chateldon.

Pour l'Assemblée générale 2012, compte tenu du calendrier électoral et des fêtes de mai – juin, il a été décidé de la fixer au **samedi 31 mars** et de la tenir à **Clermont** selon le même dispositif horaire que celui retenu ces dernières années.

Il a enfin été décidé de maintenir la cotisation 2012 au niveau actuel, et d'aligner la cotisation des DOM-TOM sur celle de la métropole, car l'écart des frais postaux ne mérite pas d'appliquer une différence notable. Par contre, les majorations des cotisations Europe (zone postale 1) et le reste du monde (zone 2) sont justifiées par la différence des tarifs postaux.

### **L'Assemblée générale du 21 mai 2011**

A l'ouverture de la séance à 10 heures, les formalités d'émargement font apparaître que le nombre d'adhérents présents et représentés s'établit à 178

#### **I – Rapport moral**

Le Président se félicite que le Cercle maintienne le niveau de ses adhérents (1144 adhésions à ce jour, soit 1170 adhésions estimées en fin d'année, à comparer à 1151 fin 2010 et à 1175 fin 2009). Il se confirme ainsi que la mise en ligne des registres d'état civil par les Archives départementales n'entraîne pas actuellement les mêmes défections que dans d'autres cercles.

Le Conseil d'Administration a l'intention de poursuivre le développement des moyens mis à disposition des adhérents avec un double objectif : aider à la recherche des ancêtres, mais aussi à la compréhension du monde dans lequel ils vivaient.

Sur le premier objectif, le fichier GeneaBank qui a été considérablement enrichi grâce au travail de M-F. BRUNEL et de D. BENET recense actuellement 360 000 actes. Les autres bases, qui sont payantes – Bigenet, GeneaNet, Genealogie.com – seront alignées progressivement sur GeneaBank. Figurent aussi parmi les outils servant à la reconstitution des ascendances, les crayons – dont un grand nombre a récemment été mis sur le site – et les ascendances de célébrités.

Aider à mieux appréhender les cadres de vie de l'ancien temps est évidemment l'un des premiers objectifs de la revue. Celle-ci est aussi un outil d'échanges essentiel avec les questions-réponses, de même que le forum dont elle reprend les éléments. Le Président présente ses excuses pour les anomalies qui ont affectées les deux derniers numéros (pour le n° 136, mauvaise qualité du sous-traitant qui ne sera plus utilisé).

Le site qui est l'outil le plus récent est aussi celui qui requiert actuellement le plus d'actions avec en priorité la mise en ligne des anciens numéros et la mise en place d'un répertoire des questions-réponses.

L'Assemblée approuve le rapport moral à l'unanimité moins une voix.

#### **II – Rapport financier**

Ce rapport paru dans le dernier numéro de la revue est également présenté par le Président qui fait part à l'Assemblée des regrets et des excuses du trésorier, Robert LÉOTOING, dont l'absence est liée à l'âge et à des problèmes de santé familiaux.

L'exercice 2010 se solde par un résultat positif, mais beaucoup plus faible que celui des exercices précédents (3.183 € contre 17.269 € en 2009).

Coté ressources, la forte baisse constatée sur la vente des tables papier est compensée par les revenus tirés des consultations sur Internet sur nos différents diffuseurs.

L'augmentation des dépenses s'explique par la publication de 2 numéros spéciaux en 2010 et par les investissements effectués sur le plan informatique.

L'Assemblée approuve à l'unanimité le rapport financier.

#### **III – Élection des Administrateurs**

Quatre des cinq administrateurs sortants sollicitaient un nouveau mandat, et un nouveau candidat se présentait en la personne de Jean-Marc FAYOLLE

Sur les 178 suffrages exprimés, ont obtenu :

- Jacqueline BRIFFE : 152 voix
- Marie-Françoise BRUNEL : 178 voix
- Jean-François CROHAS : 178 voix
- Jean-Marc FAYOLLE : 177 voix
- Henri PONCHON : 177 voix

Ces 5 candidats ont donc été élus ou réélus.

Après avoir répondu à quelques questions, le Président clôt l'Assemblée générale à 11h15 et donne la parole à M. Henri HOURS, Directeur des Archives du Puy-de-Dôme, qui nous a fait l'honneur d'assister à la totalité de notre Assemblée Générale.

Le compte-rendu de son intervention qui suit est ce que nous en avons retenu et nous espérons ne pas avoir commis d'erreur dans les notes prises.

#### **INTERVENTION DE M. HENRI HOURS**

Directeur des Archives du Puy-de-Dôme

M. HOURS rappelle que « la mode de la généalogie » a débuté vers 1960 et qu'il s'est rapidement avéré qu'il ne s'agissait pas, en fait, d'une mode, mais d'un véritable besoin. En 1990, 50% des demandes de consultation aux Archives départementales concernaient l'état civil. Pour éviter la détérioration des registres du fait des fréquentes manipulations, on a eu recours dans un premier temps au micro-filmage et, pour ce faire, une convention fut conclue, en 1995, avec les Mormons. Ce système avait ses avantages (permettant notamment l'envoi de copies à l'extérieur), mais était très rigide (la correction d'erreurs nécessitait un nouveau micro-filmage) et coûteux (duplication nécessaire, durée de vie de 10 ans).

Devant les avantages présentés par la nouvelle technologie de la numérisation, le Conseil général, à la demande des responsables des Archives, dénonça la convention avec les Mormons en 1999. Les travaux de numérisation furent effectués en interne, ce qui assurait une meilleure qualité pour un coût identique, mais il fallut 10 ans pour numériser l'état civil du greffe, travail achevé fin 2008.

La mise en ligne sur Internet a entraîné une explosion des consultations et a nécessité l'affectation d'un poste à temps

plein pour répondre aux questions posées par les internautes. Beaucoup de difficultés proviennent du mauvais travail effectué par le greffe sous l'Ancien Régime, notamment des erreurs faites lors de la reliure des registres.

La mise en place d'un dispositif d'indexation collaborative est une des façons de répondre à des revendications comme celles de Notrefamille.com.

A cet égard, la communauté des archivistes a demandé que soit amendée la loi de 2008 qui a aligné les archives sur le régime des documents administratifs. Celui-ci oblige l'Administration à communiquer le document sous la forme choisie par le requérant, ... sauf si l'information a fait l'objet d'une diffusion publique. Actuellement, la réponse des archives est donc de renvoyer les demandeurs sur Internet.

Pour parvenir à un travail de qualité, le dispositif d'indexation collaborative a du être strictement encadré : test de lecture, obligation de traiter un registre en continu, affectation d'un délai.

L'objectif est maintenant la numérisation de la **série communale de plus de 120 ans** en commençant par les registres déposés aux AD et en poursuivant par ceux restés en mairie. Il n'est pas envisagé de numériser les actes entre 75 et 120 ans, qu'il s'agisse de la série communale ou de celle du greffe, en raison des mentions marginales plus récentes qu'ils peuvent comporter.

Un autre document sera numérisé et mis en ligne dans les mois à venir : les **registres matricules** des recensements militaires.

En revanche, il n'est pas prévu aujourd'hui de numériser les **recensements**, ni, bien sûr, les archives notariales compte tenu de leur volume. Toutefois, il sera peut-être procédé à la numérisation des minutes non communicables si elles n'ont pas besoin d'une restauration préalable.

A l'issue de son intervention, M. HOURS s'est très aimablement prêté au jeu des questions – réponses. Les applaudissements nourris qui ont suivi témoignaient de l'intérêt que l'assistance avait porté à son propos et de ses vifs remerciements.

### **Le Conseil d'Administration du 21 mai**

Après son renouvellement par l'Assemblée Générale, le Conseil d'Administration s'est réuni en début d'après-midi et a décidé à l'unanimité de reconduire le bureau dans sa forme antérieure, à savoir :

- Alain ROSSI, président
- Marie-Françoise BRUNEL, vice-présidente chargée du siège et de la bibliothèque de Clermont, de la coordination des groupes d'échanges et des dépouillements du Puy-de-Dôme..
- Henri PONCHON, vice-président chargé de l'image du Cercle, de la bibliographie et de l'animation du groupe Livradois-Forez.
- Robert LEOTOING, trésorier,
- Jean-Pierre BARTHELEMY, secrétaire.
- Jean-François CROHAS, modérateur du forum et intervenant plus généralement sur l'ensemble des procédures informatiques du Cercle.

Jean-Marc FAYOLLE a été désigné comme responsable de la délégation de Lyon en remplacement d'Alain CONSTANCIS, appelé à prendre la présidence d'un autre cercle généalogique. Il continuera à assurer les permanences de l'Antenne de Lyon en collaboration avec Mme Brigitte LACROIX

Marie-Françoise BRUNEL, Dominique BÉNÉT et Alain ROSSI ont été confirmés comme représentants du CGHAV à l'UGABV. (Union Généalogique Auvergne – Bourbonnais - Velay à travers laquelle notre cercle est représenté à la Fédération Française de Généalogie, dont Alain ROSSI est administrateur).

---

La fin de la journée a été consacrée à une visite du vieux Monferrand sous la conduite d'Annie FRIER, secrétaire de « Monferrand Renaissance » qui, par ailleurs, avait bien voulu prendre en charge toute la logistique de cette réunion.

Elle a débuté sa présentation du vieux Monferrand durant le repas de midi pris dans une salle ornée d'une belle et grande cheminée dans laquelle, nous dit-elle, aurait été bouilli le corps de Du Guesclin. Tué durant le siège de Châteauneuf-de-Randon, son corps fut embaumé au Puy afin d'être transporté à Dinan, où il avait demandé à être inhumé. L'embaumement étant défectueux, il fallut faire bouillir le corps à Monferrand pour détacher les chairs des os. Le convoi fut encore arrêté ultérieurement par un ordre royal prescrivant l'inhumation du connétable auprès des rois de sorte que le squelette prit la direction de Saint-Denis. Seul le cœur de Du Guesclin parvint donc jusqu'à Dinan. A noter, que les entrailles étaient restées au Puy dans l'église St Laurent du couvent des Cordeliers.

---

### **Erreur du sommaire du n° 133**

#### **Excuses présentées à Madame Gabrielle ANDRIEU par notre Président, Alain ROSSI**

Je me dois de présenter mes plus profondes excuses à Madame ANDRIEU pour une grave erreur dans le sommaire du numéro 133 de notre revue « A moi Auvergne ! »

En effet, dans ce sommaire, j'ai attribué deux articles écrits par Mme Gabrielle ANDRIEU à Mme Gabrielle DENAND.

Cette erreur est d'autant plus grave que les sommaires servent à plusieurs revues à référencer des articles susceptibles d'intéresser leurs lecteurs. Ce qui a été le cas, en particulier, par une association amie, l'Almanach de Brioude.

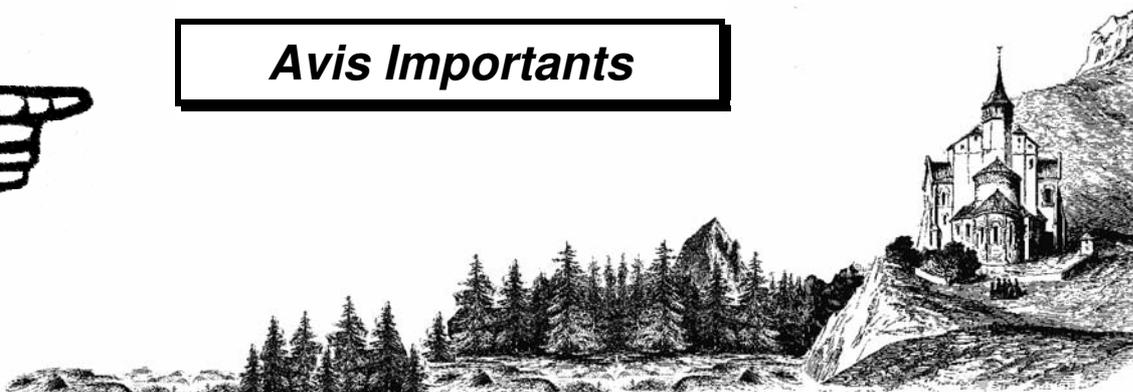
Il est vrai que la similarité des prénoms et le fait que Mme DENAND ait beaucoup écrit pour notre revue, pourrait expliquer cette erreur. Mais l'état de santé actuel de Mme DENAND, en particulier sa vue, ne lui permet plus de préparer des articles, comme elle le faisait.

Je suis donc doublement désolé de cette erreur, qui n'aurait pas dû se produire.

Alain ROSSI



## Avis Importants



### CLERMONT-FERRAND

#### Permanences de la Bibliothèque

Adresse : 55, rue de Châteaudun,  
63000 Clermont-Ferrand (en face de la Gare)

Jours et horaire des réunions pour l'année 2011 : les 1<sup>er</sup> lundi, 2<sup>e</sup> mercredi et 3<sup>e</sup> vendredi à la bibliothèque du 55 rue de Châteaudun à Clermont-Ferrand, de 15 à 18 heures.

<b>Septembre</b>	(fermé)	<b>Octobre</b>	Lundi 3
	Mercredi 14		Mercredi 12
	Vendredi 23		Vendredi 21
<b>Novembre</b>	Lundi 7	<b>Décembre</b>	Lundi 5
	Mercredi 16		Mercredi 14
	Vendredi 25		Vendredi 23

#### A noter :

Les permanences sont toujours interrompues pendant la période estivale et autour des fêtes. Mais si vous avez des interrogations et si vous avez accès à Internet, vous avez toujours la possibilité de poser des questions sur le Forum

L'adresse électronique de la Bibliothèque est :  
[cghav@orange.fr](mailto:cghav@orange.fr)

### PARIS - RÉGION PARISIENNE

#### Réunions mensuelles

Les réunions parisiennes, ont lieu le 1<sup>er</sup> mercredi de chaque mois d'octobre à juin et se tiennent jusqu'en juin à la **Maison des Associations du 2<sup>ème</sup> arrondissement**, 23 rue Greneta, (carrefour rue Grenéta et rue St Denis), Métro Réaumur-Sébastopol (lignes 4 ou 9), ou Châtelet-les-Halles (un tout petit peu plus loin), de **14h30 à 19h30**.

De 14h30 à 17 heures, chacun peut faire part des problèmes qu'il rencontre personnellement dans ses recherches auprès des responsables du Cercle.

Chacun peut aussi consulter les outils de recherche dont nous disposons : le « Dictionnaire des Familles » de REMACLE, les ouvrages d'Éric TIXIER (6 volumes des « Insinuations », les « Déclarations de fiefs », les « Réceptions de notaires »), mais aussi les « Chevaliers

de Malte de la Langue d'Auvergne », les « Recherches généalogiques de la noblesse », les « Pages de la grande écurie », et quelques autres, comme par exemple le « Nobiliaire d'Auvergne » de J-B BOUILLET ou le « Dictionnaire du Cantal » de DERIBIER.

Pour la consultation de ces ouvrages, il convient auparavant de s'assurer de leur disponibilité et de les commander quelques jours avant la réunion auprès de :

- soit Jean-Pierre BARTHÉLEMY : Tél. : 01 4336 2005  
Courriel : [barthelemyjpmc@wanadoo.fr](mailto:barthelemyjpmc@wanadoo.fr)
- soit Alain ROSSI : Tél. : 01 4637 3315 ou 06 8070 1538  
Courriel : [rossi.cghav@orange.fr](mailto:rossi.cghav@orange.fr)

De 17 à 19h30, la réunion proprement dite se tient, en général, autour d'un thème développé par un animateur intérieur ou extérieur au groupe, qui fait ensuite l'objet d'un débat.

Les prochaines réunions auront donc lieu, **en 2011**, aux dates suivantes :

<b>Octobre</b>	Mercredi 5	<b>Novembre</b>	Mercredi 2
<b>Décembre</b>	Mercredi 7		

### LYON

#### Réunions à la Bibliothèque

Adresse : 39 bis rue de Marseille, 69007 Lyon  
(tramway T1, station Rue de l'Université)

Les réunions ont lieu de **14 heures à 17 h 30 le 3<sup>e</sup> mardi** du mois et un **samedi** par trimestre de **9 à 12 heures**. Ces réunions ont pour objet d'échanger entre nous, de consulter nos relevés, les anciens numéros de la revue et les ouvrages présents dans notre bibliothèque.

<b>Octobre</b>	Mardi 18	<b>Novembre</b>	Mardi 15
	Samedi 22		
<b>Décembre</b>	Mardi 20		
	Samedi 10		

#### Contacts :

Jean-Marc. FAYOLLE : [marc.fayolle@numericable.fr](mailto:marc.fayolle@numericable.fr)  
ou [jean-marc.fayolle@dbmail.com](mailto:jean-marc.fayolle@dbmail.com)  
Brigitte LACROIX : [celacgen@yahoo.fr](mailto:celacgen@yahoo.fr)

## LES GRANDS RENDEZ-VOUS A VENIR

### Groupe d'Echanges LIVRADOIS – FOREZ

Dimanche 25 septembre 2011  
Châteldon (63)

Toutes informations :

M. Henri PONCHON

Courriel : [henri.ponchon@wanadoo.fr](mailto:henri.ponchon@wanadoo.fr)

**Bordereau d'inscription dans ce numéro**

### 5<sup>e</sup> Forum Régional de Généalogie

Samedi 8 octobre 2011  
Yzeurespace – Yzeure (03)  
de 10 heures à 18 heures

---

### Les Généalogiques

Samedi 12 novembre 2011  
Espace Reuilly - Paris (12<sup>e</sup>)  
21 rue Antoine Julien Hénard  
de 10 heures à 17 heures

(Entrée libre et gratuite pour chacun des deux)

---

#### Christine EMERY-DI-BELLA

Notre amie Christine a eu les honneurs de « La Montagne », interviewée à l'occasion d'un article sur les archives départementales de Clermont.

Nous ne pouvons nous empêcher de retranscrire ce qu'elle a confié au journal à propos de l'organisation des archives et de la mise en ligne des registres d'État-civil, dans la forme du journaliste :

*« En général, on commence en cherchant des informations sur sa propre famille, puis rapidement, on attrape le virus, et là on ne peut plus d'arrêter »*

Ce membre du CGHAV (Cercle Généalogique et Héraldique Auvergnat) nous décrit la recherche généalogique comme une véritable aventure.

*« Avec un peu d'imagination, on revit des pans entiers de l'Histoire, parfois même certains oubliés des livres scolaires »*. Très vite, l'attachement se crée entre « l'enquêteur » et ses sujets de recherche, et l'addiction est là : *« Avec les archives actuelles, on remonte facilement jusqu'au XIX<sup>e</sup> siècle, mais pour les documents d'avant la Révolution, la langue et le manque de données perturbent les recherches »*. C'est alors qu'intervient le rôle d'Internet, qui guide l'apprenti généalogiste dans ses premiers pas grâce aux conseils récoltés sur les forums, mais permet aussi aux plus confirmés d'échanger sur leur expérience et leurs difficultés.

*« On retrouve souvent le sujet du vieux Français, qui pose parfois problème »* (et même du Latin pour les documents les plus anciens !). Dès lors, une fois « pris au jeu », on entre dans une communauté très active, qui se retrouve à la fois virtuellement sur les sites spécialisés, mais également dans les centres d'archives et les mairies pour approfondir les recherches. *« Quand on rencontre des amis d'Internet dans la réalité, on a l'impression de déjà les connaître »*. Et si les passionnés de généalogie, en recréant ensemble les liens du passé, formaient à leur tour une famille bien au présent.

*(nous ne pouvons malheureusement pas reproduire la photo de Christine qui accompagnait cet article)*

#### Annie FRIER (cghav-3065) nous signale

A la suite de l'exposition que « Montferrand Renaissance » a réalisé en partenariat avec la ville de Clermont-Ferrand, au Centre Pierre-Laporte, et à la demande de nombreux visiteurs, l'association vient d'éditer un album des panneaux de l'exposition de son jubilé. Il est en vente à la librairie « Nos Racines d'Auvergne », 5 place de la Victoire au prix de 9,50 €.

Cette exposition retraçait le rôle de l'association dans la vie sociale et culturelle de la cité avec des panneaux illustrés de documents d'archives, cartes, photos anciennes ou plus récentes, ... présentés en quatre thèmes :

- Création et développement de l'association
- Un trésor spécifique : les archives de Montferrand (1259-1730). Un des plus riches et anciens fonds d'archives françaises déposé aux archives départementales du Puy-de-Dôme, pas moins de 838 cotes.
- La loi Malraux (1962) et le secteur sauvegardé (1964), Montferrand, richesse patrimoniale reconnue
- Activités de Montferrand-Renaissance de 1960 à nos jours : connaître et faire connaître Montferrand

Annie signale également, à ceux qui sont à la recherche de stèles commémoratives, le « **Guide des Monuments du Souvenir 1939-1945** », édité par la Commission d'Information historique pour la paix, du Puy-de-Dôme, intitulé « **Ici sont tombés** »

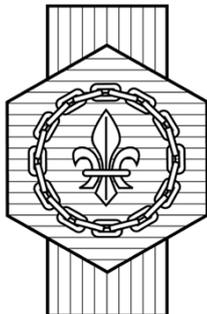
#### Jean Noël MAYET (cghav-657) nous signale

**Le fonds des Gozis des AD de l'Allier est désormais en ligne.**

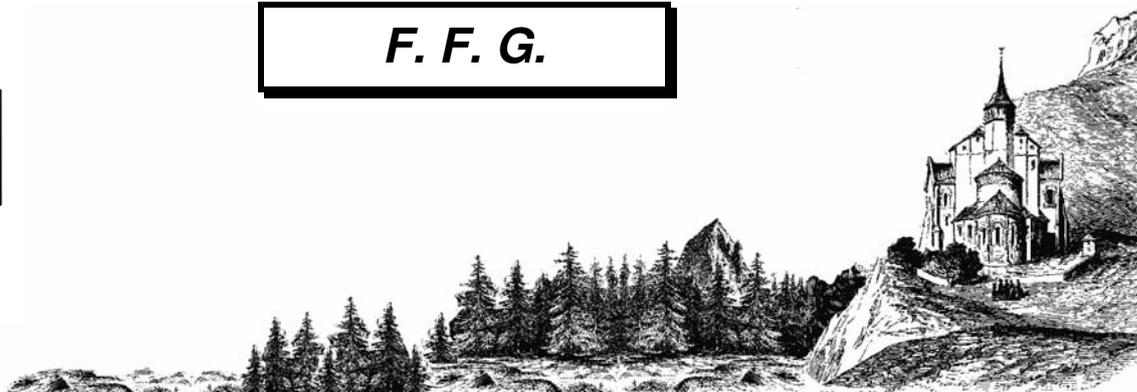
Maurice des GOZIS est un érudit bourbonnais de la fin du XIX<sup>e</sup> - début XX<sup>e</sup> siècle, qui a travaillé à la reconstitution de généalogies de familles bourbonnaises

Les généalogies établies concernent la noblesse, comme la bourgeoisie, ancienne ou pas. Elles varient entre plusieurs dizaines de pages et quelques lignes. Dans l'ensemble, son travail est colossal (plusieurs dizaines de milliers de pages de microfilm !), avec les sources citées, parfois quelques faiblesses, mais dans l'ensemble, irremplaçable.

Nombre de ces généalogies débordent de l'Allier, et concernent les Combrailles et la Limagne.



**F. F. G.**



## LA PAGE DE LA FÉDÉRATION FRANÇAISE DE GÉNÉALOGIE

### PRIX 2011 de la Fédération Française de Généalogie

Lors de la séance de clôture du Congrès, les prix ci-après ont été attribués.

« A moi Auvergne ! » a été récompensé pour l'un de ses articles.

Rappelons que le prix littéraire 2009 de la FFG avait été attribué à Henri PONCHON pour son *Incroyable saga des TORLONIA*.

#### PRIX LITTÉRAIRE 2011 DE LA FFG

Emmanuelle VISSEAUX CART-TANNEUR, membre de l'association FranceGenWeb, pour :

***De la Drôme aux Isles. Itinéraire d'un rêveur ambitieux, Auguste PERRIOLLAT (1802-1871).***

Ouvrage de 250 pages, auto-édité, 2010

*Il s'agit d'une reconstitution de l'itinéraire personnel et professionnel de son ancêtre collatéral (arrière grand oncle de sa grand-mère), avant et après l'abolition de l'esclavage en 1848, en Guadeloupe. Il y développe l'exploitation du roucou, une plante tinctoriale. Ce livre, écrit à la première personne, est original par son sujet et par sa conception, bien illustré et comportant de riches annexes.*

Mention spéciale à Marc HAIRABEDIAN, membre de l'Association généalogique de l'Oise pour :

***Essai pour un Armorial provinois (cantons de Provins, Nangis, Donnemarie-Dontilly, Bray-sur-Seine, Villiers-St-Georges),***

Ouvrage de 240 pages (+ planches en couleurs), auto-édité, 2010

#### Les meilleurs articles de revues

Un nouveau prix, établi depuis cette année, et destiné à promouvoir la meilleure qualité possible pour les revues des associations fédérées, distingue les cinq meilleurs articles parus dans les revues généalogiques de 2010.

Il a été attribué à :

« A moi Auvergne ! »

« **Jean Ferrat, sa famille des montagnes d'Auvergne** » par Henri Ponchon , n° 133, pages 146-152

« Généalogie 22 »

« **Hommes de santé des Côtes-du-Nord au XIXe siècle** », par Monique Jézéquel et Annick Mévellec, n° 86 (pages 11-21) et n° 87 (pages 14-24)

« Généa 79 »

« **Promenades européennes de Louis Breuillac, sergent de grenadiers à la Grande Armée (1805-1815)** », par Jean Goyer , n° 75 pages 5-23

« Généalogie réunionnaise »

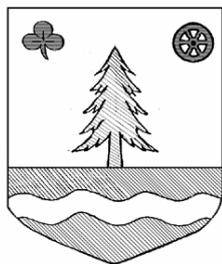
« **Généalogie de Pierre Odon (1881-1939)**, par Jean-Claude Odon (1881-1939), n° 107 (pages 56-63) et n° 108 pages 20-28

« Le Lien »

« **Portrait d'un honorable Breton, le général Jacques Boudin de Tromelin** », par Alain Vapillon, n° 116 pages 14 à 29

#### Le Prix Sagot de la meilleure revue

Il a été remis au Centre Généalogique et Historique du Poher, pour la revue « **KAIER AR POHER** ».



## Chroniques du Livradois-Forez



### CHRONIQUES DU LIVRADOIS-FOREZ - N° 75

par Henri PONCHON (CGHAV – 62)

#### 25 septembre 2011, rendez-vous à Châteldon

Comme vous le savez déjà, c'est Châteldon qui a été retenu pour la 29<sup>e</sup> Réunion du groupe Livradois-Forez du CGHAV, à l'invitation de son maire, M. Tony BERNARD, également président du Parc Livradois-Forez. La réunion aura lieu à la **Salle Polyvalente**, rue Louis Duclos (route de Lachaux). Elle se tiendra à partir de 9h30 ; un repas à régler sur place sera servi par un traiteur dans une des salles du local (27 euros) ; la réunion se poursuivra l'après-midi en privilégiant les échanges directs entre tous. Venez nombreux !

Les participants aux 2 ou 3 réunions précédentes seront contactés soit par mail soit par courrier ; pour tous les autres souhaitant participer, n'hésitez pas à me contacter et à envoyer le bulletin d'inscription figurant en encart dans cette revue.

#### Un peu d'histoire

Quelques éléments d'histoire, empruntés pour une partie au site Internet de la commune.

Le bourg de **Chastel-Odon** a vu se développer une activité économique (marchés, foires), dès le 13<sup>e</sup> siècle, au pied du château fort de « Castrum Odonis » du comte d'Auvergne GUY II. Il est repris, vers l'an 1200, par les troupes du sire de Bourbon, Guy de DAMPIERRE.

Selon certains, le château, au sommet d'une pente abrupte, aurait été construit en 1108. Il eut pour occupant vers 1433, Rodrigue de VILLANDRADO, comte de Ribadeo, connu pour avoir été l'un des chefs de bandes routières, dites des Écorcheurs qui ravagèrent l'Auvergne sous Charles VII. Le dernier des barons de Châteldon, Claude DOUET, fermier général, est exécuté sous la révolution en 1793 et la terre de Châteldon est alors vendue comme bien national.

Châteldon aurait possédé en 1285 une charte de coutume, qui confirmerait la réalité d'un bourg important doté d'une halle, d'une maison de justice et d'un moulin.

Le bourg abrite paysans, vignerons et artisans. Les tanneries et l'industrie coutelière s'y développent. Dans la première moitié du 14<sup>e</sup> siècle, et le climat d'insécurité de

la Guerre de Cent Ans, le bourg se dote de fortifications visibles de nos jours. Au 15<sup>e</sup> siècle une communauté de pères Cordeliers s'établit à Châteldon, puis en 1650 une communauté de sœurs Clarisses s'installe dans le bourg, les deux seront supprimés à la Révolution. Châteldon était alors une petite ville assez importante, confirmé par un vieux dicton « *Chastel-Oudon, petite ville à grand renom.* »

Aux 17<sup>e</sup> et 18<sup>e</sup> siècles, le bourg s'étend au-delà des fortifications. Il semblerait que cette période corresponde au développement de la culture de la vigne, avec pour témoin de nos jours, la maison de vigneron, remarquable par son architecture. Le 19<sup>e</sup> siècle voit la création de rues nouvelles et la destruction des fortifications

#### Le château

Il appartient à la Fondation Josée-et-René-de-Chambrun, créée par :

René de CHAMBRUN (1906-2002), avocat à la Cour d'appel de Paris et au barreau de New York, descend de La FAYETTE ; il a été président d'honneur de la société *Les fils de la révolution américaine en France*.

Josée Laval (1911-1992), son épouse, était la fille unique de Pierre LAVAL (descendant d'une lignée de vigneron du bourg) et de Marie CLAUSSAT (fille du député maire Joseph CLAUSSAT). Les CLAUSSAT étaient eux originaires de Pont-du-Château.

Outre le château qui appartient à la famille LAVAL, la Fondation possède deux maisons médiévales du village : la maison sergentale et l'ancienne Pharmacie. En 1989, la Fondation céda au groupe Taittinger une partie du capital des Cristalleries de Baccarat dont René de CHAMBRUN fut actionnaire et président. La Fondation a acquis aux enchères en décembre 2007 pour 5,3 M.US\$ la médaille personnelle de George WASHINGTON de la Société des Cincinnati.

Josée LAVAL est née le 1<sup>er</sup> avril 1911 à Paris et y a épousé le 20 août 1935, en l'église Sainte-Clotilde., René de CHAMBRUN, famille de militaires, ambassadeurs, hommes politiques, industriels, dont la mère américaine, Clara LONGWORTH, avait un frère, Nicholas, président de la Chambre des représentants des États-Unis, marié avec Alice ROOSEVELT, fille du président Théodore ROOSEVELT.

## Les eaux de Châteldon

Naturellement gazéifiée, célèbre pour ses bulles fines, l'eau de Châteldon se présente comme un « grand cru » en raison de sa rareté mais aussi de son histoire. On la trouve dans les meilleurs restaurants suivant en cela les conseils du premier médecin de Louis XIV : « *Les eaux de Châteldon guériront Votre Majesté quelquefois, La soulageront souvent et La consoleront toujours.* »

Transportées à dos de mulet depuis l'Auvergne, les bonbonnes de Châteldon auraient donc eu l'honneur de parvenir directement à la table du roi à Versailles.

Après une longue période d'oubli, l'eau de Châteldon refait parler d'elle, lorsque Pierre LAVAL, né à Châteldon en 1883, rachète la source, au début des années 1930. C'est Louis ARMAND, futur dirigeant de la SNCF, alors ingénieur aux Mines de Clermont-Ferrand, qui lui donne l'autorisation d'exploiter. L'eau est commercialisée et distribuée dans les restaurants les plus huppés.

Une nouvelle période de mise en sommeil survient après guerre, jusqu'au rachat de la source par la société Neptune en 1993, division Eaux du groupe français Castel, tout comme Vichy Célestins et Vichy Saint-Yorre..

## La Marianne de Châteldon

En 1913, Joseph CLAUSSAT, député maire de Châteldon, a demandé au sculpteur Paul GRAF de réaliser le buste d'une Marianne qui faisait défaut en mairie. Il choisit une Châteldonnaise : Thérèse RONGERE, femme du garde champêtre de l'époque ; elle avait 33 ans. Le buste, imposant par sa taille de 1,35 mètres, sera remarqué en 1972, par le Cercle Républicain qui avait organisé à Paris une exposition des 54 plus originales Mariannes de France. Vous pouvez toujours l'admirer en mairie.

## Châteldon et les tables du CGHAV

Grâce au remarquable travail réalisé par Lucien GILLET, Pierre SOLVICHE et Paul WALLET avant la Révolution, Yvette JUMEL et Yvonne RONGERE après la Révolution, le CGHAV a réalisé les tables de mariage sur une longue période :

- 1660-1669 : 174 mariages,
- 1670-1729 : 470 mariages,
- 1730-1792 : 717 mariages,
- 1793-1849 : 908 mariages,
- 1850-1901 : 851 mariages,

soit une base de données de 3.120 mariages sur deux siècles et demi. Cela mérite d'être souligné.

## Les patronymes de Châteldon

A partir des 717 mariages (soit 1554 personnes) de la période 1730-1792, on peut faire le classement ci-après par ordre décroissant (nombre de mariés ou mariées portant ce patronyme sans tenir compte de toutes les variantes orthographiques :

- DAUPHANT / DAUFAN : 84,
- TOURNAIRE : 72,
- BERNARD : 53,
- DASSAUD : 42,
- CONSTANT : 40,

- BIGAY et FUMOUX : 36

- GIMEL et ROCHE : 35

- RONGERE : 34,

- GRANGHON / GRANGEON : 31

entre 20 et 29 personnes :

- CHAMBRIARD, COTTE, GIRONDE, GORCE, MAZIOUX, RODIER/ROUDIER, SERVAGNET, TRIMOULET,

entre 10 et 19 personnes :

- BARGOIN, BERFUMEL/BRAFUMEL, CORRE, COUTTIER, FAYET, JACQUET, LAVAL, LIGIER, MERCIER, MOISSIER/MOISSIERE, NIRON, PETELET, PINAUD, PLANCHE, REYNAUD, ROUX, SAUVAGE, THOMAZON.

## Éléments de généalogie de Josée de CHAMBRUN

1. Josée LAVAL (1911-1992) x 1935 René de PINETON de CHAMBRUN, fs Aldebert (1872-1962) et Clara LONGWORTH (1873-1954)
2. Pierre Jean Mary LAVAL, ° 28.06.1883 Châteldon + 15.10.1945 Paris, x Châteldon 26.10.1909
3. Elisabeth Eugénie Marie Marguerite CLAUSSAT, ° 19.11.1888 Châteldon + 10.12.1959 Paris 7°
4. Gilbert LAVAL, boucher à Châteldon, ° 1.03.1846 Châteldon, y x 05.09.1871
5. Claudine TOURNAIRE, ° 08.10.1851 Puy-Guillaume
6. Joseph CLAUSSAT, maire de Châteldon (1881-1890), ° 13.03.1846 Pont-du-Château, x Châteldon 28.04.1872
7. Marguerite Elisabeth DASSAUD, ° 01.02.1851 Châteldon
8. Jean-Baptiste LAVAL, propriétaire vigneron, ° ca 1820 Châteldon, y x 03.10.1843
9. Françoise SERVAGNET
10. Jean TOURNAIRE, cultivateur à Puy-Guillaume (les Petits Bardins), ° 15.01.1823 Limons, y x 10.11.1846
11. Denise PLANCHE, ° 03.07.1825 Limons
12. Joseph CLAUSSAT, instituteur à Pont-du-Château, ° 09.09.1811 Pont-du-Château, y + 16.11.1858, y x 22.01.1839
13. Catherine HEYRAUD, ° 07.10.1822 Pont-du-Château
14. Gilbert DASSAUD, commissionnaire en 1849, propriétaire et aubergiste à Châteldon, ° 19.10.1825 Châteldon, x 25.09.1849 St-Germain-des-Fossés
15. Clotilde CHARNAY, domestique à Vichy en 1849, ° 21.12.1827 Bost (03), + 21.09.1871 Châteldon

## Rencontre ligérienne à Noirétable le 15 octobre 2011

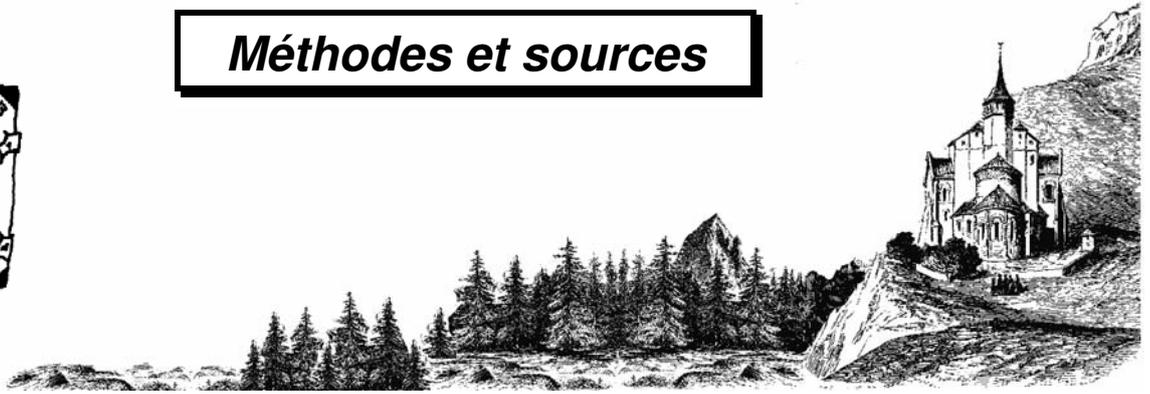
L'Association Généalogique de la Loire (AGL) et l'association Ceux du Roannais organise les 4<sup>e</sup> rencontres généalogiques ligériennes le 15 octobre 2011, de 10 heures à 18 heures, à la salle des fêtes de Noirétable.

Noirétable étant commune frontière avec le Puy-de-Dôme, le CGHAV a été invité à y participer et sera présent. Venez nous y rencontrer.

Les échanges étaient nombreux entre Noirétable d'une part, Vollore, Augerolles, La Renaudie et autres d'autre part ; la plupart des patronymes sont communs.



## Méthodes et sources



### BIBLIOGRAPHIE

par la Rédaction

#### Lu pour vous

**Les comptes des consuls de Montferrand (1273-1319)**, édité par Anthony LODGE, Paris, École des chartes, 2010, 1 vol. (XLV-619 p.),

Une heureuse surprise que cet ouvrage qui m'avait été signalé. En se rendant sur le site Internet de l'École des Chartes, <http://elec.enc.sorbonne.fr/montferrand>, je me suis aperçu que l'on pouvait l'y consulter directement ; il existe également en version papier tel qu'indiqué précédemment pour ceux qui aimeraient l'avoir dans leur bibliothèque. Je citerai donc la présentation qui en est faite.

« *Les archives médiévales de Montferrand sont parmi les plus riches du Midi de la France et conservent une série très fournie de comptes en langue d'oc, qui s'échelonnent du milieu du XIII<sup>e</sup> siècle à la fin du XIV<sup>e</sup> siècle. Après avoir édité en 1985 le premier registre (1259-1272), Anthony LODGE poursuit la publication scientifique d'une comptabilité consulaire exceptionnelle, dont l'intérêt est tout autant historique que linguistique.*

*C'est une source de première importance pour les recherches sur la fiscalité urbaine à un moment clé dans la construction de l'État au Moyen Âge, le règne de Philippe le Bel. Au-delà de la vie quotidienne de la « bonne ville » auvergnate, les comptes révèlent ainsi le poids grandissant des gens du roi et de l'impôt royal dans l'administration consulaire.*

*Située dans le domaine occitan, la ville de Montferrand n'est guère éloignée des dialectes en langue d'oïl les plus méridionaux. Cette localisation fait des comptes un observatoire socio-linguistique idéal pour saisir le clivage entre langues d'oc et d'oïl et son évolution au bas Moyen Âge. »*

Pour la plupart d'entre nous, la lecture des registres de comptes est particulièrement austère mais on pourra se rattraper à travers les annexes :

- un très important glossaire avec leurs occurrences dans le texte, qui ne peut que ravir ceux qui se penchent sur les documents du moyen-âge et la compréhension de certains mots qu'ils peuvent rencontrer ici ou là,
- un index des noms de personnes et de lieux,

- de nombreuses notes explicatives en particulier sur les personnes et leur famille,
- une importante bibliographie où chacun trouvera des références.

J'invite tous ceux qui s'intéressent à l'histoire de Montferrand (et les autres aussi) à consulter ce site Internet.

**Les actes de réception des notaires royaux : sénéchaussée de Riom, 1649-1673**, d'Éric TIXIER, 320 p., en vente chez l'auteur, 53,29 euros franco de port.

Éric Tixier, 4 rue Cuvier, 63000 Clermont-Ferrand.

Tout le monde maintenant connaît les ouvrages indispensables de TIXIER sur les familles bourgeoises dans les Insinuations. En parallèle, il mène un travail sur les actes de réception des notaires royaux. Un premier tome (1687-1739) a paru en 2008 ; nous en avons parlé dans le n° 124 d'AmA !

Ces actes regroupent diverses informations concernant la transmission de l'office (succession, achat, donation ...). Les indications généalogiques sont par nature limitées sauf dans certains cas (vente ou donation par exemple). Ce travail intéressera tous ceux qui ont des liens avec les notaires cités.

**Albert LONDRES, le prince des journalistes, de Vichy à Shanghai**, par Jacqueline DEBORDES, Editions des Monts d'Auvergne, 2011, 126 pages, 25 euros.

Vers les années 1860, les LONDRES, un couple de colporteur des Pyrénées, s'installent à Vichy. Le 1<sup>er</sup> novembre 1884 y naît leur petit-fils Albert LONDRES dont la mère Marie BARATIER descendait de familles de Vichy ou Cusset : ARLOING, MOINET, ROUDIER ...

Le jeune Albert montera à Paris ; il rêvait d'être poète et deviendra journaliste pour vivre, parcourant le monde et défendant les opprimés. Le premier des grands reporters.

Après son *Coco Chanel* chez le même éditeur, Jacqueline DEBORDES, née à Vichy et qui nous a quittés en 2010, nous fait revivre l'enfance d'Albert LONDRES à Vichy, sa vie à Lyon puis à Paris, sa vocation avortée de poète,

son entrée dans le journalisme au *Salut Public* puis au *Matin* et enfin au *Petit Journal*. Ses reportages (on partait alors pour plusieurs mois) lui vaudront la célébrité. Il couvre la guerre des Dardanelles, va enquêter au bagne de Cayenne et dans les pénitenciers militaires d'Afrique du Nord, dans les asiles parisiens ... Il en rapporte des livres *Au bagne, Dante n'avait rien vu, Chez les fous, ...*

Entre deux voyages, il aime revenir à Vichy auprès de sa mère et de sa fille en commençant invariablement par un verre d'eau minérale au Hall des Sources.

Son dernier voyage sera la Chine ; son enquête devait être explosive. Au retour, le 16 mai 1932, un incendie survient au navire des Messageries Maritimes dans le golfe d'Aden. Il fera parti des 67 victimes. De nombreuses spéculations suivront.

Sa fille Florise MARTINET-LONDRES a créé en 1933 le prix Albert LONDRES qui récompense le meilleur reporter de l'année.

### Annnonce des Éditeurs

#### *Anciennes familles des montagnes d'Auvergne (Sancy-Artense)*

Les Editions des Monts d'Auvergne et l'Académie des Sciences, Belles-Lettres et Arts de Clermont-Fd nous ont fait part de la sortie en juillet d'un important ouvrage de plus de 800 pages concernant environ 400 familles de cette région, au prix de 79 euros. Nombre d'entre vous en ont été informé. Nous en ferons l'examen dans le prochain numéro.

### Ouvrages signalés par la BCIU

Bourdin Philippe, Dompnier Bernard, Fryszman Aline, *Des jésuites à Blaise Pascal : Histoire du plus ancien lycée de Clermont-Ferrand*, édité par le lycée Blaise Pascal, 98 p., 12 €,

Nul doute qu'il intéressera de nombreux adhérents, anciens élèves de ce vénérable lycée.

Eglin Guy, *Châteauneuf de Randon*, en vente chez l'auteur, 85 chemin des Tilleuls, 30500 Saint-Ambroix, 30 € port compris. Concerne une commune de la Loire et aussi la famille Polignac qui était seigneur de Randon,

Longy Albert, *Histoire de la ville d'Issoire*, éd. Lorissee, réimpression de l'ouvrage paru en 1890, 522 p., 65 €

Monatte Fernand, *Le Puy et le Velay sous le règne de Louis XIII*, Ed. Jeanne-d'Arc, 2011, 324 p, 25 €,

Pérona Mathieu, *Dom Jean-Louis Pech, religieux bénédictin et physicien estimé*, éd. Club Historique Mozacois, 40 p.

Cochet Patrick, Seguin Serge, *Les soldats de la revanche : la jeunesse dans les casernes de la République, 1880-1914*, Conseil général du Puy-de-Dôme, 12 €, 143 p.

Costecalde Georges, *Charles Eugène Cadier, baron de Veauce*, l'une des plus anciennes familles du Bourbonnais, Ed. Société des écrivains, 2010,

Estève Christian, *Le crime de la Saint-Mary de Mauriac*, 544 p., étude historique, 29 € port compris, chez l'auteur : 15270 Champs-sur-Tarentaine,

Fourniel Béatrice, *Le chapitre Saint-Géraud d'Aurillac (1561-1790) une seigneurie ecclésiastique à l'époque moderne*, éd. Société la Haute Auvergne, 12 rue Vermenouze, 15000 Aurillac, 30 € port compris,

Ponsard Nathalie, Carboni Nicolas, Panthou Eric, et alii., *Le syndicalisme dans le Puy-de-Dôme de 1864 à 2011*, édité par le Conseil général du Puy-de-Dôme, réalisé par les éditions Un, deux, Quatre, 160 p., ill.

La première synthèse sur l'histoire du syndicalisme dans le département, 15 €,

Piganiol Jean, *Aurillac, berceau du parapluie*, 125 ans d'histoire des parapluies Piganiol, Aurillac, 159 p., 29 €,

Pontgibaud au fil du temps, Ed. Association GIBALDICULTURE, 2010, 171 p.

Sarret Philippe, *Les Pagès de Vixouze, une famille de Haute Auvergne sous l'Ancien Régime*, co-édité par la SHA et le Château de Vixouze, 238 pages, 20 €,

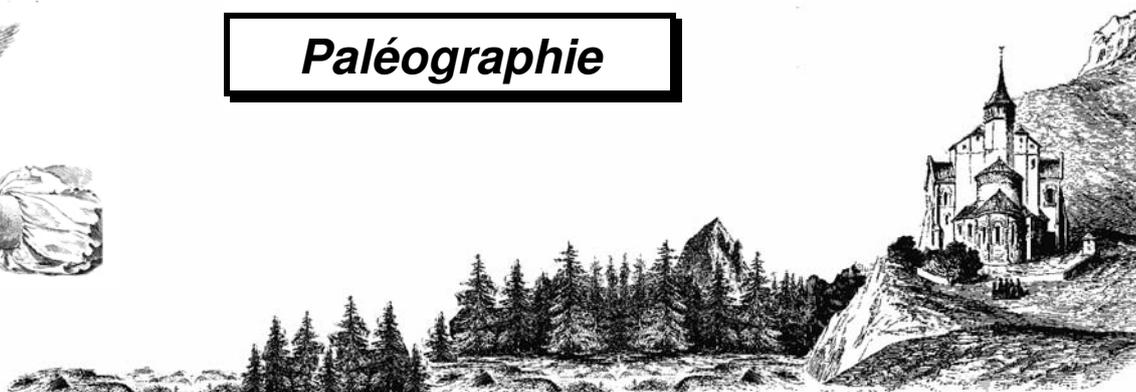
« La famille Pagès, originaire de la paroisse de Polminhac dans le Cantal, a profité du contexte favorable de la fin du XV<sup>e</sup> siècle pour accélérer son ascension au sein de la société d'Ancien Régime. Comme de nombreux riches paysans et marchands, les membres de cette famille se lancent dans une carrière juridique ou financière. Ils rejoignent ainsi cette catégorie des « officiers moyens » mise en lumière par différents chercheurs. Les Pagès font l'acquisition du château de Vixouze au tout début du XVII<sup>e</sup> siècle et s'installent à Aurillac où ils briguent les places de consuls. Si leurs charges au présidial leur offrent considération et prestige, les terres assemblées autour de Vixouze leur permettent de jouir de revenus conséquents. Ils embellissent leur château, organisent des réceptions en y accueillant l'élite de la société aurillacoise. Au cours de la seconde moitié du XVIII<sup>e</sup> siècle, l'intendant du roi choisit l'un d'eux comme subdélégué dans l'élection d'Aurillac. »

### Plusieurs ouvrages édités par Brayauds et Combrailles :

- *Saint-Hilaire-sur-Morge : un prieuré clunisien oublié*, 48p,
- *Saint-Bonnet-près-Riom, croix des champs, croix du village*, par Clément Constant, 60 p., 7,50 €,
- *Chronique historique sur le chapitre d'Artonne*, par Ernest Montpied, tomes I et II,
- *Seigneurie des Cotes de Combrailles*, Tome III, rive gauche de la Sioule, par Michel Venon et Ernest Montpied,
- *Hommage aux mineurs de Saint-Eloy*, par Madeleine Lescure-Durin,

### Quelques réimpressions ou rééditions :

- Edouard Peyron, *Histoire de Vieille-Brioude depuis les origines jusqu'à nos jours*, éd. Lorissee, réimpression de l'ouvrage de 1900, 430 p., 54 €,
- Michèle Deleigne, *Clermont-Ferrand : histoire et petite histoire de la place de Jaude et des rues avoisinantes*, Ed. Revoir, 141 p, 22 €, Réédition,



## UN MARIAGE RÉHABILITÉ À SAINT LÉGER (43)

par Gérard BOUDET (cghav-1045)

Les mariages entre époux ayant un ancêtre commun, les mariages consanguins, étaient interdits par l'église. Mais des dispenses pouvaient être accordées par les autorités ecclésiastiques. Étant donnée la faible mobilité de nos ancêtres, les dispenses de consanguinité étaient courantes au 18<sup>e</sup> siècle et la lecture des registres paroissiaux nous en donne la preuve, les cas de dispenses accordées étant citées dans les actes.

Les mariages entre époux consanguins n'ayant pas de dispense, lorsque la consanguinité était découverte *a posteriori*, étaient entachés de nullité puisque interdits. Les ex-époux devaient obtenir une dispense de mariage puis célébrer de nouveau le mariage.

Un exemple de mariage célébré deux fois est fourni par les registres paroissiaux de Saint Léger (ADHL, E dépôt 62/1) avec le mariage de Pierre BARTHÉLEMY et de Marie PASSELAYGUE au milieu du 18<sup>e</sup> siècle.

Pierre BARTHÉLEMY (fils de Claude, décédé, et de Marguerite JOURDE), de la paroisse de Saint Pal de Murs (aujourd'hui Saint Pal de Senouire 43) et Marie PASSELAYGUES (fille de Benoit et Anne TISSANDIER) de Saint Léger, se marient, une première fois, dans l'église de Saint Léger le 10 octobre 1749. Malgré la mention « *les formalités dûment observées* » sur l'acte de mariage de 1749, une consanguinité « *du quatre au quatre* » (c'est-à-dire que les époux possèdent un arrière-arrière-grand-parent commun) fut découverte après la célébration. Le mariage « *a été réhabilité* » le 3 mai 1750, après avoir obtenu une dispense, et un deuxième acte fut rédigé.

Mais le généalogiste ... quelle date doit-il inscrire sur son arbre ? La plupart des logiciels de généalogie n'ont apparemment pas prévu ce cas, et le problème se complique lorsque des enfants sont nés entre la rédaction des deux actes de mariage.

Le **premier acte de mariage** entre Pierre BARTHÉLEMY et Marie PASSELAYGUE :

le dix octobre mil sept cent quarante neuf toutes  
les formalités dûment observées de la dite eglise ont  
reçus la benediction nuptiale pierre barthelemy fils  
de feu claud et de marguerite jourde du lieu de  
combelle paroisse de st pal de murs et marie  
passelaygues fille a benoit et d'anne tissandier d'habitation  
de cette paroisse ont ete present benoit passelaygues  
guillaume passelaygues robert arment qui ont declarez  
ne savoir signer et de vital passelaygues souffigne  
Dumas Care

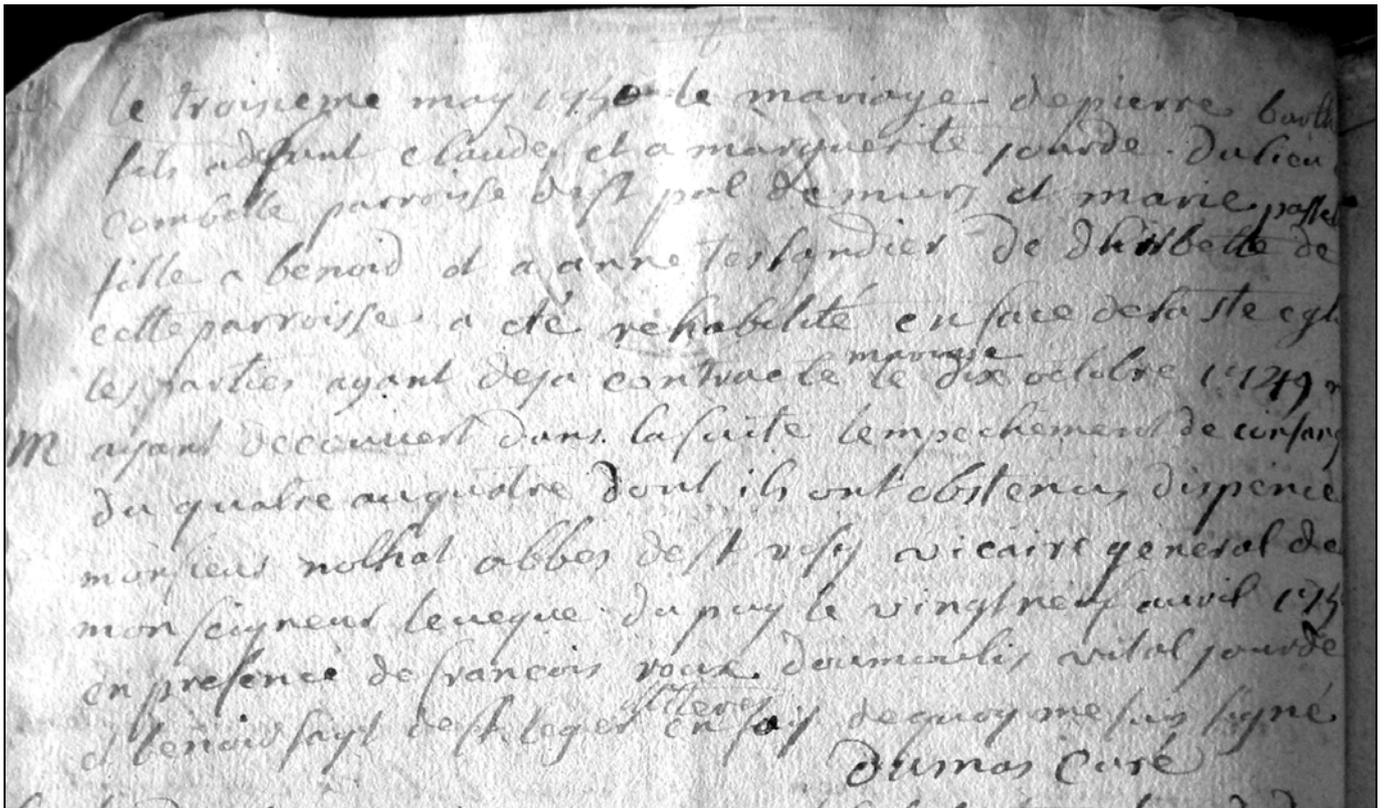
Transcription :

*Le dix octobre mil sept cent quarante neuf toutes  
les formalités duement observées de la S[ain]te Eglise ont  
receus la benediction nuptiale Pierre Barthelemy fils  
à feu Claude et de Marguerite Jourde du lieu de  
Combelle paroisse de S[ain]t Pal de Murs et Marie  
Passelaygues fille à Benoit et d'Anne Tissendier  
d'Hirbette  
de cette paroisse ont été présent Benoid Passelaygues  
Guillaume Passelaygues Robert Arment qui ont déclarés  
ne scavoit signer et de Vital Passelaygues sousigné  
Dumas curé*

Note :

Saint Léger est une petite paroisse, puis une commune à la Révolution, qui fut rattachée à Sembadel (Haute Loire, canton de La Chaise Dieu) en 1843 (voir: G. Boudet, *Saint Léger, une commune de Haute-Loire disparue en 1843*, dans « A moi Auvergne ! » n° 79, 1997).

Le deuxième acte de mariage entre Pierre BARTHÉLEMY et Marie PASSELAYGUE :



Transcription :

*Le troisieme may 1750 le mariage de Pierre Barthelemy  
fils a defunt Claude et a Marguerite Jourde du lieu de  
Combelle paroisse de S[ain]t Pal de Murs et Marie  
Passelaygues  
fille a Benoid et a Anne Tessandier de d'Hirbette de  
cette paroisse a été rehabilité en face de la S[ain]te Eglise  
les parties ayant déjà contracté mariage le dix octobre 1749  
ayant découvert dans la suite l'empchement de  
consanguinité  
du quatre au quatre dont ils ont obtenu dispence de  
monseigneur nolhat abbes de S[ain]t Vosy vicairre général de  
monseigneur leveque du Puy le vingt neuf avril 1750  
en présence de François Roux dou Moulis Vital Jourde  
et Benoid Fayt de S[ain]t Léger illéteres en foy de quoy  
me suis signé*

*Dumas curé*

Note concernant l'écriture de l'époque

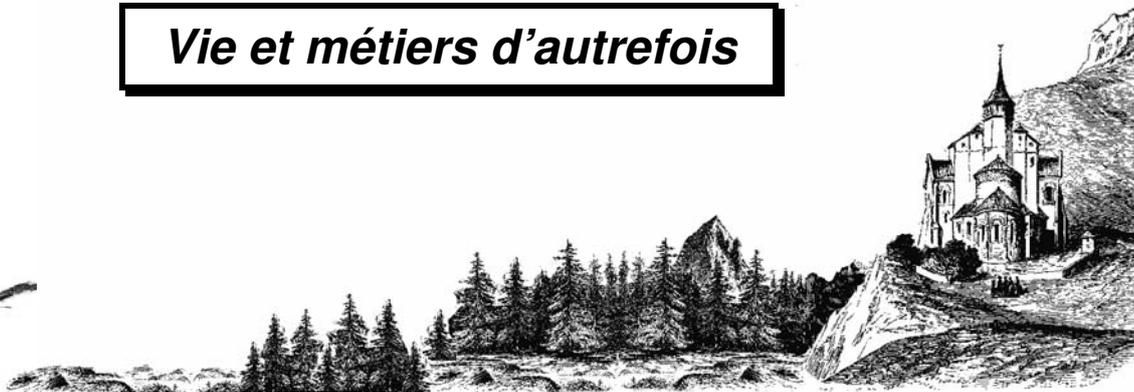
Au plan de l'orthographe des mots on remarquera l'emploi des accents, qui nous parait aléatoire mais ne l'est pas vraiment dans le cadre ou la langue quotidienne est d'appartenance occitane :

- dans le cour des mots, les « é » ne sont pas écrits avec leur accent car ils sont d'eux-mêmes prononcés comme des « é »
- en finale, si les « e » n'étaient pas accentués, ils seraient muets comme toutes les voyelles finales. Pour indiquer qu'ils doivent être prononcés « é », ils doivent être écrits avec leur accent ou bien il faut remplacer celui-ci par une consonne, telle un « t ». Mais ce n'est pas le cas des participes passés.

La rédaction



## Vie et métiers d'autrefois



### INVENTAIRE D'UN MARCHAND DE BRIOUDE (43) EN 1748

par Alain ROSSI (cghav-2140) à partir de documents fournis par Éric et Monique LESCAL (cghav-3526)

En parcourant les minutes de notaires on trouve parfois, mais assez rarement, un inventaire-après-décès. Le but de ces inventaires est de protéger les droits des enfants lors de la disparition du chef de famille, en constituant la base sur laquelle aurait lieu la reddition des comptes de tutelle lorsqu'ils atteindraient leur majorité.

Lorsque c'est l'épouse qui est désignée comme tutrice (« tuteurse ») des enfants mineurs, le père de famille testateur la dispense souvent de cet inventaire, car celui-ci n'a pas vraiment d'intérêt étant donné le peu de biens de la famille.

Dans le cas présent, cet inventaire est débuté le 3 décembre 1748, immédiatement après le testament, à la demande du père de famille, Pierre ESCALON, marchand, âgé de 64 ans et gravement malade (il décédera quelques jours plus tard, le 14 décembre), car la différence d'âge entre les époux (en 1748, lui a 64 ans, elle 32) et les biens du couple, exclusivement basés sur une activité commerciale nécessitant d'être poursuivie dans de bonnes conditions, rendent pratiquement obligatoire le remariage de la jeune veuve, Françoise CHAZELLE.

Celle-ci est parfaitement compétente dans son commerce, sachant identifier tous les articles à la vente et en faire l'évaluation, ce qui n'était certainement pas le cas du notaire et de ses témoins (l'un marchand tanneur et l'autre boucher). Cependant, quelles que soient les qualités de celle-ci et la connaissance de son commerce, elle ne pouvait certainement pas le poursuivre seule, étant chargée de 3 enfants (sur 6 nés en 9 ans de mariage), avec un « petit dernier » de 8 mois.

Ce remariage sera effectif le 13 septembre 1751 avec Antoine DUMAS, dit « Laroche », tailleur d'habits, originaire du Puy, puis marchand après son mariage (ayant sans doute repris la boutique). Trois enfants naîtront de ce second mariage (1753, 1756, 1759), mais aucun ne survivra. Les décès de ces derniers époux ne sont pas retrouvés sur les actes de Brioude.

Par contre, l'aîné du premier mariage de Françoise CHAZELLE, Yves LESCALE, s'installera comme « marchand » à Vieille Brioude, avec comme descendant

l'un de nos adhérents, tandis qu'une autre de nos adhérente descend de son beau-frère, Jean Baptiste MARRET, frère de sa femme, Anne MARRET.

Pour cette famille nous possédons, outre l'inventaire, le testament de Pierre ESCALON et les contrats de son mariage avec Françoise CHAZELLE, et celui du mariage de son fils Yves LESCALE avec Anne MARRET (appartenant à une famille de Vieille Brioude).

#### Qui était Pierre ESCALON ?

Non seulement, il n'était pas de Brioude, où est établi son commerce, mais en outre son nom semble imprononçable pour un Brivadois.

D'où les dérives orthographiques selon les actes : ESCALE, SCALON, pour parvenir à son fils Yves, dénommé LESCALE et ses descendants LESCAL.

Pierre ESCALON n'est pas de la région de Brioude et son contrat de mariage avec Françoise CHAZELLE le dit originaire de La-Fare-en-Dauphiné. Ce village est parfaitement identifiable aujourd'hui : il s'agit de La-Fare-en-Champsaur dans les Hautes-Alpes (où est passé le Tour de France en 2010 !). Cette région fourmille véritablement du patronyme ESCALON.

Un mot à ce propos : 200 ans plus tôt naissait à St-Bonnet-en-Champsaur (3 km.), celui qui deviendrait Maréchal pour Henri IV, puis Connétable, François de BONNE, duc de Lesdiguières.

A Brioude, le premier acte qui concerne notre Pierre est l'acte de baptême d'un fils, Jean François, que lui donne une première épouse Marie (H)ERAUD, le 5.09.1736, paroisse St Pierre<sup>1</sup>. Cette dernière disparaît avant 1739, lorsque Pierre ESCALON épouse Françoise CHAZELLE de Chabreuges. Dans le contrat de ce second mariage, elle

<sup>1</sup> En dehors de la basilique St Julien, où ne sont pratiqués aucun acte d'état-civil, Brioude comporte 4 paroisses : Notre-Dame, St-Jean, St-Pierre et St-Préjet. Avant 1700, le village tout voisin de Chabreuges (aujourd'hui St-Laurent-Chabreuges) avait sa propre paroisse St-Laurent, qui fut alors rattachée à la paroisse St Jean. A noter que les BMS antérieurs à 1700, pour les 4 paroisses, ont quasiment tous disparus dans l'incendie de la mairie il y a quelques années.

est notée Marie VAYRON, et son fils Jean François est toujours vivant mais décédera le 8.03.1743 (paroisse St Pierre, alors que le nouveau couple habite paroisse Notre-Dame : est-il placé en nourrice ?)

(on trouvera en fin d'article des éléments généalogiques)

### La conduite de l'inventaire

Cet inventaire est effectué à la demande de Pierre ESCALON et commence le jour même de l'établissement de son testament (le 3 décembre 1748).

Le commerce de Pierre ESCALON se tient dans une maison en location appartenant à Mathieu BAGUES, maître boulanger (originaire de Paulhac x Brioude, psse St-Pierre le 9.09.1710 avec Marguerite BRUHAT). Ce Mathieu BAGUES est le beau-père de Gabriel GRENIER, le premier témoin, peut-être le scripteur, d'où l'expression utilisée « *faisant pour mon père* »

Cette maison constitue aussi l'habitation du couple, comme le montre la première partie de l'inventaire qui porte sur la « cuisine » et une chambre au premier.

**La cuisine** comporte tout le matériel nécessaire à une vie normale pour l'époque : lits garnis, cheminée avec ses landiers, crémaillère, grill, chaudron, une table, des chaises, armoires, maie, ainsi que vêtements du couple et aliments.

Le père de famille, malade au début de l'inventaire git dans un lit de sapin. L'autre lit, de noyer, est celui apporté par l'épouse dans son contrat de mariage.

Curieusement cependant, on ne trouve que peu de traces des enfants, dont trois sont vivants à cette date (7 ans, 2 ans et demi et 6 mois) et cités dans le testament. Pas de couchage, mais cependant des chemises et des bas, ainsi qu'un bureau d'enfant, alors que le berceau est occupé par de la verrerie dans la chambre du premier étage. Peut-on dire que l'on couchait les trois enfants dans l'un des lits alors que les parents occupaient l'autre ?

**La boutique** comporte deux parties, dont la seconde serait appelée aujourd'hui sans doute une « arrière-boutique ». Dans la boutique proprement dite, on trouve, probablement au centre, une « banque » (appartenant au propriétaire de la boutique) qui est sans doute une grande et lourde table, longue et épaisse, munie de trois tiroirs en ceinture (jadis une « banque » pouvait être une table de changeur, d'où l'origine du mot « banqueroute » : « route » = rompue, en Occitan). On trouve également une table à 4 pieds (les tables d'époque sont plus souvent sur tréteaux) couverte d'une toile cirée, deux petits coffres et des « bouettes » (boîtes en carton ?) contenant diverses choses. Ne sont pas compris dans l'inventaire les rayonnages qui devaient couvrir les murs et y être fixés à demeure. Ces rayonnages n'apparaissent dans le texte qu'avec l'escabeau de 4 marches permettant d'y accéder.

Au-dessous de la « seconde » boutique se trouve une cave qui recèle du bois à brûler à l'usage de la maison, dont la quantité est exprimée en « chars » (les chars à 4 roues de l'époque portaient environ 500 kg.)

L'évaluation de la totalité des biens que donne Françoise CHAZELLE (car, curieusement aucun des éléments de l'inventaire n'est valorisé individuellement) est de 500 livres, mais il s'agit d'une évaluation « à vue de nez », sans

aucune précision. L'évaluation aurait normalement dû être faite objet par objet, ce que Françoise CHAZELLE devait être en mesure de faire : il ne faut pas oublier que ni elle ni son mari ne savaient signer et ne savaient donc pas écrire pour établir une liste de prix. Il devait donc avoir en mémoire les prix de chacun des articles.

Nous reviendront sur les finances de la famille, mais ce chiffre interpelle quant on sait que, dans leur contrat de mariage, Pierre évalue ses biens à 800 livres et que la dot de Françoise fait un total de 560 livres. Il n'est pas du tout certain que la diminution de valeur soit véritable.

Le notaire, SUCQUET Jeune (le contrat de mariage du couple avait été passé en 1739 devant SUCQUET l'Aîné), est accompagné de deux témoins, deux marchands de Brioude : Gabriel GRENIER, marchand tanneur, et Jean GRENIER, marchand boucher, signant « *Grenier le cadet* ».

Gabriel GRENIER, fils de Gabriel (boulanger), est marchand tanneur et marié (18.02.1732) à Marion BAGUES, fille de Mathieu, boulanger, et de Marguerite BRUHAT. Cette Marie BAGUES est la marraine d'Yves (° 1741), fils aîné du couple. Quant au notaire, Etienne SUCQUET, il est le parrain d'un Etienne, né en 1747 et vivant en 1755.

(Pour la petite histoire, ce couple Gabriel GRENIER-Marion BAGUES sont des ancêtres de Mazarine PINGEOT (ses sosas 470/471).

L'inventaire se fera en 4 sessions :

- la première le 3 décembre 1748 à 9 heures du soir, alors que Pierre ESCALON est malade, mais vivant, dictant son testament pendant l'après-midi
- la seconde, le 14 décembre après-midi, alors que Pierre vient de décéder, « *entour midy* » (sa sépulture est notée le lendemain 15 décembre),
- la troisième, le 15 décembre à une heure après minuit,
- la quatrième, le 15 décembre, 9 heures du matin.

L'acte est « contrôlé » le 26 décembre 1748, avec un droit de 3 £ 12 sols, réglés le 29.04.1749.

A noter que si l'inventaire est au nom de Pierre SCALON, la suscription de l'acte porte bien Pierre ESCALON.

### Présentation de l'inventaire

Dans la présentation qui est faite ci-après, l'organisation de l'inventaire n'a pas été totalement respectée pour des raisons de facilité de lecture : tout ce qui concerne la vie courante du couple a été rassemblé dans une première partie, y compris le contenu de la cave et les papiers de famille, qui se trouvaient détaillés en fin d'inventaire.

Par ailleurs, pour éviter au lecteur un peu de lassitude, on a supprimé les « plus » qui assuraient le passage d'un « item » à l'autre : ils ont été remplacés par un retour à la ligne précédé d'un « - ». Il en est de même des chiffres.

Autrement, la transcription a totalement respecté le texte original, y compris son orthographe et l'utilisation très aléatoire du singulier et du pluriel. Seuls ont été ajoutés, pour la compréhension, des apostrophes et l'accent du « à » alors que les « é » qui apparaissent sont d'origine. Par contre, le nom de la ville d'Ambert, d'où proviennent les « liens » a été rectifié et apparaît dans l'orthographe d'aujourd'hui et non sous la forme utilisée, « *d enbert* ».

Dernier point, des mots utilisés dans le texte sont expliqués tout au long, en notes de bas de page. En fin d'article, on trouvera des notes spécifiques sur des sujets tels que les aspects financiers de la vie du couple, établi à partir des actes notariés accessibles (testament et contrats de mariage), ainsi que leur généalogie retrouvée.

La signification d'un petit nombre de mots manque. Les quelques mots qui n'ont pu être compris sont reproduits dans le cours du texte, toute suggestion est la bienvenue.

**Au total, même si cet inventaire vous paraît a priori long et quelque peu rebutant, entrez dedans, vous ne le regretterez pas, car vous y trouverez beaucoup de choses curieuses et beaucoup d'informations indirectes sur la vie quotidienne de nos ancêtres.**

## La vie quotidienne

*Initiation de l'inventaire,  
3 décembre 1748, environ 9 heures du soir.*

### Dans la « cuisine » :

- un lit bois de sapin (où SCALON est « détenu malade ») garny d'une paillasse, d'un matelas, d'une **coistre et cuissin**<sup>2</sup> de pleume, de deux couvertes my usées et ses rideaux de **camelot**<sup>3</sup> de ménage gris et de deux linceuls,
- un lit de noyer garni de sa paillasse, d'un matelas coistre cuissin de pleume, d'une courtpointe de toile peinte et ses rideaux de **cadis**<sup>4</sup> vert,
- un petit buffet à deux portes, une d'icelle fermant à clef, ledit buffet bois de sapin, lequel ouvert s'y est trouvé quelque peu de beurre et fromage pour l'usage de la maison
- une **may**<sup>5</sup> à pétrir avec son couvert bois de pin
- une **bassinoire** cuivre rouge



- 3 cueillères à pot, 2 de fer et une de cuivre,
- une petite escumoire de fer,
- deux landiers de fer,
- une poêle et pincette de fer,
- une cremalière,
- un pot de fonte tenant environ huit ecuellées,
- une poêle à frire,
- un choderon cuivre rouge tenant environ un **pot**<sup>6</sup> et demy,

<sup>2</sup> **Coistre et cuissin** : termes spécifiques aux lits auvergnats. Sont-ils des édredons ou des supports permettant de dormir en position demi-assise, comme c'était la règle à l'époque ? (il n'y avait que les morts qui étaient totalement allongés !)

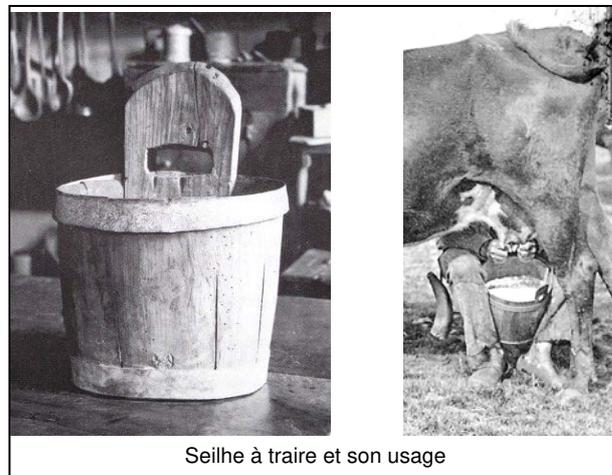
<sup>3</sup> **Camelot** : étoffe de laine de faible valeur

<sup>4</sup> **Cadis** : tissu de laine assez épais, non peigné

<sup>5</sup> **Maie** ou pétrin à pain

<sup>6</sup> **Pot** de Brioude = 11,8 litres (= 8 quartes/pintes ou 16 chopines)

- 9 ceuillères d'étain,
- un **grilh**,
- 4 assiettes d'étain,
- une ecuelle aussi d'étain,
- 6 livres fil de plain sans blanchir,
- 2 livres de chanvre en quenouille,
- 5 chaises de paille et une de bois,
- un baquet vulgairement appelé **seilhe**<sup>7</sup>,



Seilhe à traire et son usage

*Arrêt du premier jour « attendu l'heure tarde »,  
reprise le 14 décembre après midi (après le décès de  
Pierre Scalon « entour midy »)*

- une harmoire bois de sapin à deux portes ferment à clefs, laquelle ouverte s'y est trouvé :
  - 10 chemises toile de ménage à l'uzage du deffunt,
  - les robes et chemises à l'uzage de ladite Chazelle,
  - une aulne et demy camelot de ménage couleur **muse**<sup>8</sup>,
  - 11 linceul my uzé,
  - une nappe et deux serviettes,
  - un **justaucorps**<sup>9</sup> et une veste étoffe de pais gris à l'uzage du deffunt,
  - un petit pasnier d'**oizière**<sup>10</sup> dans lequel s'est trouvé une petite reliquière d'argent et certain papiers que nous avons mis à inventorier,
  - une veste de toile de coton à l'uzage du deffunt,
  - 3 **tour de col**<sup>11</sup> de toile aussy à l'uzage du deffunt,
  - la moitié d'un linceul toile de ménage,
- s'est trouvé dans ladite cuizine un petit armoire à deux porte et un tiroir ferment à clef, lequel ouvert s'y est trouvé :
  - quatre serviettes et une nappe,
  - 13 chemise à l'uzage des enfants dudit deffunt,,
  - 2 paire de bas de fils à l'uzage dudit deffunt,
  - 3 paire de bas aussy de fil et une paire de laines à l'uzage des enfants du deffunt,
  - un pasnier d'oizière dans lequel ne s'est rien trouvé que quelque petit mourceau de toile,
- s'est trouvé dans ladite cuizine un chapeau et une mauvaise perruque à l'uzage dudit deffunt,

<sup>7</sup> **Seille** : petit seau en bois avec 1 ou 2 planches servant d'anse(s)

<sup>8</sup> **Couleur muse** = blanc crémeux

<sup>9</sup> **Justaucorps** = pourpoint (gilet) serré à la taille muni de manches)

<sup>10</sup> **Osier**

<sup>11</sup> **Tour de col** : col séparé de la chemise que l'on cousait de quelques points pour le porter

- un sac dans lequel il y a environ cinq **carton**<sup>12</sup> de farine de seigle,
- un mauvais coffre bois de sapin avec sa serrure sans clef dans lequel s'est trouvé environ un demy **minot**<sup>13</sup> de sel et le drap servant à faire montre du scel à la boutique,
- un juteaucorps, une veste et une culotte, le tout étoffe grise de pays fort uzé à l'usage dudit deffunt,
- un autre paire de culotte à l'uzage du deffunt, icelle de peaux,
- un linceul my uzé,
- deux pasniers dans l'un desquels ne s'est rien trouvé et dans l'autre s'est trouvé quelque poire,
- une **des-vice-doire**<sup>14</sup> (*sic*),
- un pasnier long,
- treize livres d'**estoupe**<sup>15</sup>,
- quatre livres de **tille**<sup>16</sup> de chanvre,
- une table bois de noyer à quatre pieds aussy bois de noyer,
- une nappe servant à couvrir le pain,
- une **lanpe**,
- un autre chapeau aussy à
- 
- l'uzage du deffunt,
- 18 douzaines et 10 assiettes terre de fayance commune (*marchandises à vendre ?*),
- 2 mauvais paire de soulier,



#### Dans la chambre du premier étage

- **baine**<sup>17</sup> et pasniers de verrerie .... (*voir Marchandises*),
- une armoire bois de sapin à quatre portes ferment à clefs laquelle ouverte ne si es rien trouvé,
- un bois de lits de chesne avec son ciels planche de sapin et une **paliace**<sup>18</sup>,
- trente fagot de **serment**<sup>19</sup>,
- deux cheze de paille,
- un bureau d'enfant bois de sapin,



#### Dans la cave, au-dessous de la seconde boutique :

- une **bachole**<sup>20</sup> de lessive mediocre,
- deux petits baquets en forme de bachole,
- environ trois **chards**<sup>21</sup> de bois à bruler en buches ou fagots,

<sup>12</sup> **Carton** de Brioude pour les grains = 21,75 litres

<sup>13</sup> **Minot de sel** = 39,36 litres. Brioude était une ville de petite gabelle du Languedoc (utilisant du sel blanc)

<sup>14</sup> **Dévidoir** : pour faire des pelotes de fil (voir cliché)

<sup>15</sup> **Estoupe** : résidu du peignage du chanvre qui procure la filasse prête à être filée

<sup>16</sup> **Tielle** : ou chènevotte, généralement brûlée car sans usage. Ici, il doit s'agir du chanvre non encore débarrassé de la chènevotte.

<sup>17</sup> **Baine**/baisne = benne = panier d'osier pour le transport

<sup>18</sup> **Paillasser** : sommier ou matelas de paille

<sup>19</sup> **Sarments** de vigne (dans un pays de vigneron !)

<sup>20</sup> **Bacholle** : baquet en bois (utilisé aussi pour les vendanges)

<sup>21</sup> **Char** : mesure approximative : le char auvergnat typique à 4 roues portait environ 500 kg, soit l'équivalent d'un stère actuel.

#### Les papiers de famille

- differends etats de marchandises envoyées au deffunt par des marchands de Clermont et autres papiers inutiles, non inventoriés, mis en liasse **cotée par 1<sup>er</sup>**<sup>22</sup>,
- expédition du contrat de mariage entre le défunt et Françoise CHAZELLE, receue SUCQUET Laisné le 10 avril 1739 ; coté par 2,
- 3 quittances signées BAGUES *faisant pour mon père* pour raison des **loyers de la maison**, de Mathieu BAGUES, boulanger de cette ville : la première générale jusques au jour de sa date, 1<sup>er</sup> aoust 1741, la seconde de 35 livres du 3 décembre 1745 et la troisième de 50 livres du 29 octobre 1747 ; cotées par 3,
- une promesse de la somme de sept livres cinq sols consentie par le nommé CAYROL du 4 février 1742,

#### Le commerce

##### Dans la chambre du premier étage (*rappel*)

- une baine d'oiziere dans laquelle avons trouvé deux douzaines de **vaires de lanpe**<sup>23</sup>, autre deux douzaine de carraffe ou autre bouteilles de verre,



- un pasnier dans lequel fut trouvé :
  - une douzaine de verre fins à **culotte de Suisse**<sup>24</sup>,
  - deux douzaines de gobelet,
  - et une douzaine de petite bouteille de verre,
- un autre pasnier dans lequel fut trouvé douze douzaine verre fins,
- un berseau bois de noyer dans lequel fut trouvé six douzaine de verre commun,
- un autre baine d'oiziere dans laquelle s'est trouvée environ 45 douzaine de verre commun,

##### Dans la boutique :

- une banque bois de noyer à trois tiroir, un d'yceux ferment à clefs, laquelle banque, ladite CHAZELLE nous a dit appartenir à Mathieu BAGUES, M<sup>c</sup> boulanger de cette ville, propriétaire de ladite maison et, ayant fait faire l'inventaire des tiroir, si est trouvé :
  - la somme de 15 livres en 2 **escus**<sup>25</sup> de 6 livres et un escu de 3 livres,
  - 10 livres 11 sols en **sol marqué**<sup>26</sup>,

<sup>22</sup> **Cotée par xx** : dans les inventaires de papiers, ceux de même nature sont réunis en liasse à laquelle est attribué un numéro

<sup>23</sup> **Verres de lanpe** : ce sont ici des lampes à huile avec une mèche flottante (pas de lampes à pétrole à l'époque !)

<sup>24</sup> **Verres à culotte de suisse** : verres à pied

<sup>25</sup> **Ecu** : grosse pièce d'argent (29,458 g. à 917 ‰) qui vaut 6 livres (1740-1772) . L'écu de 3 livres est un demi-écu.

<sup>26</sup> L'écu est divisé en 20 **sols** de 12 **deniers** chacun

- 5 livres 8 sols en pièces de **vingt quatre sols**<sup>27</sup>, de douze sols et de six sols,
- et cinq livres sept sols en **liards**<sup>28</sup>,
- une table bois de sapin à quatre pieds couverte d'une toille sîrée sur laquelle s'est trouvé :
- 37 mouchoirs de **Rouhant**<sup>29</sup> en plusieurs pièces et de différentes couleurs,
- la salière pour mettre le scel en montre et 3 meures à mesurer le scel en détail et environ un demy quart de scel,
- une paire de **balance**<sup>30</sup> en cuivre jaune,
- une livres et demy **baleine**<sup>31</sup>,
- 400 aulnes de **ligière**<sup>32</sup> de draps de differante couleur **pendues au plancher**<sup>33</sup> de ladite boutique,
- 2 lampes de terre de fayance aussy pendues au plancher,
- 6 bonnets de differante couleur, 3 grand et 3 petits,
- un autre petit bonnet de la même qualité,
- 20 bource ronde de cuir dont partie sont rouge et l'autre partie violé,
- 16 pacqué de liens dont chaque pacqué contient 6 pieces de liens et chaque piece 24 **aulnes**<sup>34</sup>, lesdits liens appelés d'**Ambert**<sup>35</sup>,
- un autre pacqué contenant 6 pieces des mêmes liens contenant aussy 24 aulnes chaque pieces,
- trente six pieces et demy liens de fil appellé d'Ambert dont chaque piece contient 12 aulnes de differente couleur,
- 2 **Janissieres**<sup>36</sup>,



Catalogue de **jarretières** d'Ambert

- 5 paires de gant de peaux pour hommes blanc ou violets,
- 24 livres intitulés « *heures dédiées au Roy ou le chemin du ciel* »,
- 18 grosses de lassés cotton ou fil de lin en plusieurs pacqués,
- 12 douzaine de **couteau commun** a manche de corne ou de bois,

- 25 pieces de liens etroit de fil commun grossiers de 24 aulnes chaque pieces, le tout en differents pacqué,
- 3 pieces de mauvais liens de fil de 12 aulnes chaque piece,3 pieces de mauvais liens de fil de 12 aulnes chaque piece,
- 4 **sintures**<sup>37</sup> d'homme de fil de differante couleur,
- 9 pieces de liens large de 12 aulnes chaque piece en 2 pacquets,
- une autre grosse de lassets commun,
- 27 mouchoirs petits de cotton en plusieurs pieces,
- 9 milliers d'**epingles** grossieres,
- une piece de cottonades de Rohant **bleuves**<sup>38</sup> et blanche rayées tirant 9 aulnes et demy,
- 66 pieces liens communs de differantes couleurs en plusieurs pacquets dont chaque piece contient 12 aulnes,
- une paire de bas de laisne pour homme blanc,
- une sinture pour homme de fil,
- deux bonnets de cotton,
- 5 douzaine et demy petits **chapelets**<sup>39</sup> dont 4 douzaine et demy de bois et le surplus d'os,
- 6 aulnes liens de fils d'Ambert,
- deux douzaine de **tabatiere** de bois,
- 6 douzaine **eguillette**<sup>40</sup> de peaux,
- 16 bonnets communs de differante couleurs,
- 4 bonnet d'enfants de **tafetat**<sup>41</sup> garnies de dentelles auxquelles trois couleurs bleux et un jeaune,
- 7 bonnets de cotton,
- 5 aulnes et demy coutonnade de Rouhant rayé,
- 3 aulnes coutonnade rayée de 5 **quarts**<sup>42</sup> bleux et blancs, les 7 aulnes et demy cy dessus inventoriées n'étant que de 3 quarts,
- une aulne aussy coutonnade rayée de 3 quarts,
- 7 aulnes et demy gaze de Paris **damassées**<sup>43</sup>,
- 6 aulnes gaze de **Lion**<sup>44</sup> à fleur ; lesdites gaze couleur noire pleyiée dans une toille sîrée,
- une pieces de coutonnade de 3 quarts rayée de bleu et blanc **tirant**<sup>45</sup> 8 aulnes et demy,
- une autre pieces coutonnades de la meme qualité tirant quatre aulnes,
- une pieces de toille de Paris commune tirant 14 aulnes,
- une autre pieces de toille de la meme qualité tirant 10 aulnes et demy,
- 3 **grosses**<sup>46</sup> de lassets communs moitié fil moitié cotton,
- 22 aulnes et demy mousseline epaisses de cotton en 7 coupons,
- 4 aulnes cottonnades de trois quarts rayées façon de **cadrille**<sup>47</sup>,
- une pieces de cottonnade de 3 quarts à grandes rayes tirant 8 aulnes,

<sup>27</sup> **24, 12, 6 sols** : monnaies de 1/5<sup>e</sup>, 1/10<sup>e</sup> et 1/20<sup>e</sup> d'écu,

<sup>28</sup> **Liard** : pièce de cuivre de 3 deniers

<sup>29</sup> **Rouhant** : Rouen, qui avait une importante activité de tissage

<sup>30</sup> **Paire de balance** : balance à 2 plateaux en laiton

<sup>31</sup> **Baleine** : fanons de baleine, servant en particulier pour les corsets

<sup>32</sup> **Lisière** ?

<sup>33</sup> Le **plafond** d'une pièce est le **plancher** de celle d'au-dessus !

<sup>34</sup> **Aulne** : mesure de longueur pour les tissus = 1,188 m.

<sup>35</sup> Les **liens d'Ambert** étaient une production locale importante

<sup>36</sup> **Janissieres** : seraient-ce des jarretières ?

<sup>37</sup> **Ceintures** : comme les ceintures de flanelle de nos grands-pères

<sup>38</sup> **Bleues**

<sup>39</sup> **Chapelets** : on fabriquait encore ces chapelets, en bois ou en os, à Vertolaye au 20<sup>e</sup> siècle

<sup>40</sup> **Aiguillette** : cordon (ferré aux deux bouts) servant à attacher ensemble deux pièces de vêtement, tel pourpoint et haut-de-chausse

<sup>41</sup> **Taffetas** = tissu de soie très mince, tissé comme de la toile

<sup>42</sup> **3 quarts / 5 quarts** : expriment la largeur du coupon de tissu : peut-être des quarts d'aune (aune = 1,188 m.)

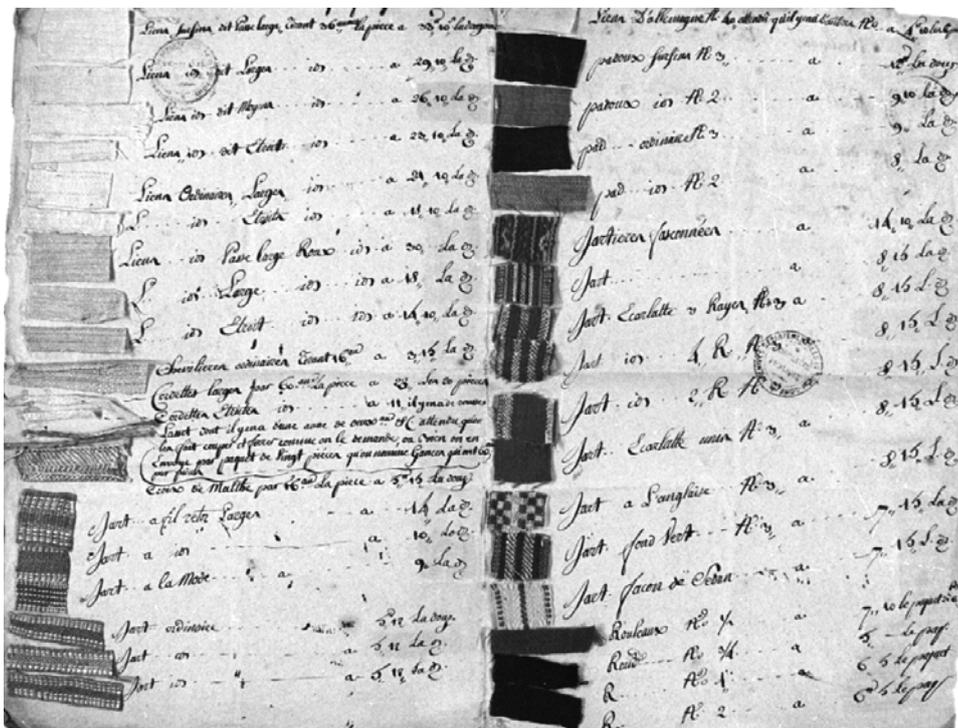
<sup>43</sup> **Damassé** = tissu présentant un dessin ton sur ton obtenu par tissage de fils à reflets différents

<sup>44</sup> **Gaze de Lyon**

<sup>45</sup> **Tirant** : mesurant, une fois étirée sur la « banque »

<sup>46</sup> **Grosse** = 12 douzaines

<sup>47</sup> Cottonnades **quadrillées** ?



Sorte de catalogue des « liens d'Ambert », sur lequel sont attachés des échantillons parfaitement conservés, qui se trouve aux AD de Clermont et fut photographié par Michel JOURDAIN (cghav-1797)

Nous avons présenté ce document en couleurs sur les pages de couverture de notre numéro 94 d'octobre 2000.

Ces « liens », « lacets », « padoux », « jarretières » étaient fabriqués par les tisserands d'Ambert que l'on appelait « faiseurs de rouleaux ».

L'avantage de ce document est que, non seulement il présente des exemples de production, mais en outre il donne les tarifs de vente (vente probablement aux détaillants comme Pierre ESCALON).

Michel JOURDAIN nous a donné, dans le numéro 105 (page 165) un article sur ses ancêtres FONLUPT, faiseurs de rouleaux d'Ambert.

- une pieces cadrilles tirant 15 aulnes,
- 19 mouchoirs de coton rayés en deux pieces,
- 24 mouchoirs de cottons bleu et rouge,
- une piece gadrille à fil tirant 10 aulnes,
- une pieces cottonnades rayées bleu et blanc tirant 12 aulnes,
- 2 aulnes et demy toile de **bazin**<sup>48</sup> rayé,
- une bouette dans laquelle s'est trouvé 3 **bources à cheveux** de tafetat et 6 aulnes et demy toile appelée **Cambray**<sup>49</sup>,
- 3 livres **pierre de bleu**<sup>50</sup>,
- 62 petits mouchoirs de cottonnades bleu et blanc en 4 pièces,
- 5 douzaine **peignes de bois**,
- 7 douzaine de **couteaux communs** à manche de bois,
- 6 douzaine de **pipes de bois** avec chacune sont **couvert de cuivre**,



- une bouette dans laquelle s'est trouvé 6 livres de thé en plusieurs paquets,
- 4 coupons toile de Cambray sans apret tirant 10 aulnes un quart,

- 4 bonnets de coton blanc,
- 2 bonnet de **Sigovie**<sup>51</sup> à deux fasse rouge d'un côté,
- 2 paire de bas de Sigovie couleur **ventre de biche**<sup>52</sup>,
- 24 petits mouchoirs de coton,
- 80 mouchoir de cottonnades rayés de bleu et blanc,
- 8 aulnes cottonnades rayées de bleu et blanc,
- 7 livres de **café**,
- 5 aulnes et demy toile de Paris,
- 8 petit mouchoir de coton rayés,
- une aulne et demy toile de Paris,
- 4 **palatines**<sup>53</sup> de gazes,
- 20 petite **cramailles**<sup>54</sup> de femme en rubans à fleur,
- 6 coiffures de **marly**<sup>55</sup>,
- 7 aulnes toile de Paris,
- 6 petites fiolles d'**eau de la Reine d'Hongrie**<sup>56</sup>,
- 33 paquet de liens de lin d'Ambert dont chaque paquets contient 6 pieces et chaque pieces contient 24 aulnes, lesdits liens de differante couleurs,
- 15 pieces de petits liens,
- autres 3 pieces memes liens, lesdits liens parties ron et partie plat et chaque piece contient 24 aulnes,
- 2 grosses de lassets l'une de coton et l'autre de fil,
- 11 pieces de liens de lin d'Ambert dont chaque pieces contient 12 aulnes,
- une grosse de lassets de coton,

<sup>48</sup> **Bazin** : étoffe épaisse croisée à trame de fil et chaîne de coton

<sup>49</sup> **Toile de Cambrai** : toile de lin blanche et fine (« batiste »)

<sup>50</sup> **Pierre de bleu** : pourrait correspondre au « bleu de Prusse », colorant minéral pour teindre la laine. Sans certitude.

<sup>51</sup> **Ségovie** : la laine de Ségovie avait une grande réputation : sans doute issue de moutons mérinos ?

<sup>52</sup> Couleur **ventre de biche** : blanc roussâtre, chamois rosé

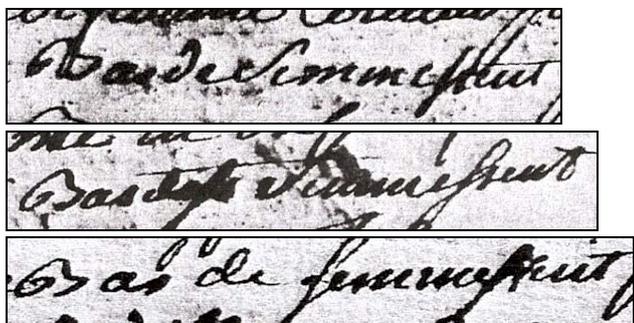
<sup>53</sup> **Palatine** : le Larousse décrit une fourrure en forme de pèlerine ; ce n'est pas une fourrure ici, mais peut-être est-ce la forme de la pèlerine, mise à la mode par la Princesse Palatine en 1676,

<sup>54</sup> **Cramail** = crémaillère, mais pas avec des rubans. Alors ?

<sup>55</sup> **Marli** : sorte de gaze employée à des ouvrages de mode

<sup>56</sup> **Eau de la reine de Hongrie** : parfum créé en 1370, pour la reine de Hongrie, à base de romarin macéré dans l'esprit de vin, enrichi depuis de lavande, bergamote, jasmin, etc.

- 11 mouchoir de coton et lin,
- 15 mouchoirs de fil rouge et bleu,
- une douzaine de bas d'enfant de laines,
- 56 mouchoirs de lin et coton à petit **carrot**<sup>57</sup> de differante couleur,
- 28 aulnes toile en 5 coupon dont deux mousseline claire et 3 toile **tarlatanne**<sup>58</sup>,
- 8 paquet **fil de Bretagne**<sup>59</sup> de differante couleur,
- une pieces toile de Cambrai tirant 6 aulnes et demy,
- un coupon meme toile de 4 aulnes et une autre petit coupon d'une demy aulnes meme toile,
- 8 bonnets communs de laines de differante couleur,
- une grosse de lassets moitié soie et moitié laines
- 34 mouchoirs de coton à petit carrot de differante couleur
- 40 aulnes du rubant dans une petite boite de papier en plusieurs paquets de differante couleur
- 5 pieces de **liens de Flandre**<sup>60</sup>, chaque pieces tirant 15 aulnes
- 12 eschevaux fil fin blanc
- 6 paquets fil de Bretagne commun de differante couleur
- 10 milliers d'**epingles** grossieres
- 100 aulnes de dantelles de differante qualité et neantmoins toile commune en 18 paquets
- 52 mouchoirs de coton à petit carrot de differante couleur en differante pieces
- 6 petit mouchoir de cottonades rayée
- 6 aulnes de cottonades à petit carrot de 3 quarts
- 4 aulnes de cottonnade de 3 quarts bleu et blanc rayé
- 2 bonnet blanc de cotton
- 26 aulnes et demy **toile de St Jean**<sup>61</sup> en 8 coupon envelopés dans une toile sirée
- une pieces de toile de Paris tirant 18 aulnes
- 48 aulnes dantelles groisiere en plusieurs pieces dans une bouette de carton
- 3 paires de bas de **semmentent**<sup>62</sup>



- une piece de toile de Bazin tirant 10 aulnes
- 8 bonnets laines commun
- 19 mouchoir cotton à petit carrot de differante couleur

<sup>57</sup> **Carreaux**

<sup>57</sup> **Tarlatane** : étoffe de coton très lâche, mais très apprêtée, contrairement à la **mousseline** plus souple et légère

<sup>58</sup> **Tarlatane** : étoffe de coton très lâche, mais très apprêtée, contrairement à la **mousseline** plus souple et légère

<sup>59</sup> **Fil de Bretagne** : l'artisanat de Bretagne à l'époque était le tissage des voiles de bateaux en chanvre. Ici fil de chanvre ou de lin de qualité « forte » (= notre « fil de lin » ?).

<sup>60</sup> Liens issus des tissages de **Flandre** (Bruges, Gand, etc.)

<sup>61</sup> Serait-ce **St Jean** du Gard, avec de nombreux tissages ?

<sup>62</sup> **Semmentent** : le mot apparaît 3 fois et, malgré cela, il n'y a aucune lecture correcte ni aucune réponse sur la nature du tissu utilisé pour ces bas d'homme (et non de femme),

- 5 bonnet fasson de Sigovie de diferante couleur
- 7 paire de bas pour femme d'estame de differante couleur
- 16 paires de bas grosier de laines pour homme ou pour femme en plusieurs paquet de differante couleur
- 27 paire de gan pour femme de peau partie gris et partie blanc,
- 15 paires de gant pour homme de **peau violette**<sup>63</sup>,
- 15 piece de petit liens communs blanc et tirant de 24 aulnes à chaque piece,
- 4 paires de bas d'**estame**<sup>64</sup> pour homme en un paquet,
- 3 paires de bas de **semmentent** pour homme,
- 8 petit bonnet simples communs couleur rouge,
- 5 paires de bas pour homme de laines commun,
- 7 bonnets communs rouges,
- 7 pieces de liens de lin d'Ambert tirant 12 aulnes chacun
- 43 mouchoir de coton a petit carrot de differante couleur
- 20 aulnes de toile de St Jean y compris deux aulnes de toile de cotton, le tout en differants coupon,

*Arrêt intermédiaire.*

*Reprise le 15 décembre, une heure après minuit*

- 33 paire bas de laines commun pour homme de differante couleur,
- 3 père de bas de **semmentent** aussy pour homme de differante couleur,
- 7 grosses de lassets de cotton,
- une grosse de lassets de fil,
- un paquet de liens de lin d'Ambert large, de plusieurs couleur, chaque piece composée de 24 aulnes,
- 6 paire de bas d'estamme pour femme de differante couleur
- 10 bonnets commun de laines de differante couleur en deux paquets,
- 10 paires de bas pour homme de differante couleur,
- une bouette dans laquelle s'est trouvé 40 aulnes de liens de lin de differante couleur,
- 2 sacs dans lesquels il peut y avoir un **quintal**<sup>65</sup> de **marron**<sup>66</sup>,
- un autre petit sac dans lequel y a environ un carton<sup>67</sup> de **farine de froment**<sup>68</sup>,
- une bouette en fasson d'un petit coffre dans laquelle ne s'est rien trouvé,
- un autre bouette dans laquelle s'est trouvé 3 onces **grene de girofle**<sup>69</sup> et 2 douzaine chapelets de bois,
- 3 pieces de liens d'Ambert dont chaque piece contient 8 aulnes de differante couleur,
- une autre bouette dans laquelle s'est trouvé 15 aulnes liens de **padou**<sup>70</sup> en plusieurs petites pieces de differante couleur,

<sup>63</sup> **Violette** : seraient-ils destinés aux Chanoines de Brioude qui auraient eu le droit d'habiller en violet comme les « monsignore » ?

<sup>64</sup> **Estame** : laine longue peignée qui s'emploie de préférence pour la fabrication des bas (tricotés à l'aiguille)

<sup>65</sup> **Quintal** = 100 livres soit 48,9 kg (livre = 0,489 g.)

<sup>66</sup> Les **marrons** ou châtaignes étaient un appoint de nourriture que ce soit entiers ou en farine (base de la « polenta » avant le maïs)

<sup>67</sup> **Carton** de Brioude pour les grains = 1/8<sup>e</sup> de septier ou 6 coupes = 21,75 litres soit 16,30 kg de froment (de densité = 0,75)

<sup>68</sup> **Froment** : la famille se nourrit de farine de seigle, mais vend de la farine de froment en petite quantité

<sup>69</sup> **Clous de girofle** : surprenant d'en trouver à cette époque !

<sup>70</sup> **Padou** : ruban de fil et soie, originaire de Padoue, mais fabriqué à Ambert (*voir le catalogue*)

- 4 mouchoir de cottonnades rayées,
- une demy grosse de lassets de fil de differante couleur,
- un **paliat**<sup>71</sup> dans lequel il y a environ 12 livres de marron

#### Poteries

- 15 pots de chambre terre de fayance,
- un pot à l'eau meme terre,
- 6 pots à confiture meme terre,
- un **abreuvoir pour les oiseau**<sup>72</sup> meme terre,



Un paillat et deux abreuvoirs à oiseaux (en verre du 18<sup>e</sup>)

- 17 **caffetiere**<sup>73</sup> **terre noire**<sup>74</sup>,
- 2 pots de chambre aussy terre noire,
- 3 caffetiere terre de fayance,
- 4 pots de chambre meme terre,
- 2 grande terrine à feux meme terre,
- 10 pots de chambre terre de fayance,
- 2 douzaine aciette meme terre,
- 6 pots de chambre meme terre,
- 3 douzaine acciette meme terre,
- 15 cafetiere terre noire,
- 15 grand pots à confiture terre de fayance,
- 20 pot à lo ou bouteille meme terre dans un panier,
- 4 douzaine d'aciette commune meme terre,
- 4 pots de chambre meme terre,
- 9 **bouteille de pinte**<sup>75</sup> chacune meme terre,
- 4 pots de chambre meme terre,
- 4 pots à confiture grands meme terre,
- deux douzaines de saladier fins meme terre,
- 15 plat long à feu meme terre,
- 5 douzaines d'aciettes communes memes terres,
- 12 **basin à barbe** meme terre,
- une douzaine de petits plats à feu meme terre,
- 2 douzaine de petits saladiers fins meme terre de fayance
- 12 plats à feu meme terre,
- 2 saladiers terres noires,
- 4 cuvettes terres de fayance,
- une douzaine de conpoitier fins terre de fayance,
- deux saladier en longs meme terre,
- 4 socieres memes terres,
- 2 douzaine de plat longs à feu,
- 5 grand plat à soupe meme terre,
- 2 douzaines d'aciettes communes memes terres,

<sup>71</sup> **Paliat** : ici sans doute un grand « couffin » de paille (le terme de paliat est aussi utilisé pour les moules des grosses tourtes de pain allant au four)

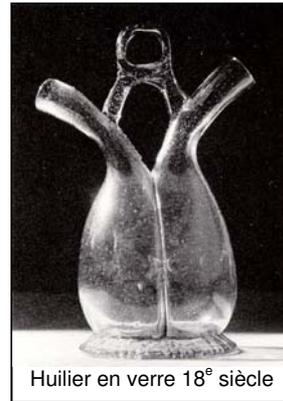
<sup>72</sup> **Abreuvoir à oiseaux** : surprenant pour l'époque !

<sup>73</sup> **Cafetière** : même réflexion

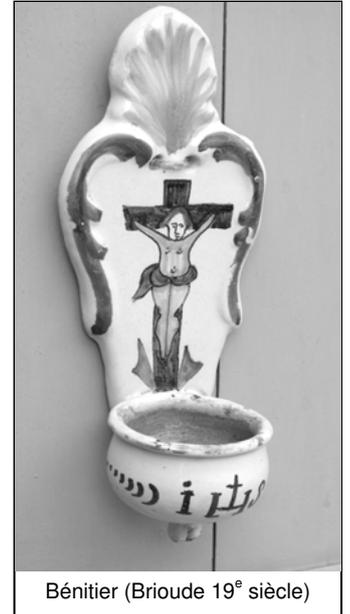
<sup>74</sup> **Terre noire** : l'aspect noir résulte d'un enfumage avec des fagots de bois vert en fin de cuisson et un feu réducteur

<sup>75</sup> **Bouteille de pinte, de chopine** : expriment la contenance des bouteilles ou carafes. A Brioude, la pinte = 0,739 l. (= notre bouteille de vin actuelle de 75 cl.), la chopine = 1/2 pinte

- 12 escuelles avec chacunes leurs couvers **terres noire de ronne**<sup>76</sup>,
- 2 douzaines d'escuelles commune terre de fayance,
- 6 douzaines aciettes communes meme terre,
- 4 pots de chambre meme terre,
- 2 douzaine de petits pots à confiture meme terre,
- une douzaine de bouteille tenant carte chacune meme terre
- 4 paire d'**olivieres**<sup>77</sup> meme terre,



Huilier en verre 18<sup>e</sup> siècle



Bénitier (Brioude 19<sup>e</sup> siècle)

- une douzaine de cafetiere en gris terre de Ronne
- 6 pots de chambre terre de fayance,
- 12 **benitier** de fayance,
- 6 pot alo bleux et blanc,
- 3 **potalo**<sup>78</sup> couleur gris avec leur couvert,
- 8 pots de chambre terre de fayance,
- 2 grande terrines et couverte terre de fayance,
- une douzaine de grand pot à leau meme terre,



Pot à eau de Roanne au 18<sup>e</sup> siècle

<sup>76</sup> **Terre de ronne** : en fait terre de « **Roanne** » où les potiers/faïenciers étaient particulièrement nombreux (prononciation !)

<sup>77</sup> **Olivière** : de l'Occitan « *oliviera* » = huilier ; en paire car il s'agirait de la double bouteille classique huile/vinaigre

<sup>78</sup> Visiblement le scripteur qui prend sous la dictée n'a aucune idée de l'orthographe de « **pot-à-eau** »

- 6 grand pots servant à faire **refrechir le vin**<sup>79</sup> et 6 grande terrines, le tout de fayance,
- 4 cuvette,
- 5 grandes bouteilles tenant 2 **cartes**<sup>80</sup> chascunes meme terre
- 6 pot servant à confiture grands meme terre,
- 7 petites terrines à feux memes terre,
- 2 grande terrine et couverte memes terre,
- 2 **urrinesnoire**<sup>81</sup> (*sic*) terre de roune,
- 19 plats longs a feu terre de fayance,
- une terrine en petit gris terre de fayance,
- un grand pots terre de fayance,
- 2 grandes cuvettes,
- 4 douzaine d'aciette commune terre de fayance,
- 2 douzaine d'aciettes fines memes terre,
- 6 saladiers fins meme terre,
- 6 **bassins à barbe** meme terre de fayance,
- 6 bouteille de fayance tenant environ 2 cartes toute pleines d'**eau de vie du Languedoc**<sup>82</sup>,
- une **bouteille de verre paliassée**<sup>83</sup> tenant 4 cartes pleines d'eau de vies du Languedoc, laquelle bouteille tant seulement ladite Chazelle a dit avoir emprunté et qu'elle ne luy appartient par consequant point mais bien l'eau de vie
- 6 petite cafetiere à deux tasses terre de fayance
- 3 douzaine de tasses à une ance meme terre
- 3 douzaines de pots à tenir pomade meme terre
- une douzaine de petit pot à l'eau tenant demy chopine<sup>84</sup> chacun meme terre
- une douzaine de bouteille de chopine piece meme terres
- 6 caffetieres meme terre d'une tasse et demy chacune
- 2 douzaine de tasse à caffè en noire avec leur soucoupe chacune en noir
- un petit coffre bois de sapin dans lequel s'est trouvé 3 pots à bouillion, 2 grand et un moyen terre de roune
- 2 douzaine de tasse à caffè avec leurs soucoupe en gris
- 2 sucriers terre de fayance un gris et l'autre noir
- 2 caffetiere, une de 3 tasses et l'autre d'une tasse une bouette dans laquelle s'est trouvé :
  - 2 douzaines de salieres terre de fayance,
  - 4 douzaine de soucoupe,
  - 10 sucriers,
  - 2 saliere,
  - un petit pot à pomade,
  - 8 vazes à tenir fleur, le tout aussy terre de fayance,
- 4 chandelier aussy de fayance,
- 18 pot à l'eau tenant pinte chacun meme terre,
- 6 bouteille memes terre tenant pinte chascune,
- un petit coffre sans serure ny clefs dans lequel s'est trouvé :
  - 8 **benitiers**,
  - 6 **gourde en forme de sabot**<sup>85</sup>,
  - 2 saussieres, le tout aussy terre de fayance,
- une petite table bois de sapi n,
- 2 chezes de paille,



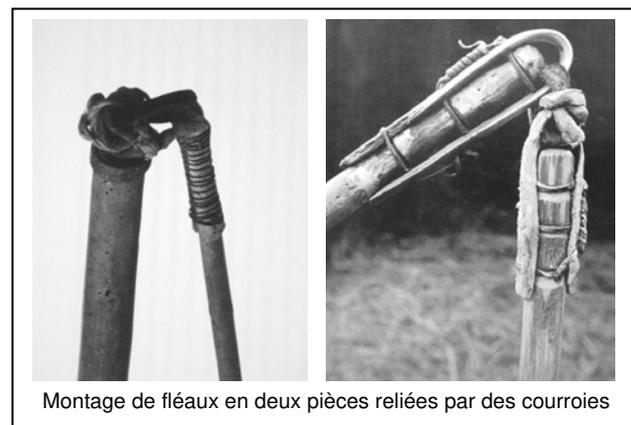
Gourdes en forme de petits sabots à accrocher au mur (avec du buis béni ?) \*  
(Brioude 19<sup>e</sup> siècle)

*Arrêt intermédiaire.*

*Reprise le 15 décembre, 9 heures du matin*

**Dans la seconde boutique de ladite maison :**

- 6 tamy,
- une grosse de **couroire servant aux flaux**<sup>86</sup> pour battre les grains,



Montage de fléaux en deux pièces reliées par des courroies

- le **degret**<sup>87</sup> servant aux boutiques pour atteindre aux rayons, ledit degret de 4 marches,
- 3 douzaines de caffetiere terre de fayance,
- 18 pots de chambre meme terre
- 6 grant pot à l'eau en bleu meme terre,
- 18 bouteille de **pinte** chacune meme terre en bleu,
- 12 bouteille de chopine en bleu meme terre,
- 12 pot à l'eau en blanc de pinte chaque meme terre de fayance,
- une douzaine de carraffe de chopine,
- et une autre douzaine de pinte,
- une paire d'oliviere de verre avec sa garniture aussy de verre,

<sup>79</sup> Déjà des « **alcarazas** » pour rafraîchir le vin !

<sup>80</sup> Une **carte** = 2 pintes = 1,478 litre à Brioude

<sup>81</sup> Un **urinoir** était aussi utile qu'aujourd'hui en cas d'alitement

<sup>82</sup> **Eau de vie du Languedoc** : certainement du marc de raisin

<sup>83</sup> **Bouteille paillassée** : une « dame-jeanne »

<sup>84</sup> **Chopine** = 1/2 pinte (à Brioude, la chopine = 0,369 l.)

<sup>85</sup> **Bénitier et gourde en forme de sabot** : petits objets de faïence à accrocher au mur ? (voir photos)

<sup>86</sup> **Courroies pour fléaux** : ces courroies, unique ou en paire croisée, servent d'articulation aux fléaux à battre les grains

<sup>87</sup> **Degret** : escabeau servant à accéder aux rayonnages muraux de la boutique ; 4 marches doivent correspondre à 80/90 cm pour une hauteur sous plafond de 2,50 à 2,60 mètres.

- 30 douzaine d'acciette commune de fayance,
- 2 douzaines acciette fines aussy de fayance,
- une paire d'oliviere avec leur garniture en fayance,
- 2 petits ceaux aussy de fayance,
- 6 bouteilles tenant carte meme terre en bleu,
- une douzaine de bouteille de deux cartes,
- 4 benitiers,
- une douzaine de tasse aussy de fayance,
- 2 douzaine de petit pots à pomade aussy de fayance,
- 18 tasse à caffè à une anse meme terre,
- 6 douzaine de petite bouteille de verre commun,
- 1000 gobelet de verre commun,
- 5 petit pots de fayance à confiture,
- 4 douzaine de verre fins à culotte de Suisse,
- 2 douzaines de verre fins,
- une douzaine de gobelet de verre fin,
- un cent de verres communs,
- 9 poignée de **jonquette** ( ?),
- 12 pipe de bois,
- 3 benitiers de fayance,
- une douzaine tasses de fayance,
- 7 cruches de terre de St Flour,
- 4 grands pots meme terre,
- 2 douzaine escuelles meme terre,
- 2 terrines aussy meme terre,
- 6 cribles,
- une douzaine de petit plat terre de St Flour,

#### Dans la cave au-dessous de la seconde boutique :

- une bachole de lexive, mediocre,
- 2 petits bacquets en forme de bachole,
- environ 3 chards de bois à bruler, en buches ou fagots,

« *Declarant ladite Chazelles que le contenu du present inventaire n'excede la somme de cing cent Livres.* »

#### Le commerce du couple ESCALON

Nous sommes en présence de ce que nous avons connu, il y a encore 40 ou 50 ans : le « bazar » villageois qui « vendait de tout ».

En fait les marchandises disponibles se concentrent d'une part sur la poterie (faïence ou grès) et la verrerie et, d'autre part, sur les coupons de tissus et la mercerie.

Il s'y ajoute un peu de sel au détail, un peu de farine de froment (farine de luxe à l'époque) et des châtaignes, ainsi que quelques objets de vie courante tels peignes en bois, pipes, coureaux communs, épingles grossières, quelques éléments de cuir, tels gants et bourses en peau et petites courroies pour les fléaux.

On remarquera que sont évités tous les éléments qui pourraient faire concurrence à des marchands ou fabricants spécialisés :

- aucun objet ou outil en métal, fer ou cuivre,
- aucun bijou,
- aucun objet ou meuble en bois
- aucun chapeau ni bouton de chemise ou de veste,
- aucun objet de literie ou de cuisine,
- aucun aliment (sauf sel, farine de froment, châtaignes),
- aucune épice (sauf clous de girofle) ni droguerie,

Une autre question est intéressante, mais nous n'avons aucun moyen d'y répondre : **où se situait cette boutique ?**

On sait tout juste qu'elle se trouvait dans la paroisse Notre-Dame, se situant vers le centre-ville, ce devait être entre l'ancienne église Notre-Dame (au bout de la grande place derrière la basilique St Julien, à l'époque son cimetière) et la grande rue (rue de la Halle et route de Lamothe).

Nous pouvons imaginer que la boutique se trouvait dans la « rue Marchande », devenue rue Savaron, et peut-être cette petite maison d'un étage constituait-elle la partie habitation et le rez-de-chaussée de la suivante la boutique. Sa surface semble adéquate pour héberger les marchandises, de même que sa hauteur sous plafond. Les étages supérieurs de cette maison, destinés à l'habitation, étaient accessibles par l'escalier extérieur fermé, que l'on devine à droite du cliché.

Et si ce n'était pas véritablement cette maison, la boutique du couple devait lui ressembler de très près.



#### Le costume féminin de Brioude à l'époque

Ces marchands de tissus et mercerie nous obligent à dire quelques mots du costume féminin de Brioude. On trouve cette description dans les « *Notices historiques sur la ville de Brioude* » publiées en 1881 par Amédée SAINT FERRÉOL, qui décrit le costume sous la Restauration en précisant qu'il était « à peu de choses près identique à celui de l'Ancien Régime » :

« *Les paysannes gardaient le corset d'étoffe à manches étroites, lacé sur le devant, avec une jupe en tiretaine<sup>88</sup> rayée de plusieurs couleurs, un petit mouchoir en indienne rouge qui leur couvrait à peine les épaules, des bas de coton bleu, et des sabots sans colvilles<sup>89</sup>. Leur coiffe blanche, à barbes relevées se joignant sur le devant de la tête et laissant voir le chignon de cheveux retroussés sur la nuque, comme c'était naguère la mode, était recouverte d'un petit chapeau de feutre noir, en forme d'assiette, que les élégantes ornaient de plumes et de dentelles. Leur tablier de cotonnade bleue était arrêté au corsage par une busquière<sup>90</sup> de même étoffe. ...*

<sup>88</sup> **Tiretaine** : tissu grossier, moitié laine, moitié fil

<sup>89</sup> **Colville** : probablement bande de cuir fermant à demi le sabot

<sup>90</sup> **Busquière** : fourreau formant corset (ou busc) dans lequel étaient insérées les baleines.

A un ruban noir qui entourait leur cou, était suspendue une croix d'or ou d'argent, suivant la fortune. »



**Brivadoise** du début du 20<sup>e</sup> siècle, avec la coiffe traditionnelle de Brioude, faite d'un bonnet couvrant les cheveux, surmonté d'un chapeau (utilisé seulement les jours de fête, comme le montre les tenues quotidiennes sur la photo de la rue Savaron)). Sur les épaules le « mouchoir » d'indienne et, au cou, la croix auvergnate typique, dite « Saint-Esprit », suspendu à un tour de cou de ruban noir.

« **St Esprit** » brivadois typique avec ses « gourdes » suspendues aux extrémités de la croix, les petites « ailes » au-dessus des extrémités latérales et la croix surmontée de 1, 2 ou 3 pierres fines. Les pierres utilisées ici sont des hyacinthes (variété jaune de corindon) mais pourraient des améthystes ou de grenats. A l'origine les pierres fines de la région venaient du Puy (Riou Pouzioulou) (Coll. personnelle)



### Les aspects financiers de l'inventaire

Le « fond de caisse » du magasin, qui est aussi l'argent liquide dont se sert la famille se monte à 36 livres et 6 sols auxquels on peut ajouter la créance de 7 livres.

On comparera cette somme aux quittances correspondant aux loyers payés à Mathieu BAGUES : 35 livres d'août 1741 à décembre 1745 et 50 livres de décembre 1745 à octobre 1747. Malheureusement ces chiffres ne permettent pas de calculer précisément le montant du loyer.

A remarquer cependant qu'il n'est aucunement fait état des dettes liées à l'activité commerciale qu'auraient pu traduire les « états de marchandises » envoyés par les marchands de Clermont.

Est-ce sciemment ?

Cette idée nous est venue de la comparaison de la valeur des biens inventoriés, affirmée par Françoise CHAZELLE, soit 500 livres avec les données des autres actes et, en particulier, son contrat de mariage.

Or 500 livres représentent exactement le montant de sa dot, est-ce vraiment le fait du hasard ?

On sait que la dot d'une femme, même donnée à son mari « pour aider à supporter les charges du mariage », continue de lui appartenir, qu'elle peut en disposer librement par testament ou contrat de mariage de ses enfants et, qu'en cas de faillite par ex., les créanciers ne peuvent pas y toucher.

Impression de « manœuvre » qui se justifie d'autant plus que l'évaluation faite ainsi globalement dans l'inventaire, contraste avec toutes les habitudes des actes habituels, où chaque objet est évalué individuellement.

Cette manipulation, si manipulation il y a, nous amène à étudier les autres « papiers » de la famille qui nous ont été accessibles : le testament de Pierre ESCALON, le contrat de mariage du couple et celui de leur fils aîné Yves.

### Testament et contrats de mariage

Contrat de mariage du 10 avril 1739 de Pierre ESCALON et Françoise CHAZELLE (AD43-3E 70/3)

Pierre ESCALON évalue lui-même ses biens qui seront inscrits au contrat, soit 800 livres (comme pour tout marchand, ses biens sont la somme de son stock combinée avec la valeur de sa clientèle). Dans ce contrat, il prévoit la dotation de 300 livres pour François, fils de son premier mariage (qui décédera le 8.03.1743) et fait donation, après son décès, de tous les biens du ménage à Françoise CHAZELLE, en se réservant la disposition éventuelle de 300 livres.

Françoise CHAZELLE dispose d'un « trousseau » évalué à 60 livres auquel s'ajoute « un lit garni composé de son bois de noyer, paliasse, couette, et traversier de balle, une couverture et quatre linceuls »

Son père, Etienne, décédé, lui a constitué, dans le contrat de mariage de son frère aîné, Antoine, une dot de 300 livres qui sera payée en 6 annuités de 50 livres

Sa mère lui constitue une dot supplémentaire de 200 livres qui sera payée avant septembre 1740.

Au total, Françoise CHAZELLE apporte au ménage, avant 1748, 500 livres, un trousseau et un lit, et Pierre ESCALON 800 livres, soit 1.300 livres, qui se comparent mal avec les 500 livres de l'inventaire. Le capital aurait-il été consommé ?

Testament de Pierre ESCALON, passé le 3 avril 1748.

Il demande à être inhumé dans l'église paroissiale Notre-Dame, + messes de neuvaine, quarantaine et bout-de-l'an.

Il fait un legs particulier de 100 livres à chacun de ses 3 enfants vivants, Yves, Estienne et Pierre (nourris et entretenus aux frais de la succession), et désigne Françoise CHAZELLE comme « héritière universelle ».

Ceci est particulièrement intéressant, car traduit le fait que la ville de Brioude est régie par le droit écrit en tant que seigneurie d'église, dépendant des « Chanoines-comtes », d'où la possibilité de créer un « héritier universel »<sup>91</sup>, ce qui ne serait pas le cas en droit coutumier.

Dans l'Ancien Régime, les enfants ont droit à une « légitime », appelée aujourd'hui « part réservataire ».

Le reste, ou « quotité disponible » dans le langage actuel, est librement attribuable à un ou plusieurs des héritiers (et inclut les petits legs pieux et autres frais).

La légitime est différente dans l'un et l'autre droits :

En droit écrit, la légitime est de :

- un tiers des biens en présence de 3 enfants et moins
- la moitié en présence de 4 enfants et plus

En droit coutumier, elle est toujours de trois quarts des biens. Le résultat en est que le faible montant de la quotité disponible, qui ne permet pas de préserver l'unité du

<sup>91</sup> Le droit coutumier auvergnat exclut toute notion d'héritier universel (voir l'article de Me Segret, AmA ! n°125, p.166)

patrimoine, justifie la rareté des testaments en Auvergne coutumière et, en contrepartie, les « *donations-partages* » faites dans les contrats de mariage des fils aînés.

Dans le cas qui nous intéresse, les legs alloués aux enfants, soit un total de 300 livres, représentent donc, très probablement, cette légitime, soit un héritage total de 900 livres, qui se rapproche aisément des 800 livres de biens propres de Pierre, excluant la dot de Françoise qui lui appartient en propre.

Contrat de mariage du 25 mai 1762 de Yves LESCAL<sup>92</sup> avec Anne MARRET.

Dans ce contrat Yves LESCALE est fait héritier universel de Françoise CHAZELLE et de son second époux Antoine DUMAS.

Logiquement, néanmoins, ce contrat prévoit le versement de legs spécifiques aux autres enfants, qui seront payés par Yves, si cela n'est pas déjà fait par les parents. A savoir 500 livres à Etienne et à Pierre LESCAL (du chef de Françoise). Antoine DUMAS, fils du second mariage de Françoise, recevra 1.000 livres de son père et 200 livres de sa mère.

Il est possible de faire un compte d'apothicaire pour reconstituer le montant de la fortune familiale :

- Françoise donne à chacun de ses enfants leur légitime, soit 1/2 de ses biens pour 4 enfants : 200 livres chacun, soit au total 800 livres et, donc, une fortune globale personnelle de 1.600 livres
- les enfants du premier mariage reçoivent les 300 livres prévus par le testament de leur père et les 200 livres de leur mère, soit 500 livres chacun.

Au total, **la fortune du couple Pierre ESCALON et Françoise CHAZELLE**, en additionnant les deux, se serait montée à **2.500 livres**. L'héritage universel de Yves se monterait ainsi à 1.300 livres (2.500 – 500 – 500 – 200), que l'on peut comparer à l'héritage du fils du second mariage, 1.200 livres (*les 2.500 livres représenteraient environ 160.000 euros – cf. calcul publié dans AmA ! n° 130, p.203*)

On est très loin des 500 livres reconnus dans l'inventaire !

De ce contrat de mariage, il nous faut dire un mot supplémentaire : Anne MARRET, dont la mère est décédée et le père remarié ne reçoit aucune dot de son père.

Cependant, elle est instituée héritière de la moitié des biens de ses deux tantes, Anne MARRET (x Joseph GOY, chirurgien, sans enfant vivant) et Marie MARRET (célibataire) de Vieille-Brioude. Cette moitié est évaluée dans l'acte à 100 livres de meubles et 1.000 livres d'immeubles. Les « espérances » des deux jeunes époux sont donc sensiblement équivalentes.

Ceci explique également l'installation du couple à Vieille Brioude (1767) après quelques années à Brioude, passés sans doute auprès du couple DUMAS-CHAZELLE.

<sup>92</sup> Comme il a déjà été dit, l'orthographe du patronyme est éminemment variable au fil des actes : dans tout le contrat on trouve LESCAL, demeuré celui des descendants, mais tous les actes BMS sont notés LESCALE

## Généalogie ESCALON-CHAZELLE-MARRET

I : **Pierre ESCALON** ° ca 1684 La Fare-en-Champsaur, + 14.12.1748 Brioude (Notre-Dame)

x1 Marie HERAUD/VAYRON ( ? ) d'où

- Jean François y ° (ND) 05.09.1736, p/m Jean François DEREYROLLE et Julienne Gabrielle MAGAUD ; y + (St Pierre) 08.03.1743

x2 10.04.1739 Brioude (St Jean) Françoise CHAZELLE

° 25.01.1716 Brioude (StJ)-Chabreuges ; + ap. 1767 ; d'où :

- Antoinette ° 05.05.1740 (ND), (+ jeune) ; p/m Antoine CHAZELLE et Antoinette ESCALE (en fait Antoinette USCLADE, femme du parrain)
- Yves 0 29.03.1741, p/m Yves MARTINON, potier, et Marie BAGUES ; y x 01.06.1762 Anne MARRET
- Marie ° 22.08.1743 (ND), Etienne CHAZELLE et Marie CHAZELLE ; + 22.08.1743, 4 mois
- Marie ° ca 1743 (jumelle ?), + 08.07.1744, 10 mois
- Antoine ° 30.04.1745 (ND), p/m Antoine CHAZELLE et Catherine ROYRE (femme de Pierre CHAZELLE) ; + 09.10.1747
- Etienne ° 26.05.1746 (ND), p/m Etienne SUCQUET, notaire (SUCQUET l'Aisé), et Agnès RODIER ; + ap. 1762
- Pierre ° 17.07.1748 (ND), p/m Yves LESCALE, frère, + ap. 1775, prêtre ?

I : **Françoise CHAZELLE**

2. Etienne CHAZELLE de Chabreuges, + 1734/1739 x Brioude St Jean 03.09.1711

3. Marie LACOMBE de Ste Marie (15) (La Terrisse)

6. Antoine LACOMBE, ° Jabrun (La Combe) (15), + 22.08.1694 Ste Marie ; x Jabrun 22.06.1683

7. Hélis MOUSSET de Ste Marie

(Note : Antoine est noté LACOMBE sur la permission de mariage donnée à Ste Marie, mais à Jabrun, au mariage, il est appelé Jean BONAFE, du village de La Combe. (Un fils d'Hélis MOUSSET et de père inconnu, ° 14.01.1696 Ste Marie, 2,5 ans après le + d'Antoine),

x1 Pierre ESCALON

x2 Brioude ND 13.09.1751 Antoine DUMAS dit Laroche, tailleur d'habits du Puy au mariage, puis marchand, d'où :

- Marie ° 24.04.1753 (ND), p/m Yves LESCALE et Marie BAGUES ; + 25.12.1759 (ND) âgée de 5 ans
- Antoine Etienne ° 25.10.1753 (StJ), p/m Etienne ESCALE, frère utérin, Anne CHAZELLE, cousine ; + av 1762
- Antoine ° 21.05.1756, p/m Antoine CHAZELLE, Françoise CHAZELLE ; + 22.04.1767 (StJ) âgé de 12 ans

II°: **Yves LESCALE** 29.03.1741 (ND), + 24.07.1784 « marchand de Vieille-Brioude » ; x 01.06.1762 Brioude (ND) Anne MARRET, d'où :

- Françoise ° 20.03.1763 Brioude (StJ), p/m Joseph GOY, chirurgien, et Françoise CHAZELLE
- Antoine ° 17.01.1765 Vieille Brioude, p/m Antoine DUMAS et Anne MARRET
- Anne Marie ° 26.12.1765 Brioude (StJ), p/m Yves Pierre LESCALE, oncle, Marie MARRET, gd tante ; + 26.05.1767 Brioude (ND) âgée de 16 mois
- Jean Noel ° 25.12.1766 Vieille Brioude, p/m Jean Marie MARRET, Catherine GOLVAN, + 3.12.1771 Brioude, âgé de 4 ans

- Alexis ° 11.03.1768 VB, p/m Alexis GIRAUD, tailleur, et Jeanne BOYER
- Catherine ° 06.09.1769 VB, p/m Pierre ESTIVAL et Catherine BOUDON
- Jean Noel ° 1.01.1772 VB, p/m Jean Noel MARRET, oncle, chirurgien juré de Craponne, et Honorée GALABRUN (son épouse)
- Jean Baptiste ° 09.09.1773 VB, p/m Jean Baptiste MARRET et Marie GAYTE
- Anne ° 13.11.1775 VB, p/m Yves Pierre LESCALE, oncle, Anne MARRET, tante ; + 30.04.1782 VB, âgée de 6 ans
- Louise ° 03.07.1777 VB, p/m Jean Bapt. MARRET, oncle, Louise CHAZELLE ; + 10.12.1788 VB âgée de 12 ans
- Claudette ° 19.05.1781 VB, p/m Antoine ESCALE (frère ?) et Claudette BELMONT

**II : Anne MARRET** ° ca 1744, + 23.Frim.11 Brioude

2. Jean MARRET ° 07.01.1701 VB, bourgeois de La Rochette (Chaniat) puis procureur de Lamothe, x ca 1732 (les BMS de Chaniat sont en déficit avant 1737) [x2 Lamothe 2.09.1749 Marguerite BRUHAT, après la naissance le 14.07.1749 d'Anne MARRET, demi-sœur de la première Anne]
3. Marie PISSIS, de La Rochette, + av. 1749. Elle devrait appartenir à la famille PISSIS issue de La Rochette et installée à Brioude, mais aucun acte accessible
4. Vidal MARRET, procureur d'office à la châtellenie de VB ° 22.04.1640 VB, y + 30.06.1720 VB, âgé de 82 a ; [y x1 23.07.1667 Françoise LAGRANGE de St Just-près-Brioude, + 16.01.1692 VB, âgée de 50 ans] x2 ca 1693
5. Jeanne LAZINIER de Lavaudieu, ° ca 1675, + 17.05.1735 VB, fa de Jean Antoine
8. Pierre MARRET, docteur en droit, avocat, ° av. 1600 x 05.01.1631 VB
9. Isabeau BONETON, ° 01.11.1606, + 12.08.1688
16. Pierre MARRET, + 28.01.1634 VB ; x av. 1601 (Pierre avait un frère, Henry, ° 2.09.1601 VB, + 28.10.1622 au camp de Montpellier (assiégé par Louis XIII du 31.08 au 19.10) et « inhumé au cimetière de l'hospital du Roi »)
17. Alips de THALIS, + 18.08.1620 VB
18. Me Jacques BONETON,
19. Magdeleine FOURNIER, + 14.10.1631 VB

#### La succession MARRET de Vieille-Brioude

Vidal MARRET x ca 1693 Jeanne LAZINIER, d'où

- **Anne** ° 06.07.1694 VB, + 20.11.1776 VB x 23.06.1737 VB
- **Joseph GOY**, chirurgien, + 16.03.1767 (75 a. ° ca 1692)
- Jean Jacques ° 14.09.1698 VB
- Julien ° 12.03.1693 VB, procureur d'office, y + 27.10.1741
- Jean Antoine ° 07.01.1701 VB
- **Marie** ° 29.10.1706 VB, y + 06.01.1777, célibataire

Anne et Marie sont les deux tantes à héritage d'Anne MARRET

#### Le couple CHAZELLE-LACOMBE de Chabreuges

Etienne CHAZELLE x Brioude (StJ) 03.09.1711 Marie LACOMBE, de La Terrisse, psse de Ste Marie (15)

- Antoine ° 18.05.1714 (StJ), y + 12.05.1764 ; y x 01.03.1734 Antoinette USCLADE de St Just-près-Brioude
- Catherine ° 30.08.1719
- Françoise ° 25.01.1716, x1 (ND) 10.04.1739 Pierre ESCALON ; x2 (ND) Antoine DUMAS 13.09.1751

- Marguerite ° 10.01.1718
- Marie ° 06.04.1712 (StJ), y + 23.03.1732, x 10.09.1725 Joseph COURLAYRE, greffier de Solignac (+ av. 1732)

D'après les parrainages, Etienne a probablement (au moins) un frère Pierre CHAZELLE (+ 09.04.1723) x 04.02.1707 (StJ) avec Catherine ROYRE (+ 28.02.1760 - StJ, 68 ans)

#### Les PISSIS de Chaniat – Ascendance de Marie PISSIS

Lamothe et Chaniat : la vie paroissiale et communale de ces deux bourgs fut compliquée. La paroisse de la vicomté de Lamothe fut située en effet à Vialle jusqu'au 28.06.1773, où l'église St Saturnin s'effondra. Ensuite, le vicomte Barentin de Montchal prêta la chapelle de son château de Lamothe comme église. La paroisse de Cougeat fut réunie à Lamothe en 1842.

Chaniat fut créée en l'an IV et La Rochette et La Brousse, beaucoup plus anciennes, lui furent alors réunies

Jean MARRET x Marie PISSIS, fut noté « bourgeois de La Rochette » avant d'être procureur d'office de Lamothe. Originaire de Vieille-Brioude, il est probable que sa femme l'introduisit localement, appartenant à une famille PISSIS de même statut social

Celle-ci est décrite dans « *La France Moderne (Haute-Loire)* » de Jules VILLAIN - 1906

**I.-** Guillaume PISSIS, co-seigneur de Chaniat, ° ca 1629 (?), x ca 1649 (?) Louise de VERGEZE, d'où plusieurs enfants dont :

**IIa.-** Louis PISSIS, Dr en médecine, x Brioude St Pierre 17.04.1714 Marie LUGUET, d'où Jean-Joseph (° 1723) Dr Méd., d'où Pierre-Joseph, Dr Méd. d'où Joseph et Pierre-Aimé, tous deux émigré en Amérique.

**IIb.-** Antoine PISSIS, avocat en Parlement, ° 2.11.1669, + 6.03.1736 Brioude Notre-Dame (inh. aux Cordeliers x1 Brioude St Préjet 12.02.1697 Antoinette DE REYROLLE, d'où plusieurs enfants dont Jean Noel, qs. x2 Elisabeth MAIGNE (+ 23.11.1755 Brioude ND, 72 ans)

**IIIb.-** Jean Noel PISSIS ° 26.12.1701, Brioude St Jean, x Brioude ND 25.06.1730 Marianne CROZEMARIE d'où plusieurs enfants dont :

- Jean ° 25.02.1732 : p : Jean MARRET
- Marianne ° 20.03.1733 : m : Marie PISSIS sa tante

En raison de ces deux parrainages et du fait que le fils de Jean MARRET et Marie PISSIS, qui x Brioude St Préjet 22.10.1771 Honorade GALABRUN, se prénomme Jean Noel (prénom double plutôt rare de même que le patronyme PISSIS), il résulte (*sous bénéfice de confirmation*) que Marie PISSIS est sœur de Jean Noel PISSIS (peut-être parrain de Jean Noel MARRET ?).

On trouve à Brioude St Jean, le 18.09.1711 le baptême de Marie Anne PISSIS, fa d'Antoine et Isabeau MAIGNE, qui conviendrait très bien à ce que nous recherchons.

Dans ces conditions, Jean Noel PISSIS et Marie PISSIS seraient demi-frère et demi-sœur.

On peut ajouter que Jean MARRET et Marie PISSIS se seraient mariés avant 1732 (parrainage de Jean MARRET)



## Personnages et familles

### François JOURDE Délégué aux Finances de la Commune de Paris

par Jean-Pierre BARTHÉLEMY (cghav-1260)

La figure bien particulière de ce communard issu de modestes familles auvergnates mérite de ne pas tomber dans l'oubli car, dans une période de violente agitation, il a laissé le souvenir d'un homme intègre, courageux et respectueux des principes républicains.

François JOURDE est né le 5 juillet 1843 à Chassagne — qui se situe à une vingtaine de kilomètres au sud-ouest d'Issoire — de Pierre JOURDE, âgé alors de 28 ans, et de Jeanne RODIER, âgée de 21 ans. A quel moment a-t-il quitté l'Auvergne pour Paris ? Sans doute assez rapidement car, à sa naissance, la déclaration est faite à la mairie par son grand-père maternel, Antoine RODIER, et son père est dit « *marchand résidant actuellement à Paris* ». L'acte de mariage de ses parents n'a pu être retrouvé à ce jour ; il est possible que ce mariage n'ait pas eu lieu en Auvergne, mais à Paris et que l'acte ait disparu avec l'état civil des parisiens lors de l'incendie de l'Hôtel de ville allumé par les « *camarades* » de JOURDE ... En revanche, les actes de décès de ses parents ont été retrouvés dans les archives de Paris et ont aidé à la reconstitution de son ascendance.

#### Les années de jeunesse

Comme c'est souvent le cas, les parents de François n'ont pas été les seuls membres de la famille JOURDE à quitter l'Auvergne pour Paris. Un frère de Pierre, Jean, de quatre années son cadet, était aussi venu tenter sa chance dans la capitale comme brocanteur avec son épouse Catherine BOUCAINE qui travaillait comme « *chaussonnière* » ; ils s'étaient mariés à Vodable avant de partir, mais c'est sur la commune de Vaugirard que naquit, le 29 juillet 1846, François Gabriel, cousin germain de François, que nous retrouverons bientôt.

Les parents de François dont le commerce de brocante et de chiffons était situé dans le 6<sup>e</sup> arrondissement, 25 rue Saint-Placide, eurent à cœur de lui donner une solide éducation. Après sa scolarité en primaire rue du Bac, ils l'inscrivirent à l'école Turgot. Créée en 1839 rue de Turbigo — à l'emplacement de l'actuel lycée Turgot — ce

fut l'une des premières écoles primaires supérieures, instituées, à l'intention des fils de la petite bourgeoisie pour dispenser un enseignement moderne, c'est-à-dire sans latin ni grec.

Le recrutement s'effectuait par concours à partir de 12 ou 13 ans et la scolarité s'étalait sur 4 ans : les deux premières années étaient consacrées à un enseignement général et les deux suivantes à des cours plus pratiques dans le cadre d'une section industrielle ou d'une section commerciale.

Notons au passage que c'est dans cette école que s'installera, sous la Commune, la Commission de l'enseignement présidée par Édouard VAILLANT.

A la sortie de l'école, il travailla comme clerc chez un notaire, puis comme comptable dans différentes banques, notamment chez « *Getz, Didot et Cie* », 12 rue des Saints-Pères, Aron et Cie, 21 rue du Bouloi, « *Fremont et Mustel* », 14 rue Bertin Poirée. Il a aussi été employé quelque temps par les services des Ponts-et-Chaussées de la ville de Paris. En 1868, il aurait créé une petite entreprise dans le secteur de la presse qui périclita rapidement.

Durant cette période, il aime fréquenter les cafés du Quartier Latin et parler politique avec les étudiants en droit ou en médecine (au point que certains articles de presse le qualifieront ultérieurement, à tort, d'ancien étudiant en médecine). Il vouait déjà une véritable admiration à PROUDHON auquel il est toujours demeuré fidèle.

Il ne semble pas avoir adhéré à l'Internationale, mais on verra que dans les débats du Conseil de la Commune, il est souvent proche des internationalistes

Par ailleurs, il adhéra à la franc-maçonnerie en 1866 et fit partie de la loge des « *Zélés Philanthropes* » où des responsabilités lui sont confiées assez rapidement ; toutefois ses rapports avec la loge se sont détériorés par la suite et il en est radié en mars 1870 pour ne pas avoir payé ses cotisations.

Il habita longtemps chez ses parents, 25 rue Saint-Placide, puis changea de domicile à plusieurs reprises, demeurant successivement 32 rue de Buci dans le 6<sup>e</sup>, puis 20 rue

Cujas et 12 rue Monge dans le 5<sup>e</sup>. C'est à partir de 1866 qu'il vit à cette dernière adresse avec sa maîtresse Elise Marie PALUT, sage-femme originaire de Toul (54) où elle est née le 29 mai 1846 ; elle est la mère d'une petite Clémence née en 1864 d'une première liaison qu'elle avait eu avec un étudiant en médecine décédé peu après la naissance de l'enfant.

Le père de François, Pierre JOURDE, décède le 12 mars 1870. Selon *L'Illustration*, qui prétend « posséder des renseignements biographiques inédits et puisés à bonne source », François se serait rendu en Auvergne avec sa mère pour régler certaines affaires et se refaire une santé, avant de revenir rapidement à Paris en raison de l'évolution de la situation politique. Selon la même source, il revendiqua sa part d'héritage pour faire face à ses besoins financiers, mais il le fit très correctement. « *Poussée dans ses derniers retranchements, Mme JOURDE alla extraire d'un bloc de vieux chiffons cubant plusieurs mètres, un paquet spécial, plusieurs fois cousu et recousu, qui contenait un grand portefeuille bourré de titres et de valeurs diverses ; il les compta lui-même en présence des témoins et constata qu'il en existait pour la somme de 60.000 F.* ». Ils se partagèrent cette somme, le fils prenant soin de placer la part de sa mère pour lui assurer un revenu et lui laissant percevoir, par ailleurs, les loyers de la maison d'Auvergne.

### La Garde nationale

François JOURDE a 27 ans en 1870 lors de la défaite de Sedan et accueille avec enthousiasme la proclamation de la République par Jules FAVRE le 4 septembre à l'Hôtel de Ville. Après la mise en place d'un Gouvernement de Défense nationale, Paris croit encore à la victoire et, en quelques jours, de nombreux bataillons de la Garde Nationale se constituent. Le 5<sup>e</sup> arrondissement, l'un des plus actifs, voit naître une demi-douzaine de bataillons dont le 260<sup>e</sup> qui élit à sa tête un commandant (LONGUET), un capitaine-adjutant-major (REGERE), un lieutenant (VUILLAUME), et, comme sergent, un jeune homme inconnu jusqu'alors : François JOURDE.

Dès le 19 septembre, les armées prussiennes assiègent Paris. Durant 4 mois et l'un des hivers les plus rigoureux du siècle, les 2 millions de Parisiens vont vivre sous la neige et sous les bombardements.

En octobre se crée un Comité central républicain de défense nationale des 20 arrondissements qui demande notamment l'épuration de la police, l'organisation d'élections municipales, et la mise en place des mesures nécessaires pour assurer l'approvisionnement de la capitale et sa défense car « *Paris est résolu à s'ensevelir sous les ruines plutôt que de se rendre* ». Le 31 du mois, l'annonce de la chute du Bourget, de la capitulation de Bazaine à Metz et de l'arrivée de Thiers à Versailles pour négocier l'armistice soulève l'indignation de beaucoup de Parisiens contre le gouvernement. Un référendum portant sur le maintien du Gouvernement de Défense nationale et l'élection de nouveaux maires d'arrondissement début novembre ne parviennent pas à endiguer l'agitation. La Garde Nationale (créée en 1790 et constituée des citoyens en arme chargés d'assurer le « maintien de l'ordre » :

n'est-ce pas Général LA FAYETTE ?) bascule, une nouvelle fois, dans le soutien à la révolte populaire.

Ses responsables constituent, le 15 novembre, un Comité Central des délégués de la Garde Nationale en vue de fédérer les bataillons et d'assurer une meilleure défense de la capitale assiégée. Durant cette période, le sergent JOURDE participe avec son bataillon à la défense des fortifications (qui ne sont d'ailleurs pas attaquées) et à des opérations de reconnaissance en banlieue qui n'ont aucune suite.

### Guerre de 70, siège de Paris, Commune

- 19.07.1870 : déclaration de guerre à l'Allemagne,
- 18.09 : début du siège de Paris,
- 7.10 : départ de GAMBETTA en ballon,
- 27.10 : capitulation de BAZAINE,
- 30.11 : tentative de sortie des Parisiens,
- 5.01.1871 : début du bombardement de Paris,
- 18.01 : proclamation de l'Empire allemand,
- 28.01 : armistice pour 21 jours,
- 21.02 : THIERS reçoit les pleins pouvoirs,
- 15.02 : création du Comité Central,
- 1.03 : entrée des troupes allemandes dans Paris,
- 3.03 : fédération Garde Nationale (les « fédérés »),
- 18.03 : première journée de la Commune,
- 28.03 : proclamation solennelle de la Commune,
- 3.04 : tentative de sortie avortée des Parisiens,
- 4.04 : premier assaut des « Versaillais »,
- 26.04 : démolition de la colonne Vendôme
- 10.05 : signature du traité de Francfort,
- 21.05 : les Versaillais pénètrent dans Paris,
- 23.05 : embrasement de l'Hôtel-de-Ville et Tuileries
- 28.05 : prise de la dernière barricade.

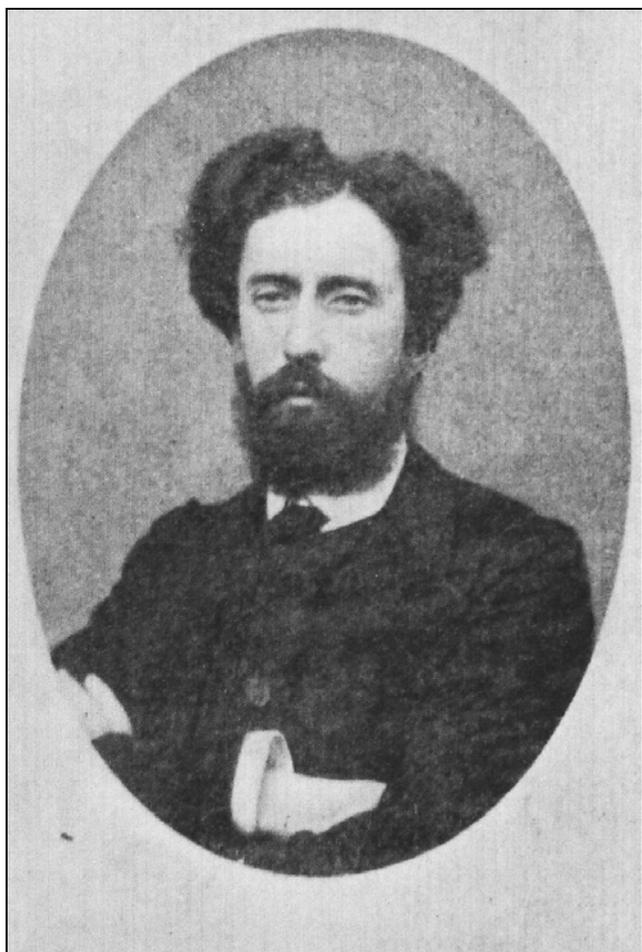
Le 28 janvier 1871, l'armistice est signé et l'Empire allemand est proclamé à Versailles. Les hostilités sont suspendues pendant 3 semaines pour permettre l'élection d'une Assemblée Nationale qui se prononcera sur les conditions de paix. Sur les 43 députés qu'il doit élire, Paris n'envoie à Bordeaux où se réunit l'Assemblée Nationale qu'une demi-douzaine de députés qui soient favorables au gouvernement ; la Province, au contraire, envoie une forte majorité de députés monarchistes qui se prononcent pour la paix.

Après les épreuves du siège et des bombardements, du terrible hiver et de la disette, le Comité Central est toujours décidé à poursuivre la lutte et il est soutenu par divers éléments de la population : les plus pauvres auxquels le service de la Garde assure un petit pécule (30 sous par jour, plus 75 cts pour la femme, plus 25 cts par enfant), des petits boutiquiers et artisans qui craignent l'abrogation des mesures ayant différé les termes des loyers et des traites, des républicains qui sont préoccupés par la nature des institutions futures et bien sûr des patriotes à tout crin.

C'est dans ce contexte que François JOURDE est désigné, le 1<sup>er</sup> mars, comme secrétaire de la Commission d'organisation de la Garde Nationale du 5<sup>e</sup> arrondissement. Maurice CHOURY le dépeint « *grand, mince, élégant, doté d'une belle barbe blonde et d'un regard pétillant d'intelligence* ». Puis, le 13 mars, au cours d'une réunion tenue à 8 heures du soir au gymnase de la

Sorbonne, les délégués des bataillons du 5<sup>e</sup> l'élisent délégué au Comité Central avec le brocanteur Stanislas POURILLE dit « Blanchet ». Selon le même auteur, ce dernier « *boiteux, maigre, moricaud, atteint de strabisme et le bras gauche paralysé, contraste physiquement avec JOURDE comblé de toutes les grâces. Blanchet est aussi verbeux et intrigant que JOURDE est concis et net.* »

Le 10 mars, l'Assemblée Nationale décide de mettre fin au moratoire sur les effets de commerce et surtout de transférer son siège à Versailles, ce qui est un véritable camouflet pour les Parisiens. Les accords de paix avaient prévu le désarmement de l'armée, mais pas celui de la Garde Nationale parisienne, dont seulement quelques bataillons de l'ouest et du centre suivent les ordres du gouvernement. Après quelques tentatives avortées pour s'emparer des canons, Thiers décide de frapper un grand coup le 18 mars et d'intervenir en priorité sur le parc d'artillerie le plus important, celui de la Butte Montmartre. Il pense mater l'insurrection en 2 ou 3 jours. Dans le même temps, il fait arrêter Auguste BLANQUI qui se repose chez un ami en province et le fait emprisonner en Bretagne.



Photographie faite à Paris en 1871

Mais à Paris, le transfert des canons tourne mal, une manifestation populaire s'y oppose, et des éléments incontrôlés exécutent les deux généraux chargés de l'opération. En fin de journée, l'ordre est donné à la troupe – ainsi qu'aux membres du gouvernement – de se retirer sur Versailles.

## La Commune

Le 18 mars au soir, le Comité Central hérite du pouvoir laissé vacant, et la majorité de ses membres est parfaitement consciente qu'il faut élire rapidement un conseil municipal ayant une caution démocratique qu'elle n'a pas. Elle s'oppose aux Blanquistes ou sympathisants qui, comme Louise MICHEL, préconisent une marche sur Versailles ; elle estime n'avoir aucun droit pour remettre en cause la légitimité de l'Assemblée Nationale. Dans une proclamation au peuple signée par JOURDE et les 19 autres membres, le Comité annonce simplement que l'état de siège est levé et que des élections auront lieu dans les plus brefs délais. Des discussions s'engagent à cet effet avec les maires qui ont reçu délégation du Ministère de l'Intérieur pour l'administration provisoire de la Ville de Paris. Ces discussions sont rudes et JOURDE s'emporte à plusieurs reprises. Le Comité Central décide finalement de siéger à l'Hôtel de ville jusqu'aux élections et poursuit les discussions avec les maires (dont CLÉMENTEAU, maire du 18<sup>e</sup>) sur un projet de loi électorale qui sera transmis aux députés de Paris pour être déposé sur le bureau de l'Assemblée.

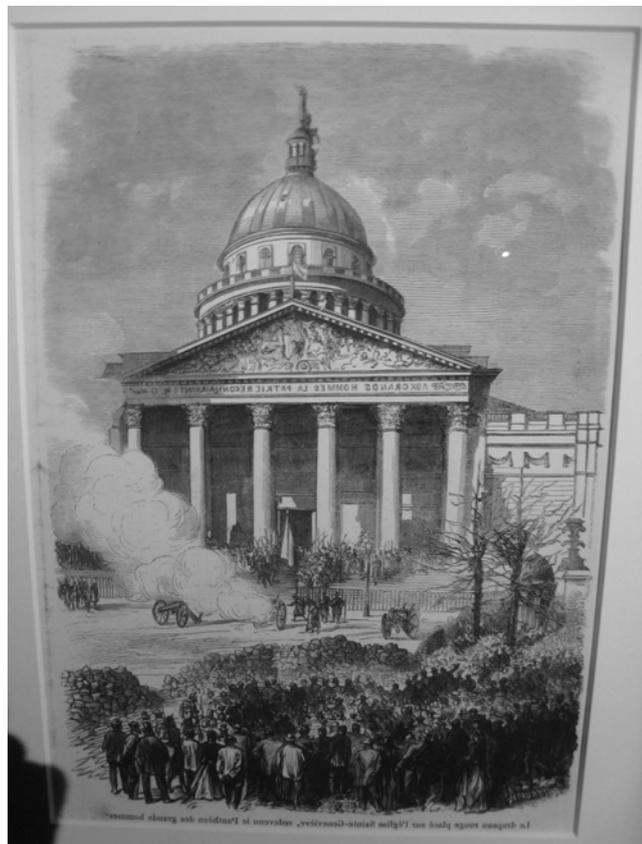
Sans attendre, il faut gérer les services publics et nommer des responsables à leurs têtes. VARLIN et JOURDE sont nommés délégués aux Finances. Les deux hommes sont proches, mais Eugène VARLIN, de 4 ans l'aîné, est déjà une figure du monde socialiste et il aide JOURDE dans son ascension à des postes de responsabilité. Dès le 19 mars, JOURDE est le véritable « Ministre des Finances » et il prend possession des bureaux, rue de Rivoli. Il a la tâche redoutable d'assurer le paiement de la solde des gardes nationaux. Ses rapports avec le sous-gouverneur de la Banque de France sont tendus, mais, de part et d'autre, on est soucieux d'éviter la rupture et on sait transiger afin d'éviter que des éléments plus radicaux s'emparent de la Banque par la force. JOURDE obtient une première avance d'un million prélevée sur le compte créditeur de la ville et qui sera suivie de plusieurs autres. Cet attachement à la légalité lui sera reproché par de nombreux collègues qui étaient partisans de « *couper les vivres* » à THIERS en prenant possession de la Banque.

Après deux reports, les élections sont fixées au 26 mars. Le 23, le Comité républicain des 20 arrondissements arrête la liste des candidats : le nom de François JOURDE figure sur celle du 5<sup>e</sup>. Il est élu, arrivant en 2<sup>e</sup> position sur les 5 candidats avec 7.310 voix sur 12.422 votants (derrière REGERE qui totalise 7.929 voix). L'élection de ce Conseil municipal tant désiré par les parisiens est largement fêtée dans les quartiers populaires.

Le Conseil de la Commune devait comporter 90 membres. En raison de doubles élections, d'absences (comme celle de BLANQUI) et de la démission immédiate d'élus modérés, il ne sont que 70, mais des élections complémentaires sont prévues. La majorité est jacobine et blanquiste. A défaut de BLANQUI, elle est conduite par DELESCLUZE et Félix PIAT, et elle a pour modèle la Commune de 1793. JOURDE fait partie de la minorité de tendance proudhonienne qui aimerait voir naître une fédération nationale des Communes, mais qui, en attendant, veut s'attacher au règlement de problèmes sociaux concrets. Le 29 mai, JOURDE est à nouveau élu à

la Commission des Finances, toujours avec Eugène VARLIN, et 2 autres membres. Il était l'un des membres du Conseil qui siégeait aussi au Comité central de la Garde Nationale qui survivait à l'élection de ce Conseil. Cette double appartenance ne l'empêcha pas de protester violemment contre l'intervention du Comité Central dans les affaires de son département, notamment sur la question de l'ordonnancement de la solde des gardes nationaux. D'une façon générale, et bien qu'il doive son mandat municipal à son passage par le Comité Central, il considère que celui-ci ne peut avoir aucun rôle gouvernemental, n'ayant reçu aucun mandat.

Le 30 mars, deux jours avant l'adoption à l'unanimité par la Commune d'un décret ordonnant la séparation de l'Église et de l'État, JOURDE participe dans son arrondissement à une grande manifestation anticléricale. Il déclare devant la foule et les bataillons rassemblés sur la place que le Panthéon redevient l'asile des Grands Hommes et que l'église Sainte-Geneviève est fermée au culte. Les bras de la croix qui surplombe le bâtiment sont alors cassés et un grand drapeau rouge confectionné par le Comité des Femmes socialistes du 5<sup>e</sup> est fixé au support tandis qu'un autre est déployé au sommet de la coupole.



Manifestation devant le Panthéon

Le 1<sup>er</sup> avril, JOURDE vote contre l'institution d'un Comité de Salut Public qui est adopté par 45 voix dont celle de REGERE, élu comme lui du 5<sup>e</sup> arrondissement, et qui assure les fonctions de maire. Ce dernier attaque JOURDE dans sa gestion des finances et le conduit à démissionner, mais la démission n'est pas acceptée. La cassure au sein du Conseil est pourtant bien réelle et le 8 avril, Félix PYAT met en doute à son tour la probité de JOURDE dans un article de son journal intitulé « *Le grand jour est le meilleur Ministre des Finances* ». Piqué au vif, JOURDE

détaille tous les mouvements de fonds intervenus depuis sa prise de fonctions, demande une commission d'enquête et donne à nouveau sa démission. Il affirme qu'une politique d'économie doit permettre de réduire les droits d'octroi, principale ressource de la ville, d'abaisser les impôts des plus pauvres, de doubler le budget de l'instruction publique, et de participer au financement d'associations ouvrières de production qu'il faut développer face aux entreprises capitalistes. Mais, dans le débat, il s'écrie « *Ne touchez pas au crédit public ; c'est une chose délicate* ». Et, au sujet de la Banque de France : « *Il est du plus grand intérêt pour la Commune de ménager et d'aider même cette institution* ». JOURDE maintient sa démission mais la grande majorité du Conseil lui garde sa confiance : il est réélu délégué aux Finances par 38 voix sur 44 votants. Comme l'écrit Maurice CHOURY, « *on connaissait sa conscience professionnelle de bon comptable. On savait que, dès le premier jour, il avait couru à la papeterie Gravache, boulevard Saint-Michel, acheter un gros registre de caisse pour consigner toutes les écritures comptables de son administration. On savait que ses grandes responsabilités ne l'avaient pas grisé et qu'il n'avait rien changé à son mode de vie. On savait que sa femme continuait à aller laver le linge du ménage sur les bords de la Seine. On connaissait la frugalité des repas qu'il prenait avec ses principaux collaborateurs au restaurant REY* ». Il donna toutefois un « coup de pouce » à son cousin germain, François Gabriel, pour obtenir une place d'inspecteur aux Halles centrales.

Vers la mi-avril, des maires d'arrondissement dont CLÉMENCEAU espèrent encore une réconciliation avec le gouvernement et se rendent à Versailles où ils s'entendent simplement dire par THIERS que « *Force restera à la loi.* » Dans ce contexte, la contestation de la Commune par le Comité central se fait plus forte chaque jour : le Comité lui rappelle qu'elle n'est qu'une administration communale et demande la suppression de la délégation à la Guerre, soulignant que la Garde Nationale constituait la seule force de résistance ... Les luttes intestines se développent aussi au sein de chaque organisme.

Le montant des sommes gérées par JOURDE durant son ministère (18 avril – 27 mai) a pu être résumé ainsi :

#### Recettes (en francs)

<i>En caisse au Ministère :</i>	4.000.000
<i>Banque :</i>	20.000.000
<i>Recettes journalières (octroi, douanes, enregistrement, timbres etc.)</i>	21.000.000
<i>Chemin de fer</i>	2.000.000
	-----
	47.000.000

#### Dépenses

<i>Une moyenne par jour de 600.000 F soit, jusqu'au 27 mai inclus</i>	47.000.000
---	------------

JOURDE gère les finances avec rigueur et combat avec succès les mesures financières de certains collègues qu'il juge arbitraires et dangereuses.

Mais il est aussi à l'origine de plusieurs mesures sociales visant à améliorer le sort des plus démunis :

- il fait attribuer une pension aux femmes des gardes nationaux « *tombés pour la défense des droits du peuple* »,
- il fait voter un moratoire sur les échéances de loyers et des traites ;
- le 6 mai a lieu un grand débat sur son projet concernant les *Monts-de-Piété*. Cette affaire est importante car, depuis plusieurs mois, de nombreux parisiens ont été contraints d'y déposer des objets de la vie courante et des vêtements afin de pouvoir nourrir leur famille. Certains membres de la Commune demandent purement et simplement la restitution des objets à leurs propriétaires et la liquidation des *Monts-de-Piété*. Comme toujours, JOURDE se montre soucieux de présenter des textes pratiques et de préserver les droits de chacun, y compris ceux des actionnaires : « *Ne faisons pas de la générosité avec l'argent des autres, s'écrit-il ; ne portons préjudice à personne* ». Il parvient à faire voter son projet qui prévoit la restitution des objets de moins de 20 francs aux emprunteurs et une indemnisation de 8 à 10 millions pour les *Monts-de-Piété*, car ces objets étaient très nombreux.
- le 12 mai lors d'un débat sur les marchés publics, il fait adopter un amendement précisant que les cahiers des charges devront comporter des prix minimum à respecter pour le travail à la journée ou à façon afin que les ouvriers ne soient pas exploités..

Paris apprend le 8 mai que le fort d'Issy est tombé aux mains des Versaillais. ROSSEL, délégué à la guerre, est envoyé devant la Cour martiale par 34 voix contre 2 et 7 abstentions dont celles de JOURDE, de VARLIN, de VALLES et de COURBET, qui ne s'estiment pas suffisamment informés. (ROSSEL qui était le seul officier supérieur à avoir rejoint l'insurrection se cachera dans le 5<sup>e</sup> avant d'être arrêté par les Versaillais et fusillé après avoir refusé toute échappatoire).

Les divergences au sein de la Commune sont de plus en plus évidentes. Le 15 mai, les minoritaires arrêtent un texte dans lequel ils déclarent ne plus assister aux réunions de l'Assemblée, se retirer dans leur arrondissement pour se consacrer à leurs fonctions municipales et à des contacts avec les bataillons de la Garde Nationale. Ce texte est porté à la connaissance du public le 16 mai, jour de la démolition de la colonne Vendôme. Les minoritaires se rendent néanmoins à la séance de la Commune le 17, à la surprise de la majorité qui les traite de « girondins ». Leur modérantisme leur est vivement reproché par la majorité jacobine et blanquiste, mais celle-ci ne veut pas se montrer moins socialiste qu'eux de sorte que les mesures sociales sont le plus souvent votées à l'unanimité.

Le 18 mai, le Comité Central parvient enfin à arracher à la Commune la direction de la guerre. Mais, le 21 mai, c'est l'entrée des Versaillais dans Paris. Pour s'y opposer, les effectifs de la Garde nationale sont importants (150 à 200.000 hommes selon les estimations), mais sur le papier seulement, car les bataillons sédentaires ne sont pas opérationnels et la démoralisation a grandement affecté les autres. La Commune dispose aussi de nombreuses pièces d'artillerie, mais n'a pas suffisamment de canonniers formés pour les mettre efficacement en œuvre.

## La Semaine Sanglante ( 21 – 28 mai)

Après la défection de ROSSEL, c'est à DELESCLUZE qu'incombe l'organisation de la résistance. Des directives sont données pour la construction de barricades, mais celles-ci sont trop tardives et n'empêchent pas la progression rapide des colonnes versaillaises. Dans le 5<sup>e</sup> arrondissement, JOURDE va retrouver REGERE chargé d'y conduire la résistance et ils oublient leur inimitié. A l'Hôtel de Ville, il s'indigne avec VALLES que des communards puissent procéder à l'exécution d'otages (ce fut notamment le cas de l'archevêque de Paris et du curé de la Madeleine). Lorsqu'il apostropha l'un des exécuteurs en lui disant qu'il ferait mieux d'aller au feu, il s'attira la réponse suivante, tout en étant mis en joue « *Ca vous déplaît à vous autres qu'on fusille les curés ?...Est-ce que vous voudriez par hasard qu'on leur en foute aussi aux membres de la Commune ?* ». Il n'apprécia sans doute pas davantage l'action des incendiaires et des « pétroleuses » qui mirent le feu à plusieurs bâtiments dont l'Hôtel de ville et le Palais des Tuileries.

Le 23 mai, le Comité de Salut Public vint trouver JOURDE au Ministère des Finances pour lui demander 2.000 F pour chacun des membres de la Commune. JOURDE estima que 1.000 F seraient suffisant. EUDES insista en faisant valoir que plusieurs de leurs collègues étaient pères de famille. JOURDE finit par imposer son point de vue et, ayant pris 40.000 F, il se rendit à la mairie du 11<sup>e</sup> arrondissement où les membres de la Commune s'étaient repliés en raison de l'avance des Versaillais et ils furent une trentaine à prendre part à la distribution.

Le lendemain, un incendie ravagea le ministère des Finances (décidé par le gouverneur de l'Hôtel de Ville pour les uns, provoqué par les tirs des Versaillais pour les autres) et l'histoire financière de la Commune est réduite en cendres. La défaite apparaissant inévitable, une proposition d'armistice est élaborée à la mairie du XI<sup>e</sup> et DELESCLUZE est chargé de la transmettre au gouvernement, mais elle est trop tardive et comporte des conditions inacceptables pour le gouvernement de THIERS.

Le 25, JOURDE et une cinquantaine de fédérés sont vus en compagnie de DELESCLUZE peu de temps avant que celui-ci aille tomber sur la barricade du boulevard Voltaire. Ce qui reste de la Commune doit alors se replier sur la mairie du XX<sup>e</sup>, rue de Belleville.

Le 26, JOURDE revient chercher des documents à la mairie du 11<sup>e</sup>, et en remontant sur Belleville, totalement épuisé, il s'arrête dormir dans un hôtel de la rue du Chemin Vert. Réveillé par une canonnade, il s'enfuit avec la complicité du logeur pour aller se réfugier chez un ami. La mairie du 20<sup>e</sup> est bientôt prise à son tour et les dernières barricades vont tomber.

Maurice CHOURY raconte ainsi le « sauve-qui-peut » de JOURDE : « *JOURDE a réussi à traverser sans encombre la moitié de Paris. A onze heures du soir, il frappe chez l'ami de la famille sur lequel il compte, rue de la Glacière. Mais la terreur inspirée par la répression est telle que l'ami des bons jours refuse sa porte au vaincu traqué. A une heure du matin, JOURDE traverse les terrains vagues près de la Bièvre. Des sentinelles l'interpellent. Il*

se sauve, roule sur la voie du chemin de fer de ceinture, échappe à ses poursuivants, rejoint la route d'Orléans (avenue du Général Leclerc) et se dirige vers le faubourg Saint-Germain en quête d'un gîte. Il porte de faux papiers au nom de ROUX, habitant rue du Bac.

A deux heures du matin, alors qu'il traverse la rue de Grenelle, trois gardes nationaux à brassard l'arrêtent et l'emènent au poste de la rue de Beaune. A huit heures, il est transféré à la mairie du 7<sup>e</sup>, 116 rue de Grenelle. Sous sa fausse identité, JOURDE se recommande alors à HORTUS, adjoint au maire de l'arrondissement, dont il avait été autrefois l'élève dans une institution de la rue du Bac. HORTUS le reconnaît ... et le dénonce. JOURDE est immédiatement déféré à la Cour martiale qui siège en face, à l'ambassade d'Autriche. Il est condamné à mort.

Le peloton est prêt quand arrive un ordre de surseoir aux exécutions signé par MAC-MAHON. JOURDE est alors emmené au Palais du Luxembourg. On le jette brutalement dans une cave. Il y a là cent dix prisonniers dans moins de cinquante mètres carrés. On y étouffe, on y meurt de soif...

JOURDE en est tiré le 1<sup>er</sup> juin pour être à nouveau placé devant un peloton, cette fois dans la cour de l'ancienne demeure des Présidents du Sénat. Les fusils sont armés quand, par la fenêtre, l'officier d'ordonnance de CISSEY fait signe de congédier le peloton. Pour la seconde fois rescapé de la mort, JOURDE est transféré à la Maison de justice de Versailles, en attendant sa comparution devant le Conseil de guerre.

Si l'équipée nocturne de JOURDE ne le sauve pas de la déportation, elle le sauve à coup sûr de la mort à laquelle il n'aurait pas échappé s'il avait été pris la veille. »

Son ami VARLIN n'eut pas la même chance : il fut fusillé le 28 mai, le dernier jour de la semaine sanglante.

Le 1<sup>er</sup> septembre, une perquisition est ordonnée au domicile de la demoiselle PALUT qui vient de quitter le 12 rue Monge pour le 13 rue Montorgueil, car la police a été informée qu'elle détenait une cassette qu'elle avait vainement tenté de confier à une voisine lors de l'entrée des troupes versaillaises dans Paris. Le rapport du commissaire précise que la cassette contenait quantité de lettres signées Francis (prénom souvent utilisé par JOURDE de préférence à François), et aussi quelques lettres de son premier amant, mais aucun écrit politique ni aucun argent.

### Autres portraits

Après le portrait dressé plus haut par Maurice CHOURY (auquel nous avons beaucoup emprunté pour relater l'activité de JOURDE durant les deux mois de gouvernement de la Commune), en voici quelques autres qui sont plus ou moins flatteurs selon le jugement porté par l'auteur sur la Commune.

Dans sa série « Les Hommes de la Commune » publiée par *L'Illustration*, CLERC le dépeint ainsi : « C'est un jeune homme d'une taille élevée, à la figure pleine d'intelligence, encadré par une longue barbe blonde. Son intelligence éclate dans son regard et dans toute sa physionomie. Il possède un véritable talent oratoire qui lui permet de rendre les discussions financières claires et accessibles à tous les esprits. Son visage, long et osseux, est défiguré par une tache dartreuse qui forme une large cicatrice sur l'une de ses joues. »



Maxime DU CAMP, ami de FLAUBERT et farouche opposant à la Commune qu'il a vécu personnellement, dresse un portrait plus « vachard » : « C'était une sorte d'utopiste qui n'eut point recherché la violence, mais qui n'aurait peut-être pas refusé de s'y associer s'il l'eut cru nécessaire à la réalisation de ses rêveries... Sobre et laborieux, mais se faisant d'étranges illusions sur sa propre valeur, il se considérait comme un grand financier parce qu'il était un bon comptable, semblable à un calligraphe qui se croirait poète parce qu'il a une belle écriture. De santé douteuse, chétif malgré sa haute taille, assez triste, volontiers emphatique, il avait la paupière lourde, la lèvre inférieure épaisse et le menton ravalé comme celui de presque tous les rêveurs. Sa personne était non pas débraillée, mais négligée ; il y avait en lui quelque chose du vieil étudiant qui a longtemps traîné sur le banc des écoles. »

M. Francisque SARCEY en a fait un portrait peu flatté : « Ce JOURDE, dit-il, était un grand blond, cheveux et barbe à tous crins, jamais peigné, horriblement sale et très fier. » La silhouette me paraît exagérée : « il n'avait ni bonne ni mauvaise tenue, il n'en avait pas ; il s'abusait sur lui-même et s'estimait de force à diriger les finances d'un grand pays lorsque – au dire de ceux qui l'ont connu – il était à peine capable de faire un employé de troisième catégorie. En 1868, il avait fondé une maison de commerce et avait subi une déconfiture qu'il attribua naturellement à ses adversaires politiques. Néanmoins, au

*milieu des gens de la Commune, il apparaît avec une physionomie spéciale : il était probe et, à cet égard, reste à l'abri de tout soupçon. »*

Ainsi, même pour ceux qui assimilent communard avec pillard, voleur et assassin, le portrait de JOURDE est rarement totalement négatif.

### **Le Conseil de guerre**

Le Conseil de guerre chargé de juger les membres de la Commune et du Comité central débute ses travaux le 6 août à Versailles dans la grande salle du Manège. La mise en scène est impressionnante. C'est un événement mondain où la haute société parisienne va se montrer. Dans le box des accusés, ils ne sont que 17. Certains ont péri dans les combats, beaucoup sont en fuite et seront condamnés par contumace. Et parmi ces 17, peu nombreux sont ceux qui, comme JOURDE, ont joué un rôle de premier plan.

Pour Jules CLARETIE qui, dans son *Histoire de la Révolution de 1870-1871*, nous donne un nouveau portrait de JOURDE au moment du procès, il apparaît comme « *un jeune homme grand, sec et maigre, la barbe blonde et rare courant en frisons légers sur ses joues crises, tel qu'un Christ de rencontre sculpté par une main inhabile. De ce corps émacié, de cette tête dont les oreilles se décollent du crâne, sortait une voix bien timbrée, rapide, qu'on entendait de tous les coins de la salle. JOURDE avec une habilité rare, une lucidité d'intelligence, établissait ses comptes d'administration et se défendait d'avoir fait de la politique. En servant la Commune, il avait servi l'Etat, c'était son mot. »*

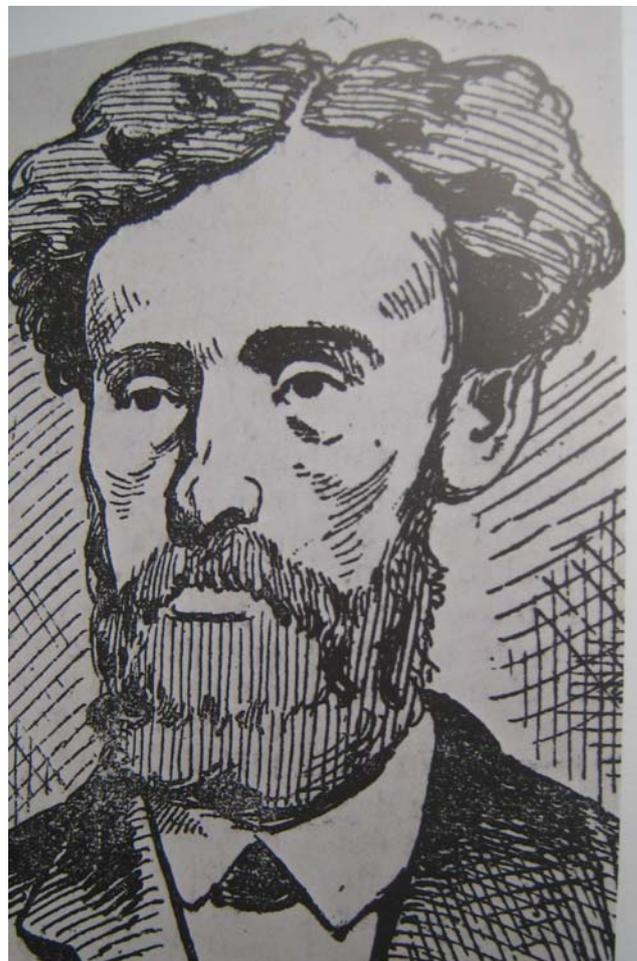
Il étonna le tribunal et l'auditoire par un numéro phénoménal de comptabilité dans lequel il exposait sa gestion en détail. Il y ajouta un mémoire intitulé *Ma délégation aux Finances et mon attitude en qualité de membre de la Commune*. JOURDE bénéficia des circonstances atténuantes et fut condamné à la déportation simple le 2 septembre. Il fut transféré à Fort-Boyard le 24 décembre et partit pour la Nouvelle Calédonie et l'île des Pins le 3 juin 1872 sur la frégate *La Guerrière*. Le Figaro en date du 17 avril fait état d'une visite d'adieu de Mme JOURDE à son fils.

Son cousin François Gabriel passa aussi devant le Conseil de guerre où il fit valoir que, nommé le 10 mai, il n'exerça ses fonctions aux Halles centrales que durant 3 jours. Il fut condamné à la déportation simple le 21 mars 1872, et la peine fut commuée en 3 ans de prison avec privation des droits civiques le 16 décembre suivant.

### **L'évasion du bagne et les années d'exil**

L'évasion du bagne était une aventure très difficile et risquée. JOURDE, grâce à sa qualité de simple déporté eut la possibilité de se déplacer librement et d'avoir un peu d'argent en travaillant comme comptable à Nouméa à partir d'octobre 1873. Il put ainsi entrer en rapport avec un capitaine de navire franc-maçon qui commandait un cargo australien et arrêta avec lui les conditions financières de l'opération, le plus gros de la somme ne pouvant être acquitté qu'après le débarquement en Australie. Il s'en ouvrit à Henri de ROCHEFORT qui l'assura pouvoir se

procurer rapidement le montant convenu, ainsi qu'à quatre autres déportés. Le 20 mars 1874, les 6 hommes prenaient place à bord du *Peace-Comfort-Ease* et débarquèrent huit jours plus tard à Newcastle (Australie). ROCHEFORT télégraphia à Paris pour demander à ses amis de réunir les 10.000 francs promis au capitaine ; ceux-ci organisèrent discrètement une souscription avec le soutien de GAMBETTA et la somme fut envoyée à Londres d'où un ami du célèbre pamphlétaire put la virer télégraphiquement en Australie.



Légende du dessin : Portrait de Jourde, délégué aux Finances de la Commune, l'un des « dix-sept »

Les rapports de police nous renseignent ensuite précisément sur l'itinéraire de JOURDE. Il arrive à San Francisco le 25 mai, puis à New-York le 2 juin où il donne plusieurs conférences. Le 26 juin, il est à Londres et accepte le banquet donné en son honneur par la « proscription ». Il se brouille avec ROCHEFORT avant de quitter Londres en décembre pour Strasbourg où un ancien collègue de la Commune lui confie la direction de la comptabilité des établissements de mécanique de Schiltigheim qu'il dirige. Le 18 mars 1876, ils assistent tous les deux à un banquet donné à Lausanne pour l'anniversaire de l'insurrection. Peu de temps après, ils sont expulsés d'Alsace-Lorraine par les autorités allemandes.

JOURDE s'établit alors à Genève où sa femme vient le rejoindre (mais les rapports de police ne donnent pas plus d'informations sur elle). Avec Paschal GROUSSET, il y

publie en 1876 un ouvrage qui dépeint les conditions de vie des déportés : *Les condamnés politiques en Nouvelle-Calédonie : Récit de deux évadés*. Cet ouvrage contribue, avec d'autres, à sensibiliser l'opinion publique au problème des déportés et contraint le gouvernement à prendre des mesures humanitaires.

Il eut aussi à Genève une violente querelle avec Eugène VERMERSCH qui s'en prenait avec brutalité à plusieurs anciens camarades et qui traita JOURDE de gredin, de traître, et même de « *vil espion au service du gouvernement de Versailles* », parce qu'il avait laissé survivre la Banque de France. Il le soupçonnait aussi de vouloir devenir le ministre des Finances de GAMBETTA. L'affaire se termina devant les tribunaux suisses.

Il quitte Genève en septembre 1876 pour Bruxelles où il achève la rédaction de son deuxième ouvrage, *Souvenir d'un membre de la Commune*. Sur la première de couverture, son éditeur fait figurer la mention « Cet ouvrage sera interdit en France » et fait part de son intention de publier une série d'ouvrages socialistes-révolutionnaires dont les auteurs appartiennent pour la plupart à « *la proscription issue de cette formidable et vaillante insurrection de 1871* », ceci en vue de dénoncer « *cette vieille et vermoulue société bourgeoise personnifiée dans ces deux cancers de l'humanité : les armées permanentes et les prêtrailles, le sabre et le goupillon !* ». La publication de l'ouvrage est suivie d'une décision d'expulsion du gouvernement belge en juillet 1877, confirmée par la Chambre des députés devant laquelle ses amis avaient porté l'affaire.

Voici donc JOURDE de retour à Londres où se trouve la plus grande partie de la proscription communarde qui a essentiellement comme centres d'intérêt : la préparation du banquet anniversaire du 18 mars, l'organisation de tombolas en faveur des détenus en Nouvelle Calédonie, le suivi des débats sur l'amnistie à la Chambre des Députés, le soutien aux mouvements socialistes en Angleterre et en Allemagne\*. La colonie est divisée par des rivalités personnelles et idéologiques vis-à-vis desquelles JOURDE garde ses distances. Il a des manières de gentleman jugées hautaines par beaucoup qui lui reprochent de ne parler que de lui et de son évasion et de ne vouloir fréquenter que « les gros bonnets ». On le voit souvent en compagnie de Jean-Baptiste CLÉMENT, son ancien collègue au Conseil et l'auteur du *Temps des cerises* écrit en 1867, et devenu l'hymne des communards. Durant cette période, il collabore à certains journaux comme *La Marseillaise* et entretient une correspondance suivie avec Benoît MALON qui éclaire bien sa pensée politique.

### Ses idées politiques

Benoît MALON était presque un « pays » puisqu'il était originaire du Forez, mais coté Loire ; né à Précieux en 1841, élevé par son frère Jean, instituteur, qui lui fit acquérir une bonne formation, il gagna Paris en 1863 et devint l'un des dirigeants de la section française de l'Association internationale des travailleurs avec Eugène VARLIN. Comme JOURDE, il fut élu le 26 mars 1871 au Conseil de la Commune et vota ensuite contre la création du Comité de Salut Public. En revanche, il a des convictions beaucoup plus radicales que celles de

JOURDE qui était profondément imprégné de l'idéal socialiste mais restait pragmatique et méfiant vis-à-vis des idéologies. La correspondance qu'ils échangèrent durant leur exil en porte témoignage, MALON écrivant de Milan puis de Lugano en Suisse, JOURDE lui répondant de Londres, 26, Grafton place, Euston square, N.W.



Photographie prise à Genève en 1876 (cliché Schweitz)

MALON est partisan d'une collectivisation intégrale, y compris celle de la terre ; il est opposé aux mutuellistes dont il considère que JOURDE fait partie. « *Nous repoussons l'autorité dans la famille et dans l'école que chante l'inconséquent PROUDHON, écrit-il, car si on a l'autorité dans la famille et dans l'école, on l'aura dans la commune et dans l'État* ».

La réponse de JOURDE est claire : « *Permettez-moi de vous le dire : aucune école ne me donne satisfaction. Aussi ne suis-je ni mutuelliste, comme vous le pensez, ni précisément individualiste dans le sens absolu du mot, ni collectiviste, ni communiste, ce qui, au fond, me paraît un peu se confondre avec le collectivisme... Je suis franchement socialiste en ce sens que je ne crois pas à la nécessité de l'antagonisme des intérêts, que j'estime que l'intérêt bien entendu de tous les hommes doit, dans un temps plus ou moins rapproché, leur démontrer la nécessité absolue d'une politique nouvelle, d'une économie nouvelle, d'une morale nouvelle affirmant que le bien-être de chacun est la loi suprême de tous ... A mon sens, les socialistes théoriciens ont le tort de prendre la question de propriété comme point de départ. Pour moi, les lois qui régissent la propriété ne sont que la résultante d'un état social déterminé. La forme propriété n'est pas*

## Ses obsèques

autre chose qu'une conséquence rigoureuse des lois morales, politiques, sociales qui régissent les rapports des hommes entre eux.

Et puis, enfin, expliquez-moi l'établissement de votre collectivisme. Passons un peu de la théorie à la pratique. Cette propriété collective, quelles lois régiront ses rapports et, d'abord, comment la réaliserez-vous ? Qui règlera de manière équitable les rapports d'échange des services de ces groupes entre eux. »

Ou encore, dans une autre lettre : « Je crois à une modification profonde de la propriété dans un sens en opposition au mode individuel actuel, mais ce, après une série de modifications ou de révolutions qui auront préalablement, sans nier la question sociale, au contraire, transformé les rapports politiques, moraux, etc, des hommes entre eux. »

Dans ses idées comme dans son action durant la Commune, beaucoup de militants le taxeront de « modérantisme ».

### Le retour en France

Les lois d'amnistie sont votées en 1879 et 1880, portées notamment par GAMBETTA et Victor HUGO. En février 1880, JOURDE rentre en France et travaille aussitôt à la réalisation d'un quotidien *La Convention Nationale* destiné à faire connaître les idées de la minorité des membres de la Commune et à faire le procès de la majorité. Le journal ne paraîtra que durant deux mois dans l'année 1881.

En janvier de cette année, il se présente aux élections municipales dans le quartier Saint-Ambroise du XI<sup>e</sup> arrondissement de Paris, mais c'est un échec. Il adhère à l'*Alliance socialiste républicaine* et se présente à des élections législatives à Lyon en novembre; il doit se désister au dernier moment devant les accusations « d'opportunisme » qui lui sont faites par un autre candidat de ce parti.

Il ne se consacre plus désormais qu'au journalisme et prend la direction du *Siècle*. C'est au nom de la presse qu'il prononce quelques mots lors des funérailles de Victor HUGO, le 1<sup>er</sup> juin 1885.

Il change aussi facilement de domicile que dans sa jeunesse puisqu'il demeure successivement 251 boulevard Raspail (février-mai 1880), 6 rue Monge (août 1880-janvier 1883), 24 rue des Moines (janvier 1883 - juillet 1886), 54 rue des Abesses (juillet 1886-octobre 1890) et enfin 9 rue Cauchois, près de la place Blanche.

Il aurait envisagé un moment l'exploitation d'une source minérale en Auvergne et aussitôt tous ceux qui ne peuvent supporter la réputation d'intégrité qu'il a acquise lors de son procès dénoncent un moyen de blanchir le, voire les millions, qu'il a mis de côté pendant la Commune.

En 1886, il se rallie au programme radical socialiste, considérant qu'une candidature purement ouvrière n'est pas encore praticable et qu'il faut arriver à réformer sans révolution violente.

Sa maladie qui se manifeste par des crachements de sang de plus en plus fréquents le contraint à réduire progressivement son activité. Son dernier travail sera un emploi de comptable à la société d'assurance *La Mutualité*

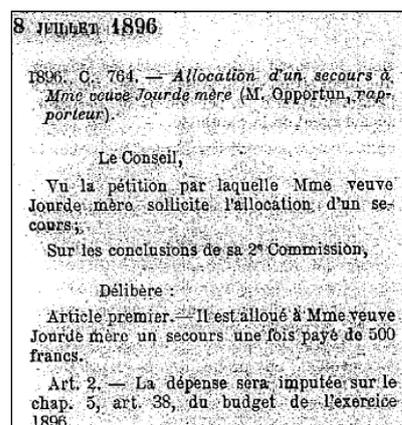
François JOURDE décède à Nice où il se reposait sur prescription de son médecin le 20 mars 1893. Son acte de décès précise qu'il est alors publiciste, domicilié à Paris dans le 18<sup>e</sup> arrondissement, et surtout qu'il est marié à Delphine METZGER. On ignore à quelle date ce mariage a été contracté.

Le lendemain, Édouard VAILLANT lui rendit hommage au Conseil municipal de Paris : « JOURDE fut ministre des finances de la Commune et sa pauvreté n'en fut en rien diminuée ». Sur sa proposition, le Conseil lui octroi une concession perpétuelle de 2 mètres au cimetière du Montparnasse. Selon certains articles de presse, sa mère dut bien évidemment accepter qu'il ne fut enterré que civilement, mais elle serait parvenu à le faire inhumer dans la concession familiale qu'elle avait acquise dans ce cimetière lors du décès de son mari.

Son corps arrive en gare de Lyon le 23 et il emmené rue Cauchois. Les mouvements socialistes s'efforcent de rassembler le plus de monde possible pour l'accompagner au cimetière le lendemain 24, afin que ses obsèques ne passent pas inaperçues après celles de Jules FERRY qui ont eu lieu 48 heures plus tôt. Le cortège quitte la rue Cauchois à 12 heure ; le deuil est conduit par son neveu Henri METZGER, et ses cousins Pierre JOURDE, Arthur et Antoine LAVARENNE, CHIBOUT et VALON ; les cordons du poêle sont tenus par d'anciens membres de la Commune ; le convoi emprunte les Grands Boulevards, puis les boulevards Sébastopol, St-Michel, St-Germain et la rue de Rennes ; il est suivi par 400 à 600 personnes selon les estimations. Ce n'est qu'à l'arrivée au cimetière que les drapeaux rouges sont déployés au cri de « Vive la Commune ». Dans son discours, Paschal GROUSSET rappelle que « son caractère était fait d'une conception prompte et nette, d'une intrépidité calme et du doux entêtement des Arvernes ».

Sa tombe qui n'était pas entretenue a été reprise par la ville et il n'est plus possible aujourd'hui de retrouver le souvenir de François JOURDE dans ce cimetière.

Sa mère lui survécut, mais dans un tel dénuement que la



pauvre Jeanne RODIER dut solliciter une aide sociale. Le 8 juillet 1896, le Conseil municipal de Paris lui octroya une aide de 500 francs. Domiciliée 6 rue de Vanves, elle s'éteignit le 28 octobre 1896 dans un hospice.

\* C'est en l'Allemagne qu'à cette époque les socialistes plaçaient leurs plus grands espoirs et les exilés allemands étaient régulièrement invités aux banquets de leurs amis français. Un rapport de police note qu'à l'issue du banquet anniversaire du 18 mars 1878, le nommé JOFFRIN encensa les Allemands qui avaient parlé de l'idiotie des

frontières entre les peuples et conclut en disant : « Alors, avec la Révolution triomphante disparaîtront toutes les causes d'antagonismes suscitées par la guerre et, sans combat, vous nous rendrez l'Alsace et la Lorraine ! » (sic)

#### Sources principales :

- *La Commune au Quartier Latin*, Maurice CHOURY (Livre Club Diderot, 1971)
- *Dictionnaire biographique du mouvement ouvrier français*, Jean MAITRON

- *Grande histoire de la Commune*, Georges SORIA, 1971
- *Les convulsions de Paris*, Maxime DU CAMP
- *L'Illustration*, 10 juin 1871
- *La Revue socialiste*, septembre 1896
- Archives de la Préfecture de Police (BA 1130)
- Remerciements à Bernard OLIVIER pour des photographies
- Les livres de François JOURDE, *Souvenirs d'un Membre de la Commune*, Bruxelles 1877., et, en collaboration avec Paschal GROUSSET, *Les Condamnés politiques en Nouvelle-Calédonie*, Genève 1876, sont accessibles sur Gallica (<http://gallica.bnf.fr/>)

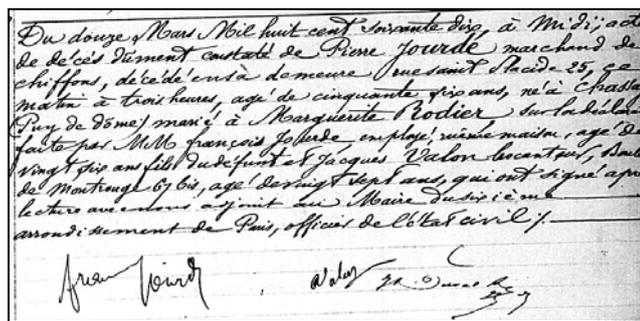
## ASCENDANCE DE FRANÇOIS JOURDE

par Jean-Pierre BARTHÉLEMY (cghav-1260) et Michel COLAS (cghav-1582)

Comme le mariage des parents de François JOURDE n'a pas été retrouvé, nous ne disposons, au départ, que de son acte de naissance à Chassagne :

« L'an 1843, le 5 juillet, est comparu Antoine RODIER, âgé de 55 ans, grand-père de l'enfant, cultivateur habitant Chassagne, qui nous a présenté un enfant né le 4, de Pierre JOURDE, âgé de 28 ans, marchand résidant actuellement à Paris, et Jeanne RODIER son épouse, fille du déclarant, âgée de 20 ans et auquel il a déclaré donné le prénom de François... »

et des deux actes de décès de ses parents retrouvés dans les registres parisiens :



« L'an 1896, le 28 octobre à 9 heures un quart du matin. Acte de décès de Marguerite RODIER, âgée de 74 ans, sans profession, née à Chassagne (Puy-de-Dôme), domiciliée rue de Vanves 6, décédée rue Daviel 96, hier soir à 5 heures, fille de Antoine RODIER et de Marie ALBANEL, époux décédés, veuve de Pierre JOURDE. Dressé par nous...officier de l'état civil du 14<sup>e</sup> arrondissement de Paris sur la déclaration de Jules GIRAUDET et de Antoine CHEVALIER, 50 ans, employés Boulevard de Port-Royal 123 ... »

Le contraste entre ces deux derniers actes — espacés de 26 ans — est frappant. Le premier est laconique et erroné ; le second est parfaitement renseigné.

La mère de François est dite Jeanne à sa naissance à Chassagne ; il la nomme Marguerite lorsqu'il déclare le décès de son père à Paris, prénom confirmé dans l'acte de décès de l'intéressée. Lors du décès de son père, il affirme aussi que celui-ci est né à Chassagne alors qu'à cette époque, le nom de JOURDE est inconnu sur la commune. La connaissance de ses origines auvergnates paraît donc assez limitée, au moins du côté paternel.

On trouve effectivement à Chassagne la naissance de Marguerite RODIER le 28 août 1822, mais c'est à Ternant, que naît Pierre JOURDE, le 28 mai 1814. A partir de ces actes, il a été possible d'établir l'ascendance suivante :

- 1- François JOURDE, ° 05.07.1843 Chassagne, + mars 1893 Nice
- 2- Pierre JOURDE, ° 28.05.1814 Ternant, + 12.03.1870 Paris 6<sup>e</sup>
- 3- Marguerite (Jeanne) RODIER, ° 28.08.1822 Chassagne, + 28.10.1896 Paris 14<sup>e</sup>
- 4- Jean JOURDE, ° 24.01.1769 Ternant, y x 11 pluv. an 6,
- 5- Jeanne GAULFIER, ° 03.04.1776 Ternant,
- 6- Antoine RODIER, ° 21.04.1788 Chassagne, y + 25.02.1868, x 09.06.1813 St-Hérent,
- 7- Marie ALBANEL, ° 27.02.1791 St-Hérent, + 06.06.1872 Chassagne
- 8- Pierre JOURDE, ° 30.10.1735 Ternant, y x 12.01.1768,
- 9- Anne GAULFIER, ° 13.10.1745 Ternant,
- 10- Jean GAULFIER, x 02.03.1772 Ternant,
- 11- Antoinette GAULFIER, + après 30.01.1798
- 12- Quintien RODIER, de Pouchenirgue, b. 11.11.1747 Chassagne (y x1 02.06.1778 Jeanne BERGER), y x2 22.05.1787
- 13- Marguerite MERLE, b 15.12.1761 Chassagne
- 14- Joseph ALBANEL, ° 14.12.1749 St-Hérent, y + 13.01.1816
- 15- Marie MARTIN, + 28.05.1827 St-Hérent,
- 16- Pierre JOURDE, b 08.05.1701 Dauzat, x Ternant 25.02.1732
- 17- Anne SAUVAT, ° ca 1702, + 17.12.1767 Ternant
- 18- Pierre GAULFIER, dit Tisserand, ° ca 1714, x 04.03.1734 Ternant, y + 25.07.1786
- 19- Elisabeth FABRE, + 19.08.1779 Ternant
- 20- Gaspard GAULFIER, dit Clerc, ° 16 ou 20.03.1704 Ternant, y + 24.10.1789, y x 10.02.1733
- 21- Jeanne MOSNIER, b 04.03.1712 Dauzat, + 12.11.1788 Ternant,
- 22- François GAULFIER dit Moneyroux
- 23- Jeanne MERLE, b 02.08.1723 Dauzat, + 24.06.1772 Ternant
- 24- Antoine RODIER, de Pouchenirgue, b 27.04.1722 Chassagne, y x 19.10.1743
- 25- Marie CHARROIN, ° ca 1724 (Roche-Charles ?), + 07.02.1790 Chassagne
- 26- Gabriel MERLE, b 03.06.1734 Chassagne, y x 11.04.1758
- 27- Jeanne MORANNE, b 20.09.1744 Chassagne

28- Jean ALBANEL, b 18.03.1719 St-Hérent, y + 11.11.1793, x 15.01.1743 La Chapelle-Marcousse  
 29- Marie ANDRAUD, ° ca 1726 La Chapelle-Marcousse ?  
 32- Pierre JOURDE, + 10.08.1727 Ternant  
 33- Marguerite PARADRE, + 08.10.1732 Ternant  
 40- Jean GAULFIER, dit Clerc, x 28.02.1702 Dauzat  
 41- Isabeau BOUSSIS (BOUCHET), ° ca 1675, + 26.02.1751 Ternant,  
 42- Jean MOSNIER, laboureur, b 29.08.1681 Moulet, Dauzat, y + 17.04.1755, x ca 1710  
 43- Jeanne JURIE, b 10.11.1685 Dauzat, y + 12.03.1757 ?  
 44- Jean GAULFIER dit Mouneyrou (meunier), + 30.01.1759 Ternant, x 10.01.1708 Dauzat,  
 45- Isabeau MARTIN, + 29.12.1731 Ternant,  
 46- Sébastien MERLE, x 07.02.1708 Dauzat,  
 47- Michelle GUITTARD, de Boslabert, Roche-Charles,  
 48- Jean RODIER, de Pouchenirgue, x 11.02.1720,  
 49- Jeanne BOYER, ° ca 1695, + 30.10.1750 Chassagne,  
 50- Antoine CHARROIN, de Roche-Charles,  
 51- Marie CHANDALER (CHANDELIER),  
 52- Giraud MERLE, + 26.02.1785 Chassagne, y x 14.02.1730  
 53- Françoise CONSTANT, + 03.09.1777 Chassagne,  
 54- François MORANNE, maréchal au bourg de Chassagne, y x 13.01.1735  
 55- Jeanne, Michèle RODIER, de Roche-Charles  
 56- François ALBANEL, ° ca 1677, + 28.05.1751 St-Hérent, y x 04.02.1712  
 57- Isabeau CHANDEZON, + avant 1736  
 58- Jean ANDRAUD, + avant 1743, de Venèche, La Chapelle-Marcousse,  
 59- Jeanne SANTOIRE (SANCTOUAIRE), + après 1745  
 80- Pierre GAULFIER, dit Clerc,  
 82- Pierre BOUSSIS, + 22.04.1699 Dauzat,  
 84/85- Michel MOSNIER x Anne VERDIER  
 86/87- Jean JURIE x Gabrielle BORNE  
 88/89- Balthazar GAULFIER x Alix PAGÈS,  
 90- Antoine MARTIN,  
 92- Laurent MERLE, x 28.02.1677 Dauzat,  
 93- Anne FABRE,  
 94- Pierre GUITTARD,  
 104- Robert MERLE, b 27.11.1679 Dauzat (?), + 03.05.1751 Chassagne, y x 06.11.1708  
 105- Jacqueline LAFONT, b 17.03.1690 Chassagne, y + 15.02.1774  
 108- Etienne MORANNE, + 11.02.1756 Chassagne, x1 04.02.1706 Antoinette BOUSSIS, x2 xx.02.1714 Chassagne  
 109- Jeanne B(O)UHAUD, de Valbeleix,  
 110/111- Jacques RODIER ? x Agnès GIROIT  
 112- Robert ALBANEL, + 26.04.1703 St-Hérent  
 113- Catherine JURYE, + 19.12.1705 St-Hérent  
 114/115- Pierre CHANDEZON x Jeanne MARION,  
 164- Pierre BOUSSIS,  
 208- Michel MERLE (?), + 12.10.1691 Chassagne  
 209- Françoise MERLE,  
 210- Antoine LAFONT, Combes, + 03.04.1708 Chassagne,  
 211- Catherine BERTHELAGE, b 21.01.1655 Chassagne, y + 07.11.1735,  
 216- Jean MORANNE  
 422- François BERTHELAGE ?, + 25.10.1692 Chassagne  
 423- Jeanne RANVIER ?, + 01.10.1685 Chassagne,

## En guise de conclusion,

On peut s'interroger sur la façon dont François JOURDE cousinait avec ceux qui ont conduit son deuil : Pierre JOURDE, Arthur et Antoine LAVARENNE, CHIBOUT et VALON.

Pierre JOURDE pourrait être un fils de son oncle Jean, frère de François Gabriel, et peut-être le filleul de son père, né à Paris dans la période pour laquelle il n'y a plus d'archives, car nous ne trouvons trace de la naissance d'un Pierre JOURDE ni en Auvergne, ni à Paris après 1860.

Arthur LAVARENNE – en fait, François Arthur – était un cousin germain de François, fils de Gabriel et de Catherine RODIER, la sœur aînée de Marguerite. Gabriel était aussi « monté à Paris » pour y exercer le métier de brocanteur. Il a d'abord habité Châtillon où est né François Arthur le 18.03.1858, puis il a perdu sa femme (décédée à Chassagne le 26.08.1859), et s'est installé 11 rue Jolivet dans le 14<sup>e</sup> arrondissement. Arthur a effectué son service militaire de novembre 1879 à septembre 1883 et passa plus d'un an en Afrique durant cette période. A son retour, il reprit, avenue du Maine, l'activité de brocanteur qu'il avait déjà exercée avec son père.

Antoine LAVARENNE pourrait être le frère d'Arthur puisque Gabriel et Catherine RODIER ont donné ce prénom à un enfant né le 5.04.1845 à Chassagne. Plus probablement, il doit s'agir Charles Antoine LAVARENNE, fils d'Antoine, ce dernier étant le frère de Gabriel ci-dessus nommé, mari de Catherine RODIER. Antoine avait obtenu le diplôme nécessaire à la profession d'instituteur qu'il exerça successivement à Chassagne (1842-1849), à Trouy (18) pour se rapprocher de son beau-frère, l'abbé GALLEYRAND (1849-1852), puis à Thaumiers (18) où il décéda le 19.11.1855 ans à 37 ans. Charles Antoine, né à Trouy le 26.02.1850 dut suivre sa mère, Marie GALLEYRAND, qui regagna Chassagne, et monta plus tard grossir la colonie parisienne, mais pas en qualité de brocanteur : il s'établit comme pâtissier à Issy, puis à Paris 15<sup>e</sup>, 14 rue Bargue et demeurait 212 rue de Vaugirard. Après le décès en 1881 de sa première femme, Alexandrine MADELINE, originaire d'Orléans, il bénéficia d'un décret du Président de la République levant « la prohibition établie contre les mariages entre beau-frère et belle-sœur » et épousa la sœur d'Alexandrine, Léonie Anaïs, le 25.05.1882 à Paris 15<sup>e</sup>. Il suivit de près François JOURDE dans la tombe puisqu'il décéda le 04.09.1894, son cousin Arthur étant présent lors de la déclaration de décès.

Les LAVARENNE connaissait depuis longtemps le chemin de la capitale : en 1792, un nommé Pierre LAVARENNE de Chassagne a obtenu une carte de sûreté précisant qu'il était âgé de 70 ans, qu'il était employé à la Halle et présent à Paris depuis 1746 !

Pour les nommés CHIBOUT et VALLON, il est difficile de les identifier en l'absence de prénom, mais les VALLON étaient une vieille famille de Chassagne apparentée aux GOLFIER (GAULFIER) et aux RODIER.

## AUVERGNATS DE LA COMMUNE DE PARIS DÉPORTÉS EN NOUVELLE CALÉDONIE

Relevés par Michel COLAS (cghav-1582) dans l'ouvrage de R. PÉRENNÈS

*Michel COLAS a effectué ce relevé dans l'ouvrage de + M. Roger PÉRENNÈS : « Déportés et forçats de la Commune. De Belleville à Nouméa. » Ouest-Editions, Université inter-âges de Nantes, sept.1991) et obtenu l'autorisation de l'auteur pour sa publication.*

*Ne s'arrêtant pas en si bon chemin, il a fait don de cet ouvrage à la bibliothèque du CGHAV où il peut être consulté.*

*La page où figure le nom relevé est indiquée entre parenthèse à la fin de chaque rubrique.*

*La Rédaction*

### Cantal

**BAYOL Jean**, ° 03.06.1839 Lastic. Célibataire. Galochier. Rapatrié ca 1879. (p.240) Matricule 843

**BLANQUIÉ Jean, Marie**, ° 13.01.1844 Senezergues. Marié, 2 enfants. Tourneur sur bois. Amnistié. Rapatrié (p.195) Matricule 69

**BRASQUIES Jean**, ° 06.10.1823 Maurs. Hab. Paris. Veuf, 1 enfant. Cordonnier. Rapatrié en 1877. Libéré en 1879 (p.425) Matricule 2.544

**CHALVET Etienne, Pierre**, ° 11.05.1839 Chaliers. Marié, 3 enfants. Porteur aux halles. Rapatrié ca 1879. (p.286) Matricule 1.366

**CHAUVET Antoine**, 11.11.1834 St-Chamant. Célibataire. Amnistié. Rapatrié.(p.470) Matricule 3.018

**CHAVARIBEYRE Antoine**, ° 15.11.1835 St-Flour. Hab. Paris. Non marié. Garçon parfumeur. Rapatrié ca 1879. (p.433) Matricule 821

**CHAVINIER Jean François**, ° 30.05.1837 Champagnac. Marié sans enfant. Cordonnier. Amnistié. Rapatrié. (p.335) Matricule 1.583

**DELRIEUX Joseph**, ° 19.09.1830 Aurillac. Hab. Paris. Non marié. Ébéniste. Sort inconnu après 1878. (p.426) Matricule 2.507

**FAYON Marguerite**, femme DOUTAUT, ° 30.03.1835 Coren. Hab. Paris. Célibataire. Journalier. Pendant la Commune, elle invective les réfractaires et distribue des cartouches sur les barricades. En Nouvelle Calédonie, elle épouse Léopold Pierre DOUTAUD (° 04.06.1836 Paris, serrurier, engagé volontaire en 1870, amnistié en 1879). Rapatriée en 1880 (p.573) Matricule 1.386

**FRAISSE Jean**, ° 02.07.1847 Massiac. Hab. Paris. Marié sans enfant. Brocanteur. Rapatrié ca 1879. (p.234) Matricule 296

**L'HOURS Etienne**, ° 13.04.1827 Cézens. Célibataire.Ht Paris. Frotteur. Rapatrié ca 1879. (p.298) Matricule 1.152

**MAILLET Jean**, ° 15.08.1851 Naucelles. Célibataire. Cocher. Rapatrié. (p.299) Matricule 1.236

**METGE Jacques**, ° 21.03.1844 Ste-Marie-le-Cros, Célibataire. Journalier. Amnistié. Rapatrié. (p.190) Matricule 152

**OUDOUL Pierre**, ° 08.04.1838 St-Flour. Journalier. Peine commuée en 1877. Rapatrié. Interné à Belle-Ile-en-Mer. Remise de peine en 1878. (p.223) Matricule 559

**PIGANIOL Victor, Bernard**, ° 02.01.1846 Aurillac, Hab. Paris. Mousse en 1861. Matelot de 3<sup>e</sup> classe en 1864. Déporté. Sort inconnu. (p.352) Matricule 1.883

**PLANCHON Jacques**, ° 20.03.1838 Lusclade, Ferrière-Ste-Marie (?). Célibataire. Journalier. Amnistié. Rapatrié. (p.279) Matricule 431

**REDON Louis** (ou Louis Jacques), ° 13.10.1840 ou (14.02.1840) Allanche. Hab. Paris. Marchand de charbon. Instituteur à l'Ile-des-Pins en 1875. Y + 06.04.1876.(p.312) Matricule 2.985

**SOULIER Pierre**, ° 16.03.1843 Chaudes-Aigues. Hab. Paris. Célibataire. Cordonnier. + 16.01.1876 à l'hôpital de l'Ile-des-Pins. (p.411) Matricule 2.567 (?)

**THÉRON Marie née LAFOND**, ° 09.04.1827 Cassaniouze. Hab. Paris. Mariée sans enfant. Couturière. (p.576)

**THÉRON Pierre**, ° 22.08.1822 Sansac-de-Marmiesse. Marié sans enfant. Chaudronnier. Sort inconnu après 1879. (p.356) Matricule 1.615

**TREIN Jean**, ° 22.10.1845 Pailherols. Hab. Paris. Célibataire. Porteur aux Halles. Amnistié. Sort inconnu après 1879. (p.239) Matricule 308

**VALENTIN Pierre**, ° 13.04.1845 St-Flour. Célibataire. Employé de commerce. Aurait refusé de servir la Commune (?). Sort inconnu après 1879. (p.358) Matricule 2.013

**VAYRON Jean**, ° 28.05.1836, Pont-de-Léry, Vieillespesse Plombier. + 13.12.1875 à l'hôpital de l'Ile des Pins.(p.265) Matricule 822

## Haute-Loire

**AURAND Jean-Pierre, Jules**, ° 03.12.1831 Bruzeyges ?. Marié, séparé, 3 enfants. Ancien militaire. Journalier. Amnistié. Rapatrié. (p.239). Matricule 836

**FURNON Jean-Baptiste**, ° 03.12.1845 Craponne s/Arzon. Condamné par le 21<sup>e</sup> Conseil de guerre le 24.01.1872 (et non 1871 comme écrit par erreur) à 20 ans de travaux forcés pour faits insurrectionnels.(p.134)

**GALLIEN Louis, Auguste**, Florimond, ° 13.12.1831 Craponne s/Arzon. Marié sans enfant. Employé dans la chapellerie. Amnistié. Rapatrié. (p.187) Matricule 124

**GIVOQUE André**, ° 25.02.1839 Le Puy-en-Velay. Célibataire. Serrurier. Rapatrié ca 1879. (p.391) Matricule 2.414

**GOUDET Jacques**, ° 06.01.1921 Chamalières s/Loire. Hab. Paris. Veuf sans enfant. Terrassier. Rapatrié en 1877. (p.342) Matricule 1.733

**IMBERT Jean-Baptiste**, André. ° 10.05.1837 Saugues. Célibataire. Terrassier. Amnistié. Rapatrié. (p.217) Matricule 497

**JEAN Toussaint**, ° 06.06.1842 Le Puy-en-Velay. Hab. Paris. Célibataire. Papetier. Rapatrié ca 1879. (p.372)

**MALZIEUX Pierre**, ° 08.12.1828 Brioude. Marié, 4 enfants Forgeron. Membre de l'Internationale. Passa 57 jours au cachot sur La Danaë. Refusa de signer son recours en grâce. Dans la misère, se suicida à l'oxyde de carbone à Paris en janvier 1882. (p.181) Matricule 41

**MARTIN François, Amable**, ° 27.08.1735 Chassagnes. Hab. Paris. Marié 3 enfants. Propriétaire. Entré à la Banque de France le 01.12.1857 et parti le 03.10.1870 selon l'Annuaire du personnel parisien de la BdF. Capitaine de la Garde nationale en mars 1871, blessé pendant les combats. Pour le commissaire de police de son quartier, c'est « *une nature exaltée mais honnête* ». Rapatrié ca 1879. (p.300) Matricule 1.340

## Puy-de-Dôme

**ALSAN Pierre François**, ° 30.04.1840 Clermont-Fd. Mégissier. Amnistié et rapatrié ca 1878 (p.270) Matricule 389

**BARRIERE (ou BARRIER) Antoine**, ° 20.05.1846 Fayet. Marié, 3 enfants. Peintre en bâtiment. Sort inconnu après 1878. (p.233) Matricule 323

**BARRIER François**, ° 05.06.1826 St-Avit. Hab. Paris. Marié, 3 enfants. Peintre en bâtiment. Avait servi 13 ans dans l'infanterie de marine et au 7<sup>e</sup> régiment de ligne. Sort inconnu après 1878. (p.436) Matricule 2.814

**BENOIT Eugène**, ° 12.12.1851 Vic-le-Comte. Célibataire. Satineur en papier. Amnistié en 1879. Rapatrié (p. 240) Matricule 1.030

**BONNENFANT Jacques, dit Jean**, °30.04.1837 Achat. Menuisier. Rapatrié ca 1879. Toute sa famille prit part à la Commune : son père mourut sur les pontons (Brest, Cherbourg, Rochefort ou Lorient), sa mère fut écrouée et ses 2 frères condamnés. (p.284) Matricule 1.298

**BOYER Antoine, dit Noël Charles**, ° 21.09.1819 Clermont-Fd. Représentant de commerce. Rapatrié. (p.310) Matricule 863

**BOYER Michel, Paul**, ° 23.08.1834 Clermont-Fd. Marié, 5 enfants. Garçon de magasin. Ancien militaire, titulaire de la Médaille militaire. Sort inconnu après 1879. (p.474) Matricule 3.037

**BRASSIER Michel**, ° 07.03.1834 Clermont-Fd. Ancien militaire. Marié et séparé. Un enfant avec sa concubine. Peine remise en 1879. Sort inconnu. (p.332) Matricule 1.785

**CAMUS Jean**, ° 21.04.1838 St-Germain-l'Herm. Marié, un enfant. Tailleur d'habits. Rapatrié en 1879. (p.243) Matricule 982

**CHABRILLIAT Antoine**, ° 13.10.1837 Achat. Marié, un enfant. Ouvrier bombeur de verre. Sort inconnu après 1877. (p.210) Matricule 261

**CHANAT Eugène, Nicolas**, ° 09.04.1834 Clermont-Fd. Marié. Marchand ? Amnistié et rapatrié. (p.245) Matricule 915

**CORMÈDE Guillaume, Paul**, ° 15.04.1840 Riom. Employé de commerce. + 09.08.1874 à l'hôpital d'Uro à l'île des Pins. (p.211) Matricule 204

**COURTADON Annet**, ° 11.10.1831 Vernegheol. Marié, un enfant. Ebéniste. Rapatrié ca 1879. (p.287) Matricule 1.485

**COURTADON Simon**, ° 06.09.1838 Cisterne-la-Forêt. Hab. Paris. Célibataire. Peintre en bâtiment. Amnistié. Sort inconnu après 1879. (p.211) Matricule 427

**CROIZET Amable**, ° 21.07.1844 Clermont-Fd. Hab. Paris. Célibataire. Raffineur. Rapatrié ca 1879. (p.385) Matricule 2.121

**DROUILHAT Yves**, 21.01.1827 Riom. Hab. Paris. Célibataire. Perruquier. Rapatrié ca 1879. (p.426) Matricule 2.466

**ELACHE ou ECLACHE Jean-Baptiste**, ° 05.05.1821 Riom. Marié, 2 enfants + un enfant avec une maîtresse. Peintre en bâtiment, puis conducteur de trains au Chemin de fer Paris-Lyon. Rapatrié ca 1879. (p.370) Matricule 631

**FAVIE(R) Marien**, ° 23.11.1848 Gouttières. Célibataire. Teinturier. Amnistié et rapatrié. (p.214) Matricule 457

**FOUSSAT Louis**, ° 31.07.1853 Clermont-Fd. Orphelin, célibataire. Jardinier. Sort inconnu après 1879. (p.250) Matricule 668

**GALLAND Annet**, ° 24.06.1827 Tauves (?). Célibataire. Rapatrié. (p.187) Matricule 120

**GANNE Jean**, ° 19.01.1837 Beaumont. Hab. Paris. Célibataire. Garçon de magasin. Sort inconnu après 1878. (p.390) Matricule 2.167

**GAZET Simon Jean**, °23.10.1835 St-Denis-Combarnazat Marié sans enfant. Garçon de bureau. Membre de l'Internationale. Gracié en 1879. Rapatrié. (p.391) Matricule 2.433

**GUEYTON Jean**, ° 22.04.1841 Servièrre, Bourg-Lastic. Pas d'acte de correspondant (note de l'auteur), l'intéressé a donné une fausse adresse. Célibataire. Rapatrié ca 1879. (p.294) Matricule 1.463

**JOURDE Francis**, ° 04.07.1843 Chassagne. Comptable. Célibataire. Siègè au Comité central et à la Commission des Finances. « *On considère qu'il a toujours été honnête et a respecté l'encaisse de la Banque de France* ». Comptable à Nouméa, il s'évade en compagnie de ROCHEFORT le 21.03.1874. + 20.03.1893 Nice (p.570) Matricule 224

**LIEVIN Louis Alexandre**, ° 01.06.1830 Clermont-Fd. Célibataire. Maître d'études. + 12.12.1878 île des Pins . (p.189) Matricule 48

**MEKARSKI Jules Charles**, dit **Gérard**, ° 21.08.1844 Clermont-Fd. d'une mère française et d'un père polonais réfugié de 1830. Célibataire. + 19.04.1878 à l'hôpital de l'île Nou. (p.145)

**MORIN François**, ° 09.10.1827 Rentières. Hab. Paris. Célibataire. Fumiste. Rapatrié ca 1879. (p.350) Matricule 1.972

**MURAT Jean**, ° 10.01.1833 Labessette. Marié. Rapatrié en 1879. (p.147) Matricule 3.809

**PENOT Pierre**, ° 13.09.1822 Riom. Hab. Paris. Veuf , un enfant. Cordonnier. + 24.02.1874 ambulance de l'île des Pins. (p.352) Matricule 1.983

**PÉROL Joseph, Gabriel**, ° 02.10.1841 Clermont-Fd. Célibataire. + 27.07.1877 à l'île Nou. (p.149)

**PERRIN Jean**, ° 14.08.1841 Servant. Marié, 2 enfants. Maçon. Amnistié et rapatrié. (p.260) Matricule 1.068

**PRUNEYRE Mathieu**, °05.12.1847 Jumeaux. Célibataire. Fumiste. Rapatrié ca 1879. (p.224) Matricule 578

**RABANY Joseph**, ° 27.04.1834 Anzat-le-Luguet. Hab. Paris. Célibataire. Fumiste. Sort inconnu après 1879. (p.353)

**RAMAIN Antoine**, ° 27.08.1825 Riom. Marié sans enfant Gardien à la prison de la Roquette. + après 1872 à l'île Nou (p.151) Matricule 4.489

**REYNARD Alcide, Joseph, Victor**, ° 22.01.1821 Clermont-Fd. Marié, 2 enfants. Homme de lettres. + 03.04.1878 Hôpital de l'île des Pins. (p.226) Matricule 241

**RODIER Antoine**, ° 11.06.1836 Anzat-le-Luguet. Veuf, 2 enfants. Brocanteur. Rapatrié en 1879. (p.306) Matricule 1.409

**ROUX Jean**, ° 18.10.1852 Valbeleix, Amnistié. Rapatrié. (p.226) Matricule 597

**SOULIGOUX Etienne**, ° 19.01.1855 Le Broc.Garçon boucher. Rapatrié. (p.205) Matricule 124

**TAILLON Alfred, Jean-Baptiste**, ° 15.10.1853 Clermont-Fd. Tailleur de pierre. Se dit aussi bijoutier. Rapatrié en 1879. (p.264) Matricule 1.118

**VAISSIER Paul, Emile, Jean-Bapt.**, ° 11(ou 18).10.1827 Clermont-Fd. Hab. Paris. Agent d'affaires. + 23.03.1876 presqu'île Ducos. (p.435) Matricule 827

**VÉDRINE Jean**, ° 01.04.1843 Messeix. Soldat au 117<sup>e</sup> de ligne. Amnistié en 1880. Rapatrié. (p.378) Matricule 610

## Condamnés décédés sur le territoire métropolitain

### A l'île d'Aix (17)

**CHASSANCRE (CHASSAGNE ?) Jean**, ° ca 1824 Thiers Coiffeur. + 18.06.1871 à l'hôpital d'Aix. (p.559)

**MARGE Pierre**, ° ca 1817 Rentières (63). Peintre en bâtiment. Hab. Paris. + 05.10.1871 au fort des Saumonards. (p.562)

**MELLOT Antoine**, ° ca 1835 Lugarde (15) ?, Garçon-nourrisseur, + 30.09.1871 à l'hôpital d'Aix en provenance du Fort-Boyard.(p.560)

### A la maison d'arrêt de Landerneau

**ROYER Jean Antoine**, ° ca 1812 Beauzac (43), veuf. + 16.03.1878

# L'ORIGINE DU NOM LEYGONIE

## Une approche linguistique

par Dominique LEYGONIE (cghav-2592)

Les noms de famille étaient originellement des surnoms qui sont apparus au milieu du Moyen Age et surtout au XII<sup>ème</sup> siècle.

*« Le Limousin comme le Rouergue et la plupart des régions occitanes (sauf la Gascogne) a eu des familles comtales et vicomtales d'origine germanique (franque) à partir du VIII<sup>ème</sup> siècle et entre autres phénomènes par l'intermédiaire de ces familles, les noms de personnes germaniques se sont généralisés dans l'ensemble de la population. Ce qui explique que lorsque les noms de famille se sont stabilisés (XII-XIII<sup>ème</sup> siècles), la plupart des patronymes dérivés de noms de personnes se sont trouvés être d'origine germanique (au niveau linguistique).*

*Mais ceci ne veut pas dire que les personnes portant ces noms étaient toutes d'origine germanique car ces noms ont été probablement donnés dans toutes les couches de la population (par un phénomène de diffusion à partir des familles les plus puissantes, vicomtales et seigneuriales) et lorsque les noms de famille se sont stabilisés à partir de ces noms de personne, la fusion entre autochtones gallo-romains et peuples germaniques (Wisigoths, Francs) s'était déjà opérée depuis longtemps » (Jean Louis DEGA)*

Ces noms ont le plus souvent des racines métaphoriques évoquant des qualités « nobles » (par exemple **Hugues** : racine « Hug » : intelligent ; **Ecko** : racine « Eck » : tranchant<sup>1</sup>). Il peut s'agir aussi d'un dérivé de nom de baptême (ils pouvaient être déclinés comme en latin ; ainsi le cas régime terminé en « on » qui donnait Antoine **Hugon** signifiant « Antoine – fils de- Hugues », fréquent dans le Cantal)<sup>2</sup>.

Ces surnoms peuvent aussi être d'origine « toponymiques », tirés des données naturelles ou anthropiques du paysage. La dénomination en « ac » des domaines gallo-romains a été relayée au début du

---

<sup>1</sup> **Ecko** « tranchant d'une arme » qui est la forme brève du nom composé Eck-hart « tranchant-fort », et qui a donné le prénom Egon " (qui signifierait « doué à l'épée »), encore très fréquent en Allemagne, et en France le paronyme **Aygon** surtout présent en Ardèche.

<sup>2</sup> Le premier diminutif est Hugou écrit Hugon en occitan (le « on » se prononçant « ou »). Le diminutif de Hugou est **Hugonet** ou **Hugounet** (le « o » se prononçant « ou » : la première forme est la forme classique en écriture de l'occitan, la deuxième forme correspond à l'orthographe française de la prononciation occitane). La forme **Igounet** peut s'expliquer par la forme méridionale « igon » dérivée de « hugon ». A partir de là, toutes les orthographes sont possibles : **Higounet**, **Ygounet**, **Hygonet**, etc.

deuxième millénaire par la terminaison en « ie » s'ajoutant à un nom de personne (**Hugonie** pourrait être le domaine d'Hugon), parfois précédé de l'article (**L'Hugonie** qui devient **Lugonie**, signifiant : celui qui vient d'Hugonie). Un autre toponyme, « Aigue », provenant du latin « aqua », l'« eau », a donné comme patronymes toujours présents dans le Sud-ouest : **Aygue**, **Leygue(s)** autour de la moyenne Garonne, et **Laygue** en Corrèze et dans le Cantal.

Ceci ne permet pas de savoir si notre patronyme a été formé à partir d'une racine latine ou germanique. Tout au plus pouvons-nous remarquer qu'en ce qui nous concerne, la racine germanique a plutôt donné ses fruits dans le sud-est de la France alors que la racine latine s'est développée dans le sud-ouest.

Or les **LEYGONIE** sont implantés au XVI<sup>ème</sup> siècle dans le Périgord, le Bas Limousin et la Haute Auvergne. Pas loin des territoires des racines linguistiques, mais pas en plein dedans. De même on a connaissance, un siècle auparavant de trois toponymes **LEYGONIE**, désignant un fief ou un tènement : l'un sur la paroisse de Montagnac en Aquitaine (Dordogne), un autre dépendant de Chamboulives en Limousin (Corrèze), et le dernier attaché à Marcolès en Auvergne (Cantal). Seul celui de Chamboulives a disparu de nos jours. Les lieux-dits ou hameaux portant ce nom sont, aujourd'hui, un dans le Lot à Gignac, trois dans le Cantal en comptant **Les Aygonies** à Le Vigean, quatre en Corrèze et neuf en Dordogne (en comptant **Eygonias** à Gout Rossignol, et le château d'**Igonie** construit au XV<sup>ème</sup> siècle à Saint Sulpice d'Excideuil).

On remarque qu'en Dordogne et dans le Cantal (où la documentation existe) le toponyme qui nous intéresse se situe sur des lieux très divers (plat, butte, fond) souvent en écart. En revanche les toponymes en Aigues on la particularité d'être la plupart collé à un attribut (Aygues-Perse, -Vives, etc.), d'être toujours situés près d'un point d'eau, et la plupart du temps nomment une agglomération de quelque importance<sup>3</sup>.

---

<sup>3</sup> C'est vrai que le Vte de Gourgues, en 1873, dans son « *Dictionnaire topographique du département de la Dordogne comprenant les noms de lieu anciens et modernes* » indique que : « **Gauille** » (prononcer Ga-ouil, Gaw-euil) est usité généralement pour indiquer une petite source dans les près. **Les Gaunies** (-« *Hospitium de las Gaunias sive fontibus* » ou « *Hospitium de las Gaunias alias de fontibus* » -1365, Collection de l'abbé de LESPINE ms vol XXXIV), que l'on écrit en un seul mot, Leygonie. Cependant il n'explique pas l'évolution de Gauille vers Gaunies. Saussure, qui n'avait que vingt ans

## Approche historique

« Les années 1380-1410 furent un peu moins tragiques entre les dernières chevauchées anglaises et la guerre civile des Armagnacs et bourguignons vers 1410 et la reprise de la guerre anglaise en 1415. Mais Le Poitou et le Toulousain demeurent sous la menace des routiers jusqu'en 1392, et le Limousin jusqu'en 1400, alors que la rébellion du comte de Périgord affecte la région en 1396. Les seigneurs essayent d'attirer les paysans, mais il y a des mouvements spontanés de ceux-ci : en Auvergne, les paysans qui se réinstallent sont bientôt rejoints par des immigrants du Limousin : ce pays, pauvre mais surpeuplé (relativement), a alimenté, tout au long du siècle, des courants migratoires vers l'Auvergne, Périgieux et, plus tard, la Saintonge ». (Alain DUMERGER « Temps de crises temps d'espoirs » Tome 5 de « Nouvelle histoire Médiévale », Seuil 1990 p 68)

On peut aborder le problème par un autre bout en voyant comment a évolué le patronyme plus près de nous.

Il faut se rappeler que les noms actuels ne se sont écrits, pour la plupart qu'à partir de l'édit de Villers-Cotterêts (1539) qui faisait obligation d'enregistrer les naissances. Cet édit ne va pas figer d'un coup les patronymes. La prononciation, différente selon les lieux et les temps, les fera évoluer pour n'être fixés à peu près définitivement qu'avec l'apparition de l'état civil. Dans le Cantal à Lascelle, un Jean Baptiste LEYGONIE, à l'orée du XIX<sup>ème</sup> siècle, donnera naissance à trois branches, l'une portant son nom, les autres ceux de **Légonie** et de **Laigionie**. En Corrèze, nombres d'HUGONIE du XVII<sup>ème</sup> siècle sont devenus, dans l'actuel canton de Meyssac, des LEYGONIE au détour d'une migration vers les communes voisines<sup>4</sup>.

Plus, un François HUGONIE quitte Noailhac à la fin du XVII<sup>ème</sup> siècle pour Argentat où il est accueilli comme **EYGNIE**. Là il donnera des enfants qui seront nommés LEYGONIE.

Il y a des évolutions identiques pour les toponymes qui, eux, ne se déplacent pas. C'est ainsi qu'un lieu dit Leygonie, désigné comme tel, dans la commune de Ligneyrac en Corrèze, sur la carte de l'Institut Géographique National actuelle, était dénommé « **Ligogne** » sur la carte de Cassini datant de la fin du XVIII<sup>ème</sup> siècle, et **Leigionie** dans un acte de 1544.

Dans le Lot, sur la commune de Gignac, on trouve en 1555 **Leygonhe** qui devient Leygonie en 1669 puis **Ligionies** sur la carte de Cassini deux siècles plus tard, pour finir en Leygonie sur la carte d'état major au XX<sup>ème</sup> siècle. En Dordogne, sur la commune de Saint Vincent de Connezac, le moulin de L'**Egonie** qui apparaît sur la carte de Cassini,

lors de l'édition de ce dictionnaire, ne fera connaître ses travaux sur la linguistiques qu'au début du siècle suivant.

<sup>4</sup> On trouve même, dans le cartulaire de Beaulieu, (comptes du consulat pour 1585-1586) : « Sont dénommées : en 1346, la tour de l'hôtel du consulat ; en 1356, celle de Batut ; en 1372, celles de la Barbecane, de la Hugonie ou Leygonie, ... »

s'appelle actuellement moulin de Leygonie. Dans le Cantal, Les Aygonies, déjà cité s'écrivaient **Les Egonies** sur la carte de Cassini.

Ces données m'amènent à penser que le patronyme LEYGONIE, et ses variantes, qui ont ensemble une longue histoire, est plutôt à rattacher à une racine germanique que latine<sup>5</sup>.

Le rapprochement avec la forme « **aigue** » ne permet pas de façon évidente d'y raccrocher le suffixe « **on** » qui a une signification d'appartenance. Il est plus aisé de remonter à la racine « Aigon » ou « Hugon » qui évolue vers une forme toponymique, d'où seraient issus les LEYGONIE actuellement.

Par ailleurs une hypothèse me semble plausible.

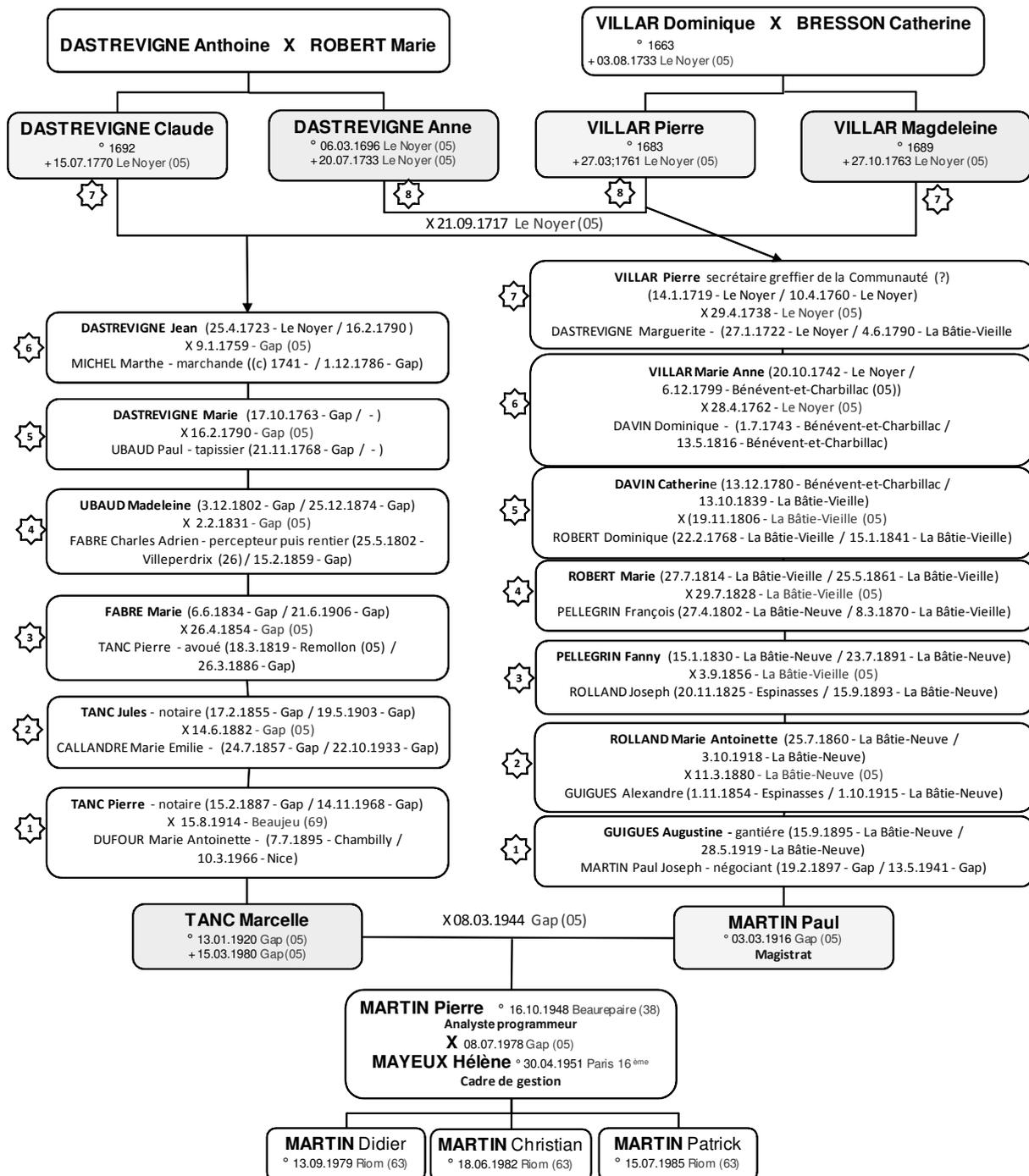
C'est celle d'une apparition du nom sous la forme « **Hugonie** » ou « **Eigionie** », dans le Bas Limousin, avec une extension avec la variante « **Leygonie** » au moment des déplacements liés à la guerre de cent ans, vers le Périgord, le Quercy et la Haute Auvergne.

<sup>5</sup> D'ailleurs, selon BÉRONIE Nicolas, « dictionnaire du patois bas limousin » : « A\_i se prononce comme le cri de douleur ha-i (A-igo : eau), Ei se prononce comme dans le mot Dey, dey de Tunis ». Et mon cousin de Cuzance dans le Lot prononce son nom **Leill'gonie** avec tonique sur première syllabe (et l'eau, en patois se prononce l'**aill'gue**).

# LIEN DE PARENTÉ ENFIN TROUVÉ !!

par Hélène MARTIN-MAYEUX (cghav – 3409)

Pierre MARTIN mon époux, a réalisé son rêve de généalogiste amateur : trouver le lien de parenté entre sa mère et son père. Cela se passe dans la commune du Noyer, située dans les Hautes-Alpes (05) : un frère et une sœur (Claude et Anne DASTREVIGNE) épousent le même jour, 21 septembre 1717, une sœur et un frère (Magdeleine et Pierre VILLAR). Marcelle TANC ma belle-mère, est une descendante à la 7<sup>ème</sup> génération de Claude et Magdeleine. Paul MARTIN mon beau-père, est un descendant à la 8<sup>ème</sup> génération d'Anne et Pierre.



## MAISON DE LASTIC Branche des seigneurs d'Unzac et Segonzac

par Alain ROSSI (cghav-2140)

La branche des de LASTIC, sgrs d'Unzac et de Segonzac, a été totalement oubliée par REMACLE (« *Dict. Gén. des Familles d'Auvergne* » Ed. ARGHA – 1995) et passée sous silence par le Ms de LASTIC (« *Chronique ..* » 1919-1921)

La recherche nécessaire pour répondre à la question 135-15722, nous a amené à retrouver des données concernant cette branche. Les voici dans le format adopté par l'édition de REMACLE.

**VIII. – Bertrand de LASTIC**, dit **Bayard**, écuyer, fils cadet de Jean I<sup>er</sup> Bompar VII (seigneur de Lastic et de Valeilles) et de Helis de MONTCELES, seigneur d'Unzac et de Segonzac, de Boscharat et de la Chaumette. Il servit comme chevalier bachelier auprès de Pons de LANGHAC, sénéchal d'Auvergne de 1394 à 1417.

Les seigneuries d'Unzac et Segonzac, sur la paroisse de St Gervazy, lui provenaient de sa mère Hélis de MONTCELES, dame d'Unzac et de Segonzac, veuve de Jean de COURCELLES (ou du BREUIL), dit « Trolhart », seigneur du Breuil (Breuil s/Couze) (d'où une fille), remariée le mercredi après la fête de St Jean Baptiste 1357 (28.06.1357) avec Jean BOMPAR, chevalier, seigneur de Lastic.

Le 29.02.1392 il passe un transaction avec son frère Etienne IV (x 31.12.1392 à Agnès de TAILHAC) en partage de la succession de leur père Jean BOMPAR, en présence de Bayard BOMPAR, leur oncle, chevalier de St Jean de Jérusalem, commandeur de la Tourette

Bertrand est mentionné dans un arrêt du Parlement de 1461 concernant Robert BOMPAR son fils.

D'une femme dont le nom est ignoré (*Jeanne de MONTLAUR est une erreur : belle-mère et non mère de Robert*), il eut :

1° **Robert** qs

2° **Adhémar**, chevalier de l'ordre de St Jean de Jérusalem, qui servit à la défense de Rhodes en 1480

3° **Jean** mort en bas âge.

**IX. – Robert de LASTIC**, seigneur d'Unzac, Segonzac, Boscharat, la Chaumette, Clémensac, Enval et Lodières, dont il rend foi et hommage au baron de Mercœur en 1453. Il était mort avant 1480 et avait épousé Antoinette de MAUBEC, de laquelle il eut :

1° **Barthélemy**, céda son droit d'aînesse à son frère Hector et renonça à tous ses droits et prétention à la succession de sa mère, moyennant une pension annuelle et viagère de 200 livres, laquelle cesserait quand il aurait obtenu des bénéfices ecclésiastiques jusqu'à la valeur de 350 livres de rente.

Ces 200 livres sont basées exclusivement sur la succession de leur mère, ce qui représente une capitalisation de quelques 10.000 livres, énorme pour l'époque.

Mais cela devient moins étonnant lorsque l'on identifie Antoinette de MAUBEC, et son environnement familial car cela nous mène directement chez les POLIGNAC et au transfert de la vicomté aux CHALENCON.

2 **Marguerite**, x Claude de SOLIGNAC, sgrn de Vieilarmé

3 **Hector**, qs

**X. - Hector de LASTIC**, chevalier, seigneur d'Unzac, Segonzac, Boscharat, Lodières, Enval, x 1510 (à l'âge de 70 ans !) à Germaine d'ESPAGNE-MONTESPAN, fille d'Arnaud IV d'ESPAGNE, seigneur de Montespain, et de Magdeleine d'AURE, dont il reçut une dot de 5.000 livres. Il mourut quelques années plus tard, sans postérité, en ayant testé en faveur de sa femme. Celle-ci se remaria Cm du 28.08.1542 à Louis de SASSENAGE et mourut en 1549.

Hector avait une fille naturelle **Jeanne**, qu'il maria à Louis d'APCHIER, seigneur de Brosledoux (?), en lui donnant la seigneurie de Lodières (Montchamp) (aveu du 01.09.1538)

### Le transfert de propriété de la vicomté de Polignac

Antoinette de MAUBEC est fille de Hugues II, seigneur de Maubec (Isère), l'une des 4 grandes vicomtés du Dauphiné. Il épouse le 21.01.1425 Jeanne de MONTLAUR, fille de Louis et de Marguerite de POLIGNAC. On notera que Jeanne de MONTLAUR, héritière de sa famille, imposera aux siens le port du nom et armes des MONTLAUR. Ainsi François-Louis de MAUBEC « de MONTLAUR », frère d'Antoinette, épousera le 26.06.1448 Anne de MOTTIER de LA FAYETTE, fille de Gilbert et d'Anne de JOYEUSE.

Louis de MONTLAUR (branche du Vivarais), ° 1372, fut baron d'Aubenas et comte de Montlaur. Il était chambellan de Charles VII en 1426, cité jusqu'en 1436, x1 3.06.1398 Marguerite de POLIGNAC, fille de Randon-Armand X, vicomte de Polignac (+ 06.1421) (par succession de son frère aîné) et de Mascarone AYCELIN de Montaigu-Listenois. (Louis x2 Isabeau de CHALENCON et x3 Catherine d'APCHIER)

De son 1<sup>er</sup> mariage, il eut 3 enfants :

- **Armand**, désigné par le testament de son grand père (1416) comme héritier de la vicomté de POLIGNAC, contre le testament de 1381 de son grand-oncle.

- **Jeanne** x Hugues de MAUBEC

- **Anne** x Charles de POITIERS, seigneur de St Vallier (arrière grand parents de Diane de POITIERS)

A la mort sans postérité d'Armand (1439), les CHALENCON réclamèrent leur héritage. D'où « *le plus grand procès* » du 15<sup>e</sup> siècle entre Jeanne et Anne de MONTLAUR (en fait, leurs époux et héritiers) et les CHALENCON, jusqu'à l'arrêt final du Parlement (23.06.1464) attribuant la totalité de la vicomté de Polignac aux CHALENCON.

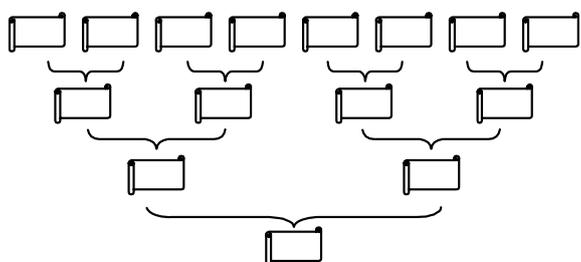
C'est d'ailleurs probablement cet arrêt qui mentionne Robert de LASTIC et son père Bertrand ainsi que Jeanne de MONTLAUR, qui était sa belle-mère et non sa mère. De façon amusante on notera que La Chesnaye-des-Boys appelle Robert « *seigneur du Sac en Auvergne* »)

### Sources :

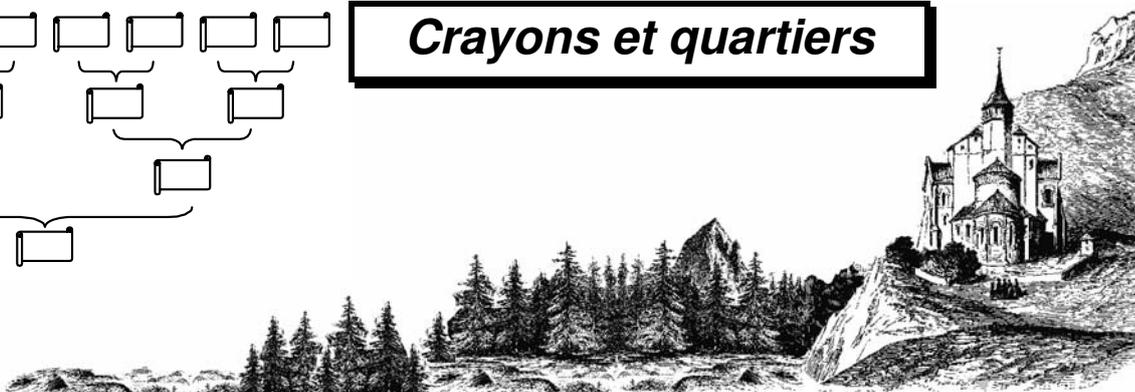
La Chesnaye-des-Bois, T IX, p. 621

de Lastic-St-Jal : « *Généalogie Historique de la Maison de Lastic* » Poitiers 1868, pp. 82-84

Chabron G. : « *Histoire de la Maison de Polignac* » ca 1625, Ed. Internet 2007 Cahiers de la Haute-Loire pp. 256-257



## Crayons et quartiers



### ANCÊTRES AUVERGNATS DES MEMBRES DU CGHAV

par les adhérents du CGHAV

<u>Conjoint n° 1</u>	<u>Conjoint n° 2</u>	<u>Date des x</u>	<u>Lieu des x (code Insee)</u>	<u>n° Sosa</u>
<b>Crayon des ancêtres auvergnats de Corinne Françoise EYNARD (cghav-3573)</b>				
ALAGNON André	PLANCHE Philippe	x 27.05.1812	15119 Massiac	158/159
ALAGNON Dominique	NAUTONIER Anne			316/317
ALLEGRE Antoine	ROUX Suzanne			226/227
ARCHET Pierre	SOULIAGOUX Toinette			262/263
ARNOUX Dominique	SAURET Victoire	x 19.10.1784	43168 St Arcons de Barges	202/203
ARNOUX Nohé	CHABRET Anne			404/405
AYNARD Jean	BARTHOMEUF Catherine			650/651
BADIOU	GIRAUD Catherine			214/215
BARAT Jean	GONCILLE Marie			546/547
BAUZAC André	BAUZAC Marie			818/819
BERNARD Michel	BANIERE Marguerite			3594/3595
BONNAUD Entoine	MEJEAN Marie			198/199
BONNAUD Simon				806/-
BONNET Henri Francisque	TIXIER Clémence (Clémentine)	x 20.05.1896	43264 Villeneuve d'Allier	18/19
BONNET Jean Baptiste	CHAZELLET Marie	x 29.07.16862	43264 Villeneuve d'Allier	36/37
BONNET Jules	COUDEL Marie	x 22.10.1834	43262 Vieille Brioude	72/73
BONNET Guillaume	TEVENON Magdeleine			144/145
BONNET Antoine	BERTUIT Anne			288/289
BRUGHEIROUX Jean	VIDAL Marie	x 27.02.1775	43151 Pinols	250/251
BRUGHEIROUX Pierre	SABATIER Catherine	x 15.02.1746	43151 Pinols	500/501
BRUN Pierre				638/-
CAULE Jean	BARTHOMEUF Marie			914/915
CEYSSON	LIABEUF			210/211
CHADELAS Pierre				326/-
CHANONI Jean	ROBERT Jeanne			302/303
CHAZELLET François	FRANCON Marguerite	x 10.02.1830	43262 Vieille Brioude	74/75
CHAZELLET Jacques	CUSSAC Marie	x 22.01.1807	43262 Vieille Brioude	148/149
CHAZELLET François	DELOMENEDE Antoinette	x 12.02.1765	43262 Vieille Brioude	296/297
CHAZELET Vital	CHARGEBEUF Catherine			592/593
CHEVALIER Pierre	CHAJOULIERE Gilberte			138/139
COUDEL Antoine	VEYRIERES Jeanne	x 20.02.1805	43262 Vieille Brioude	146/147
COUDEL Yves	ASCOURT Marguerite			292/293
CROSMARIE Guillaume	MASSEBEUF Delphine	x 31.01.1758	43206 St Just près Brioude	310/311
CROSMARIE Jean	HUGON Jeanne			620/621
CUSSAC Gilbert	GALOPIN Elisabeth			298/299
DELAIR Julien	TRONCHERE Marguerite	x 31.01.1855	43133 Mercœur	42/43
DELAIR Jean	QUERELLE Marguerite			84/85
DELAIR Antoine	LEOTOING Anne	x 10.02.1836	43031 Blassac	94/95
DELAIR Guillaume	PORTAL Marie	x 01.12.1799	43031 Blassac	114/115
DELAIR Pierre	LETHUAIRE Marie	x 19.01.1799	43195 St Ilpize	188/189
DELAIR Pierre	PEGON Suzanne	x 28.01.1777	43031 Blassac	228/229

DELAIR André	PROMEYRAT Marguerite				376/377
DELAIR Pierre	CAULE Anne	x 16.01.1731	43031	Blassac	456/457
DELAIR Guillaume	RAVOUX Marie				912/913
DELDON Jean Baptiste	QUEYRON Lucie	x 04.03.1867	43111	Landos	50/51
DELDON Jean Baptiste	ARNOUX Marie Rose	x 29.04.1822	43168	St Arcons de Barges	100/101
DELDON André Jean	GAUTHIER Marianne	x 21.05.1782	43215	St Paul de Tartas	200/201
DELDON Mathieu	VIGOUROUX Alix	x 06.11.1742	43111	Landos	400/401
DELDON Jean	ENJOLRAS Catherine	x 10.02.1705	07	Coucouron	800/801
DELDON Anthoine	TRIADE Catherine				1600/1601
DELOMENEDE Vidal	TIVERAT Jeanne				594/595
DELORME Vital	LAZINIER Gabrielle	x 16.01.1816	43195	St Ilpize	82/83
DELORME Vital	MATHIEU Antoinette				164/165
DUCROS Jean	BOREL Catherine				182/183
DUCROS Pierre	PAGES Marie				1518/1519
DUFOUR Martial	MOURGUES Magdeleine				646/647
DUMAS André	ALAGNON Jeanne	x 04.02.1834	43123	Lorlanges	78/79
DUMAS Etienne	BION Marie				156/157
ENJOLRAS Guillaume	ENJOLRAS Jeanne				1602/1603
ESTIVAL Antoine	TOURETTE Magdeleine				1202/1203
EYNARD Antoine ( <i>Le Barbant</i> )	REDON Marie	x 26.01.1881	43264	Villeneuve d'Allier	16/17
EYNARD Jean (Eugène)	PASTOUREL Magdeleine	x 23.05.1855	43264	Villeneuve d'Allier	32/33
( <i>EYNARD</i> )	EYNARD Antoinette				-/65
EYNARD Michel	ARCHET Catherine	x 16.01.1787	43133	Mercœur	130/131
EYNARD Dominique	FONTES Izabeau	x 08.02.1757	43206	St Just près Brioude	260/261
EYNARD Pierre	SERVET Marie				520/521
EYNARD Etienne	DELAIR Marie	x 20.06.1883	43133	Mercœur	20/21
EYNARD Antoine	DELORME Louise	x 13.09.1854	43195	St Ilpize	40/41
EYNARD Etienne	MAZIN Marie	x 10.02.1825	43206	St Just près Brioude	80/81
EYNARD Jean	GRANET Anne	x 03.07.1792	43206	St Just près Brioude	160/161
EYRAUD Jean Pierre	EYRAUD Thérèse				218/219
FAGHEON Gabriel	MAURANNE Marguerite	x 10.02.1815	43065	Chastel	126/127
FAGHEON Simon	MAURANNE Marie				252/253
FAGIOUX Vidal	DENYS Catherine				3062/3063
FONTES Jean	RONGIER Marie				572/573
FONTES Guillaume					1044/-
FRANCON Vital	CHANONI Louise	x 21.04.1801	13170	St Beauzire	150/151
FRANCON Gabriel	VERNIERE Jeanne				300/301
FRANCON Antoine	ESTIVAL Jeanne	x 13.02.1748	43262	Vieille Brioude	600/601
FRANCON Gabriel	TOURETTE Isabeau				1200/1201
GAUTHIER Gaspard	BONNAUD Jeanne				402/403
GAUTHIER Esprit	ROUX Anne	x 01.02.1723	43215	St Paul de Tartas	804/805
GILBERT Antoine	POURCHON Antoinette				1206/1207
GIRONDE Pierre	ROCHE Marie	x 10.02.1733	43031	Blassac	766/767
GIRONDE Pierre	VIDIL Catherine				1522/1523
GIRONDE Jacques	VIERNE Catherine				3044/3045
GIRONDE Antoine	FAGIOUX Claude	x 23.02.1705	43031	Blassac	1530/1531
GIRONDE Jacques	PIRAYRE Louise				3060/3061
GIRONDE Antoine	BAGES Catherine				1794/1795
GOUTAIL Jean	BENOIT Marie				1658/1659
GRANET Laurent	DUFOUR Jeanne	x 22.11.1756	43206	St Just près Brioude	322/323
GRANET Pierre	VERNIERES Jacqueline	x 27.01.1733	43206	St Just près Brioude	644/645
JOLIVET Jean Baptiste Célestin	PANDRAUD Virginie	x 06.07.1892	43018	Bains	26/27
JOLIVET Jean Baptiste	TENDILLE Virginie	x 03.02.1850	07106	Issarlès	52/53
JOLIVET Jean Antoine	CEYSSON Elisabeth	x 10.07.1815	07121	Lachapelle Grailou.	104/105
JOUBE Jean Louis	DELDON Véronique Lucie	x 21.10.1891	43111	Landos	24/25
JOUBE Victor	REBOUL Rosalie	x 25.05.1859	43180	St Etienne du Vigan	48/49
JOUBE Jean	PAVEYRANNE Rosalie	x 10.02.1822	07137	Lavillatte	96/97
JOUBE Jean Louis	SAINT HAON Anne Marie	x 23.05.1782	43192	St Haon	192/193
JOUBE Antoine	ENJOLRAS Marie Anne				384/385
LARON Antoine	DUCROS Jeanne	x 20.02.1732	43031	Blassac	758/759
LARON Jacques	CHAMBEFORT Catherine (x1)	x 15.01.1697	43031	Blassac	1516/1517
LAZINIER François	BOURLAIRE Marie				166/167
LEBRE François	TESTUD Marie	x 24.01.1880	43082	Cronce	30/31
LEBRE Jean	VICARD Marie Jeanne	x 20.07.1842	43065	Chastel	60/61

LEBRE Pierre	MAURANNE Antoinette	x 04.08.1813	43065	Chastel	120/121
LEBRE Pierre	FAGHEON Marie	x 06.02.1781	43065	Chastel	240/241
LEBRE Louis					480/-
LEOTOING François	DUCROS Anne	x 16.04.1845	43264	Villeneuve d'Allier	90/91
LEOTOING Jean	LEOTOING Anne	x 19.01.1799	43195	St Ilpize	180/181
LEOTOING Jean	VEDEL Marie	x 29.01.1782	43031	Blassac	190/191
LEOTOING Pierre	LETHUAIRE	x 25.01.1735	43031	Blassac	380/381
LEOTOING Vidal	GIRONDE Marguerite	x 26.01.1712	43031	Blassac	760/761
LEOTOING Martial	SIMOND Catherine				1520/1521
LETHUAIRE Antoine	LARON Jeanne	x 20.02.1770	43031	Blassac	378/379
LETHUAIRE Jean	MIRIAL Marguerite	x 16.11.1734	43031	Blassac	756/757
LIABEUF Jean	VINCENT Jeanne Marie	x 26.08.1813	43231	Salettes	110/111
LIABEUF Jean	GIBAUD Marie				220/221
MASCLAUX Pierre	ALLARY Rose	x 13.02.1691	43180	St Etienne du Vigan	1662/1663
MASSEBEUF Jacques	ORLIAC Marguerite	x 21.01.1738	43206	St Just près Brioude	622/623
MASSEBEUF Jacques	USCLADE Antoinette	x 03.02.1711	43206	St Just près Brioude	1244/1245
MASSEBEUF Vidal	LAURENSSON Delphine				2488/2489
MATHIEU Jean	MALZIEU Marie				826/827
MAURANNE Jean	PREVOT Elisabeth				242/243
MAURANNE Honoré	MAURANNE Marguerite				254/255
MAZIN Jean	CHADELAS Antoinette				162/163
MAZIN Pierre	AYNARD Antoinette	x 21.01.1749	43206	St Just près Brioude	324/325
MAZIN Jean	de VAZEILLES Jeanne				648/649
MERLE Jean	CROSMARIE Jeanne	x 17.03.1804	43006	Ally	154/155
MERLE Barthélemy	SENIQUETTE Marie				308/309
MONTEL Laurent	MIRIAL Marie				450/451
ORLIAT Pierre	CHAMBEFORT Catherine				1246/1247
PAGES Martial	RAMAIN Jeanne	x 13.07.1836	43195	St Ilpize	58/59
PAGES Félix/Philippe	ROCHE Marie				116/117
PANDRAUD François	LIABEUF Virginie	x 19.02.1855	43156	Présailles	54/55
PANDRAUD Jean Antoine	EYRAUD Marianne	x 11.02.1812	43098	Freycenet la Tour	108/109
PANDRAUD Jean Antoine	ARSAC Jeanne				216/217
PARDANAUD François	REBIERE Marie				274/275
PASTOUREL Jean	PELISSIER Catherine	x 11.11.1818	43006	Ally	66/67
PASTOUREL Jean	BEAUFORT Elisabeth				132/133
PASTOUREL Pierre	FERLUT Magdeleine				264/265
PAVEYRANNE Jean	LOURDIN Marie Anne				194/195
PEGON Julien	PAGES Jeanne	x 27.11.1872	43195	St Ilpize	28/29
PEGON Jean Baptiste	DELMAIR Marie	x 28.01.1840	43031	Blassac	56/57
PEGON Guillaume ( <i>Provence</i> )	ALLEGRE Jeanne	x 19.01.1799	43118	Lavoûte-Chilhac	112/113
PEGON Pierre	MONTEL Jeanne	x 03.03.1772	43169	St Austremoine	224/225
PEGON Claude	SIMON Roze	x 03.02.1733	43031	Blassac	448/449
PEGON André	GIRONDE Jeanne	x 31.01.1702	43031	Blassac	896/897
PEGON Jean	JAFFRE Catherine				1792/1793
PEGON Claude	LEVRAT Marguerite	x 02.02.1745	43031	Blassac	458/459
PELISSIER Antoine	MAZEIN Marie				134/135
PLANCHE Pierre	BRUN Antoinette	x 11.02.1777	15022	Bonnac	318/319
PLANCHE Jean	CUSSAC Jeanne				636/637
PORTAL Antoine	BRUNET Marie				230/231
PORTE Jean	TUFERY Anne				498/499
QUEYRON Jean André	REYMOND Marie Marion	x 17.10.1827	43111	Landos	102/103
QUEYRON Jean Bernard	SABBATIER Elisabeth	x 14.02.1798	43111	Landos	204/205
QUEYRON Jean Pierre	BAUZAC Rose Marie	x 14.02.1765	43039	Le Brignon	408/409
QUEYRON Vital	JOUFFROY Marie				816/817
RAMAIN Antoine	MORIN Marguerite				118/119
REBOUL Baptiste	BONNAUD Henriette	x 04.06.1830	43180	St Etienne-Vigan	98/99
REBOUL Antoine	ASTIER Anne				196/197
REDON Denis Pardoux	VALANTIN Lucie	x 29.04.1861	43040	Brioude	34/35
REDON Pierre	CHEVALIER Michelle	x 04.01.1813	23226	St Pardoux d'Arnet	68/69
REDON Annet	PARDANAUD Marie	x 07.02.1791	23142	Néoux	136/137
REDON Gilbert	BARAT Marie	x 09.02.1740	23142	Néoux	272/273
REDON Annet	SIDOUX Léonarde	x 06.02.1720	23142	Néoux	544/545
REDON Jean	LACOUR Jacqueline				1088/1089
REYMOND Jean	ROBIN Marie	x 21.02.1794	43160	Rauret	206/207

REYMOND Joseph	MATHIEU Anne Marie	x 18.10.1763	43160 Rauret	412/413
REYMOND Jean	GIBON Anne			824/825
ROBIN Joseph	ROUDIL Jeanne	x 10.07.1755	43160 Rauret	414/415
ROBIN Barthélemy	GOUTAILLE Jeanne	x 27.11.1711	43037 Bouchet St Nicolas	828/829
ROBIN Charles	ROCHE Isabeau			1656/1657
RONDY Jean	FRUGIER Anne			178/179
RONGIER Balthazar	SOULIAVOUX			1046/1047
ROUDIL Pierre	MASCLAUX Marie	x 01.10.1732	43160 Rauret	830/831
SABBATIER Pierre	VALLETTE Marianne			410/411
SAINT HAON Jacques	MERLE Marie			386/387
SAURET Jean	TESTUD Catherine			406/407
SIDOUX Joseph	LEMOINE Anne			1090/1091
SIMON Antoine	CHAMBEFORT Catherine (x2)	x 03.02.1706	43031 Blassac	898/899
SIMON Jacme	BERNARD Louise	x 05.02.1676	43031 Blassac	1796/1797
SIMON Philip	ROCHE Catherine			3592/3593
TENDILLE François	BADIOU Marianne			106/107
TESTUT Jacques	FAGHEON Elisabeth	x 28.01.1852	43065 Chastel	62/63
TESTUT Mary	BRUGHEIROUX Magdeleine	x 21.11.1822	43151 Pinols	124/125
TESTUT Pierre	PORTE Elisabeth	x 11.02.1779	43082 Crouce	248/249
TESTUT Pierre	SERVAN Marguerite			496/497
THOMAS Jean Pierre	PRAT Clauda			446/447
TISSIER Antoine	TRIOULLIER Marguerite			176/177
TIXIER Pierre	FOURNIER Delphine			152/153
TIXIER Jean Léon	TIVEYRAT Marie	x 10.02.1900	43264 Villeneuve d'Allier	22/23
TIXIER Jean	LEOTOING Anne	x 12.05.1868	43264 Villeneuve d'Allier	44/45
TIXIER Pierre	RONDY Françoise	x 17.02.1829	43195 St Ilpize	88/89
TISSIER Vital	MATHIEU Elisabeth			186/187
TIXIER Vital	DUMAS Madeleine (Marie)	x 24.10.1866	43088 Espalem	38/39
TIXIER Gilbert	MERLE Catherine	x 22.06.1829	43133 Mercœur	76/77
TIVEYRAT Antoine	DELAIR Marie	x 10.07.1867	43031 Blassac	46/47
TIVEYRAT Jean	TIXIER Marie	x 18.02.1824	43195 St Ilpize	92/93
TYVEYRAT Pierre	FRUGIER Gabrielle			184/185
TRONCHEYRE Joseph	VERNIERE Marie			
USCLADE Michel	CHALIER Delphine			2490/2491
VALANTIN Jean	VALETTE Suzanne	x ca 1832		70/71
VALANTIN Martin	GRANIER Suzanne			140/141
VALETTE Jean Pierre	MOURGUE Marianne			142/143
VEDEL Antoine	GIRONDE Isabeau	x 05.02.1760	43031 Blassac	382/383
VEDEL Pierre	GIRONDE Anne	x 01.02.1729	43031 Blassac	764/765
VEIRIERE Jean	VIGOUROUX Marie			294/295
VERNIERE Vidal	GILBERT Anne	x 03.07.1759	43262 Vieille Brioude	602/603
VERNIERE Durand	BUGE Marguerite			1204/1205
VERNIERES Antoine				1290/-
VICARD Gilbert	BOISSERE Marguerite	x 23.11.1784	43065 Chastel	122/123
VIDAL François	VISSAC Marie			502/503
VIDIL Estienne	BARBET Coulette			3046/3047
VINCENT François	THOMAS Marianne	x 25.06.1772	43008 Arlempdes	222/223
VINCENT Pierre	BERTRAND Clauda			444/445

**Compléments au crayon ci-dessus de Corinne Françoise EYNARD par Alain ROSSI (cghav-2140)**

BARDON Claude	BARDON Catherine	x 22.02.1718	43195 St Ilpize	1438/1439
BARDON Gabriel	CHAZARIN Antoinette	x ca 1679		2876/2877
BARDON Antoine	FOURNIER Catherine	x 31.01.1690	43195 St Ilpize	2878/2879
BARDON Claude	BARDON Catherine		= 1438/1439	1486/1487
BOURLEYRE Vital	VEDEL Catherine	x 09.02.1762	43195 St Ilpize	234/235
BOURLEYRE Pierre	TIXIER Antoinette	x 05.02.1732	43195 St Ilpize	468/469
BOURLEYRE Guillaume	TOURETTE Catherine	x 03.02.1695	43195 St Ilpize	936/937
BOURLEYRE Antoine	DELOMENEDE Françoise	x 27.02.1661	43195 St Ilpize	1872/1873
CAULE Vital	ESCULIER Marguerite			1874/1875
CHAMBON Pierre	PIREYRE Marthe	x 10.02.1733	43195 St Ilpize	470/471
CHAMBON Jacques	BOISSON Annz		43206 St Just pr. Brioude?	940/941
CHANTEL Vital	RAMAIN Jacqueline	x 12.09.1712	43195 St Ilpize	1426/1427

CHANTEL Jean	CHANTEL Antoinette	x 15.02.1675	43195	St Ilpize	2852/2853
CHANTEL Jean					5704/-
CHANTEL Jean	TRIOULLIER Jeanne	x 01.02.1643	43195	St Ilpize	5706/5707
CHARGEBEUF Pierre	DUTEIL Catherine	x 31.01.1702	43262	Vieille-Brioude	1186/1187
CHAZELET Vital (x2)	CHARGEBEUF Catherine (x2)	x 14.01.1733	43262	Vieille-Brioude	592/593
CHAZELET Noel	TOURETTE Anne	x 29.07.1693	43262	Vieille-Brioude	1184/1185
CHAZELET Noel					2368/-
COSTE Claude	CHOL Marie				2658/2659
DELAFONT Jean	TIVEYRAT Catherine	x 26.02.1645	43195	St Ilpize	9610/9611
DELHERMET François	PAGES Anne	x 05.11.1662	43262	Vieille-Brioude	1494/1495
DELHERMET Vital	TIXIER Marguerite	x 15.02.1632	43262	Vieille-Brioude	2988/2989
DELHERMET François	GUERIN Anne				5976/5977
DELOMENEDE Vidal	TIVERAT Jeanne	x 30.01.1731	43195	St Ilpize	594/595
DELOMENEDE Vidal	TRIOULLIER Marie	x 18.06.1690	43195	St Ilpize	1188/1189
DELOMENEDE Gabriel	PRADELLE Catherine	x 11.01.1660	43195	St Ilpize	2376/2377
DELOMENEDE Jean	TRIOULLIER Magdeleine	x 06.02.1725	43195	St Ilpize	466/467
DELOMENEDE Joseph	PIREYRE Jeanne	x 04.02.1696	43195	St Ilpize	932/933
DELOMENEDE Gabriel	PRADELLE Catherine	x 11.01.1660	43195	St Ilpize	1864/1865
DELOMENEDE Pierre	RAMAIN Anne				1482/1483
DUCROS Vidal jeune	ROCHE Catherine	x 27.01.1700	43195	St Ilpize	1330/1331
DUCROS André	DUFOUR Jacqueline	x 22.10.1652	43195	St Ilpize	2660/2661
DUFOUR Martial					2122/-
DUMONTEL Jacques	PRUNEYROLLE Gabrielle				1886/1889
ESTIVAL Antoine	TOURETTE Magdeleine	x 05.11.1694	43262	Vieille-Brioude	1202/1203
ESTIVAL Philip	TIXIER Charlotte (x1)	x 05.02.1668	43262	Vieille-Brioude	2404/2405
ESTIVAL Antoine ( <i>dit Claude</i> )	GONSAULT Armande	x av. 1622			4804/4805
EYNARD Gaspard	CUSSAC Marie				3742/3743
FERLUT Jean	FOURNIER Marie	x 06.02.1720	43195	St Ilpize	530/531
FERLUT Henry	DUFOUR Jeanne (x2)	x 11.11.1694	43195	St Ilpize	1060/1061
FOURNIER Jean	GARDEL Clauda	x 29.10.1692	43195	St Ilpize	1062/1063
FOURNIER Jean	VIGIER Isabeau				2124/2125
FOURNIER Guillaume	EYNARD Isabeau				1870/1871
FOURNIER Vital	CUSSAC Françoise				3740/3741
FOURNIER Pierre	RIGAUD Claude	x 31.01.1690	43195	St Ilpize	5758/5759
FRANCON Gabriel	VERNIERE Jeanne	x 16.04.1776	43262	Vieille-Brioude	300/301
FRANCON Gabriel	TOURETTE Isabeau	x 17.01.1719	43262	Vieille-Brioude	1200/1201
FRUGIER Jean	JAFFRE Catherine	x 23.01.1759	43195	St Ilpize	358/359
FRUGIER Toussaint	DELOMENEDE Clauda				716/717
FRUGIER Antoine	VIGOUROUX Martiale				1432/1433
FRUGIER Jean	JAFFRE Catherine	x 23.01.1759	43195	St Ilpize	370/371
FRUGIER Toussaint	DELOMENEDE Clauda				740/741
FRUGIER Antoine	VIGOUROUX Martiale				1480/1481
FRUGIER Pierre	TIVEYRAT Gabrielle	x 29.01.1704	43195	St Ilpize	1478/1479
FRUGIER Antoine	PAGES Isabeau				2956/2957
GARDEL Claude					2126/-
GILBERT Vidal	SENIQUETTE Isabeau	x 17.02.1681	43262	Vieille-Brioude	1058/1059
GILBERT Antoine	MORDEDEUF Françoise	x 26.01.1638	43262	Vieille-Brioude	2116/2117
JAFFRE Pierre	BARDON Anne	x 09.07.1737	43195	St Ilpize	718/719
JAFFRE Jean	PASTOUREL Anne	x 12.01.1700	43195	St Ilpize	1436/1437
JAFFRE Pierre	CHANELLE Thomeufve				2872/2873
JAFFRE Pierre	BARDON Anne			= 718/719	742/743
JAFFRE Pierre	CHANELLE Thomeufve				2968/-
LAUTOING Vidal	TYVERAT Suzanne (x2)	x 08.02.1689	43195	St Ilpize	1522/1523
LAUTOING André	PRUNEYROLLE Isabeau				2850/2851
LAZINIER François	BOURLAIRE Marie	x 11.02.1782	x 43195	St Ilpize	166/167
LAZINIER Vital	TIXIER Clauda	x 24.02.1756	x 43195	St Ilpize	332/333
LAZINIER Antoine	BOYER Marie		x 43117	Lavaudieu ?	664/665
MATHIEU Antoine (x2)	RIGAUD Antoinette	x 28.04.1761	43195	St Ilpize	374/375
MATHIEU Antoine	ROCHE Marguerite	x 03.02.1704	43222	St Privat-du-Dragon	758/759
PAGES Félix/Philippe	ROCHE Marie	x 30.01.1805	43195	St Ilpize	116/117
PAGES Vital	DELOMENEDE Anne	x 08.11.1763	43195	St Ilpize	232/233
PAGES Pierre	DUCROS Catherine	x 08.02.1724	43195	St Ilpize	434/435
PAGES Pierre (x2)	COSTE Marguerite (Catherine)	x 05.02.1697	43195	St Ilpize	868/869
PAGES Béraud	RAMAIN Marguerite	x 22.02.1648 ?	43195	St Ilpize	1856/1857

PAGES Jean	TIXIER Catherine	x ca 1693		938/939
PAGES Jean			43222 St Privat-du-Dragon	2990/-
PASTOUREL Pierre	FERLUT Magdeleine	x 20.02.1748	43195 St Ilpize	264/265
PASTOUREL Pierre	GILBERT Marguerite	x 01.02.1712	43262 Vieille-Brioude	528/529
PASTOUREL Pierre	TIVEYRA Anne (Catherine)	x 25.01.1689	43195 St Ilpize	1056/1057
PASTOUREL Pierre	de LA ROCHETTE Catherine ( ?)	x 23.05.1662	43195 St Ilpize	2112/2113
PASTOUREL Pierre	de LA ROCHETTE Catherine		= 2112/2113	2874/2875
PIREYRE Etienne	DUMONTEL Marguerite	x 28.01.1704	43195 St Ilpize	942/943
PIREYRE Etienne	PIREYRE Catherine			1884/1885
PIREYRE Vital	GIRONDE Martiale	x 29.06.1654	43031 Blassac (Reg.St Ilp.)	1866/1867
PIREYRE Vital	GIRONDE Martiale		= 1866/1867	2946/2947
RAMAIN Vital	RICHARD Antoinette			2854/2855
RIGAUD Antoine	LAUTOING Isabeau	x 15.01.1720	43195 St Ilpize	760/761
RIGAUD Jean	COURMAYRE Marguerite			1520/1521
ROCHE Jean	CHAMBON Catherine	x 08.01.1765	43195 St Ilpize	234/235
ROCHE Antoine	PAGES Marie	x 01.10.1737	43195 St Ilpize	468/469
ROCHE Jean	CAULE Anne	x 24.11.1697	43031 Blassac (Reg.St Ilp.)	936/937
ROCHE André	TIXIER Jeanne	x 17.05.1665	43195 St Ilpize	1872/1873
ROCHE André	FRUGIER Jeanne	x 16.01.1725	43195 St Ilpize	738/739
ROCHE Antoine	PRUNEYROLLE Jeanne	x 04.02.1704	43195 St Ilpize	1476/1477
ROCHE Jacques	PIREYRE Jeanne			2662/2663
RONDY Jean	FRUGIER Anne	x 13.01.1801	43195 St Ilpize	178/179
RONDY Martial	CAULE Louise		43112 Langeac ?	356/357
RONDY Jean	CHANTEL Marguerite	x 09.02.1734	43195 St Ilpize	712/713
RONDY Guillaume	LAUTOING Catherine	x 12.01.1693	43195 St Ilpize	1424/1425
RONDY Guillaume	MARTIN Louise	x 01.05.1664	43195 St Ilpize	2848/2849
SENIQUETTE Antoine				2118/-
SOULIER Vital	DELERMET Françoise (Claude)	x 14.02.1706	43262 Vieille-Brioude	746/747
SOULIER Pierre	DUFOUR Jeanne			1492/1493
SOULIER Vital	DELHERMET Claude		= 746/747	1334/1135
TIVEYRAT Pierre	FRUGIER Gabrielle	x 09.02.1790	43195 St Ilpize	184/185
TIVEYRAT André	ROCHE Jeanne	x 20.11.1753	43195 St Ilpize	368/369
TIVEYRAT Pierre	DELOMENEDE Marguerite	x 25.11.1711	43195 St Ilpize	736/737
TIVEYRAT Jean	PIREYRE Jeanne	x 25.02.1675	43195 St Ilpize	1472/1473
TIVEYRAT Jean				2958/-
TISSIER Vital	MATHIEU Elisabeth	x 07.02.1780	43195 St Ilpize	186/187
TISSIER Vital	SOULIER Jeanne	x 03.02.1733	43195 St Ilpize	372/373
TIXIER Martial	TOURETTE Anne			744/745
TIXIER Vital	SOULIER Jeanne		= 372/373	666/667
TIXIER Antoine	THOMAS Marie	x 27.01.1639	43262 Vieille-Brioude	4810/4811
TOURETTE Claude	MARCON Marie	x 21.01.1652	43262 Vieille-Brioude	2372/2373
TOURETTE Pierre	TIXIER Antoinette	x 26.10.1694	43262 Vieille-Brioude	2402/2403
TOURETTE Antoine	DELAFONT Catherine	x 13.02.1667	43195 St Ilpize	4804/4805
TOURETTE Pierre ( ?)	PORTAL Antonia ( ?)	x 02.03.1642	43195 St Ilpize	9608/9609
TOURETTE Vital	JULIEN Isabeau	x 05.05.1665	43262 Vieille-Brioude	2406/2407
TOURETTE Claude	BAILE Catherine		43262 Vieille-Brioude	4812/4813
TOURETTE Antoine	DELAFONT Catherine	x 13.02.1667	43195 St Ilpize	3748/3749
TRIOULLIER Durand	FOURNIER Jeanne	x 19.01.1700	43195 St Ilpize	934/935
TRIOULLIER Noel	VAZEILLES Magdeleine	x 24.08.1661	43206 St Just (Reg.St Ilp.)	1868/1869
TRIOULLIER Antoine				3736/-
TRIOULLIER Bertrand				7472/-
TRIOULLIER Antoine	REGIMBAL Marguerite	x ca 1672		2378/2379
VEDEL Etienne	TOURETTE Marie	x 20.11.1719	x 43195 St Ilpize	471/472
VEDEL Pierre	ROCHE Antoinette	x 20.01.1682	x 43195 St Ilpize	942/943

**Note** : un élément technique pour quelques mariages du 17<sup>e</sup> siècle : il est indiqué (Reg.St Ilp) ce qui signifie qu'il s'agit d'une « autorisation de mariage » notée sur le registre de St Ilpize avec l'indication de la paroisse d'accueil, où le mariage a normalement été célébré, mais le registre correspondant peut très bien être en déficit et le véritable non retrouvé.

*Une note personnelle* : ce complément est issu de recherches antérieures pour reconstituer les familles des deux bourgs de St Ilpize et Vieille-Brioude, où à peu près tous les patronymes de ce complément sont représentés dans les ancêtres de mon épouse. Certains des couples en sont des ancêtres directs, tels Vital GILBERT et Isabeau SENIQUETTE (née à St Privat du Dragon) qui sont ses Sosas 1980/1981,



## Questions du CGHAV



Les questions et les réponses doivent être adressées à  
**Jean-Pierre BARTHELEMY**  
14 rue Broca 75005 Paris  
Courriel : barthelemyjpmc@wanadoo.fr

La rubrique Questions-Réponses est conçue pour être un espace d'échanges privilégié, ouvert à tous. Dans cet esprit, elle reprend les échanges intervenus sur le forum.

Si certains souhaitent entrer directement en contact avec l'auteur d'une question, (ce qu'ils peuvent faire éventuellement par mon intermédiaire), ils ne doivent pas oublier de tenir la rédaction informée de leur réponse qui peut intéresser d'autres adhérents car ... »nous sommes tous cousins ! »

Pour les textes envoyés par Internet, et afin de faciliter le travail de reprise, veuillez placer le prénom en minuscules avant le nom en majuscules, et écrire les noms de lieu en minuscules. Pour les envois manuscrits, utilisez les majuscules pour tous les noms propres.

Avant l'envoi de vos questions, vérifiez que celles-ci comportent à la fois une date et un lieu, au moins approximatifs, et limitez-vous à 5 à 6 questions par numéro.

Voici les abréviations couramment utilisées dans les questions réponses afin d'alléger le texte.

° = né(e) le	<b>b</b> = baptisé(e) le
+ = décédé(e) le ou feu(e)	<b>x</b> = marié(e) le
<b>fs</b> = fils de	<b>fa</b> = fille de
<b>asc.</b> = ascendance	<b>desc.</b> = descendance
<b>av.</b> = avant	<b>ap.</b> = après
<b>ca</b> = environ pour une date ou un lieu	
<b>y x</b> ou <b>y +</b> = évite la répétition du lieu déjà cité pour la personne.	
Le département noté dans le titre de la question n'est pas répété auprès des lieux du même département.	

Le sigle « \* » devant le n° de la question signifie qu'une réponse se trouve dans ce même numéro, mais cela n'empêche pas qu'un complément soit bien accueilli et puisse paraître ultérieurement.

Toutes les questions et réponses reçues, à mon adresse, par courrier postal ou électronique, avant le **12 juillet 2011** ont été reprises dans ce numéro.

### QUESTIONS GENERALES

#### 137-15757 Confiseurs-Chocolatiers en Auvergne

Je recherche toute personne ayant dans sa généalogie familiale des ancêtres ayant exercé en Auvergne le métier de Confiseur ou Chocolatier (Maître ou Ouvrier) dans le cadre d'un travail sur ce métier. En vous remerciant pour votre aide

Hélène MARTIN (cghav-3409)

### QUESTIONS PARTICULIÈRES

#### 137-15758 AUBIGNAT (63)

+ Cirgues AUBIGNAT av. 1743, Ayat-sur-Sioule, y x 1697 Gilberte GARDE.

Michelle MILLETTE (cghav-1615)

#### 137-15759 BADIOU-GIMBERT (43)

x ou cm Antoine BADIOU - Catherine GIMBERT ca 1680, ca Lantriac.

Paul VERDIER (cghav-1333)

#### 137-15760 BATHIAT (63)

° Gilbert BATHIAT ca 1713 St-Rémy-de-Blot, fs Gaspard et Marie CHATRY.

Michelle MILLETTE (cghav-1615)

#### 137-15761 BELLAIGUE-BOUSSET (63)

° Jean BELLAIGUE, fs Louys et Antoinette RIGAUD, St-Sauves (?), y x 26.02.1748 Antoinette BOUSSET

° Antoinette BOUSSET

Monique MASSIS (cghav-2036)

#### 137-15762 BERTRAND-MARCHAND (63)

° et + du couple Jean dit Lucas BERTRAND x Lapeyrouse 18.02.1760 Marie MARCHAND.

Paulette SAUZEAU (cghav-1716)

#### 137-15763 BLANCHON ou WEISS, mais Auvergnat !

Je vous relate en quelques phrases le parcours un peu étonnant de mon ancêtre Antoine BLANCHON, qui arriva en Moselle après la Guerre de Trente Ans (1618-1648). Cette terrible guerre laissa notre département complètement désert. Les historiens considèrent que 80% de la population a été décimée et que les survivants ne doivent leur salut qu'à la fuite vers d'autres régions françaises ou pays étrangers. Pour repeupler et reconstruire la Lorraine, le duc de Lorraine et le roi de France encouragèrent l'immigration de volontaires de toutes les régions et pays voisins : ainsi des Picards, des Savoyards,

des Auvergnats, des Suisses, Autrichiens, Allemands, Belges, Luxembourgeois .... composent mon arbre généalogique.

Antoine BLANCHON, auvergnat d'origine d'après son acte de mariage, scieur de long, est arrivé en Moselle un peu après. Il s'est marié à Béning le 26.10.1687 avec Odile WEISGERBER. Ses parents ne sont pas nommés dans l'acte, hélas !!!

Le couple a eu 11 enfants. Lors de son mariage, Antoine est appelé BLANCHON ; de même ses huit premiers enfants portent ce patronyme.

Les trois derniers de ses enfants ont été inscrits sous le nom de WEISS ou WEIS ce qui est la traduction de « blanc » (en Allemand).

Pourquoi ce changement ? La réponse varie selon les historiens, car Antoine BLANCHON ne fut pas le seul à se voir re-nommer lorsqu'il vécut en Moselle.

L'origine du curé plutôt germanophone ou francophone n'est certainement pas la seule raison, la politique locale a certainement été importante, selon les alliances du Duc de Lorraine avec l'Allemagne...

J'aimerais localiser de manière un peu plus précise l'origine de ce lointain ancêtre auvergnat qui s'appelait WEISS !

Françoise BECKER

137-15764 BOISSADIS-CHASTEL (63)

x Damien BOISSADIS – Jeanne CHASTEL ca 1717, ca Ambert, Valcivières.

Pierre JARRIGE (cghav-1866)

137-15765 BOURGOUGNON (63)

+ Antoine BOURGUIGNON ca 1698-1700 Champs, y x 1693 Pasquette MANSAT.

Michelle MILLETTE (cghav-1615)

137-15766 BOUSSIT-NUEL (43)

x ou cm Jean BOUSSIT–Natale NUEL ca 1680 ca Solignac

Paul VERDIER (cghav-1333)

137-15767 BREDOIRE-ALIBERT (43)

+ ap. 1891, François BREDOIRE, ° 05.01.1814 Saugues (Roziers), fs Jean François et Magdeleine CUBIZOLLES, x Elisabeth ALIBERT,. Il avait 5 enfants habitants autour de Saugues : Marie, Joseph, Jean Vital, Jean Antoine et Anne Marie. Le seul qui aurait pu le recueillir est Joseph x Marguerite BOMPARD qui habitait à Fraissenet (Saugues) et qui est + en 1908.

Josette LAURENT (cghav-2437)

137-15768 CHABANNES (63)

+ Anne CHABANNES x 31.05.1701 Ambert Damien DANDRIEUX.

Josette BLINEAU (cghav-2985)

137-15769 CHABANNES-GIRE (43)

°, +, x ca 1750/1758, et asc. Jean CHABANNES et Izabeau GIRE d'où Jeanne ° 02.04.1759, ca Ste-Florine

Christian VALLA (cghav-3260)

\*137-15770 CHIRAC-de MONTROGNON (63)

Lieu de ° (en 1713) et asc. de Jean-Baptiste CHIRAC.

Lieu du contrat de son 1<sup>er</sup> mariage en 1735 avec Marie de MONTROGNON (Lezoux ?)

Pierre JARRIGE (cghav-1866)

137-15771 COURTEDON-LAPLANCHE (03, 63)

° ca 1770 et + du couple Antoine COURTEDON x Mesple 13.06.1786 Marguerite LAPLANCHE.

Paulette SAUZEAU (cghav-1716)

137-15772 DELEPINE (63, autre département ?)

Desc. (y compris actuelle pour contact et échanges) de Édouard Francis DELEPINE, ° 17.09.1843 à Randan, fs Pierre-Jacques-Jean-Marie DELEPINE (° ca 1804 à ?, il était directeur d'une compagnie d'assurances fin février 1850) et de Ayliffe Julia PHELP (° 31.05.1814 à Londres, + 28.02.1850 à Clermont-Fd.).

Ayliffe Julia PHELP, fa Edward Tufton PHELP (° ca 1786 à Londres, capitaine de cavalerie anglais en 1812, directeur de l'usine Montpensier ou usine de Mons = tannerie du Domaine royal de Randan, de 1838 à 1843, + 12.02.1843 à Mons) et de Ellen Elisabeth POWELL (originaire de Nanteos, près d'Aberystwyth, Pays-de-Galles).

Edward Tufton PHELP et son épouse Ellen Elisabeth vivaient en exil près de Dieppe, en 1825. En 1838, Edward T. PHELP aura une adresse à Paris (rue Favart), puis habitera Randan et enfin Mons.

Bernard PERISSEL (cghav-3039)

137-15773 DELOCHE-CHAPPAT (63)

° et x Guillaume DELOCHE - Jeanne CHAPPAT, dont Antonia x St-Bonnet-le-Chastel 31.01.1669 Antoine SABATERIE.

Bernard PATERNAULT (cghav-1869)

137-15774 DOUARRE-DEBITON (63)

x ou cm Benoît DOUARRE – Marguerite DEBITON ca Champétières, N.D. du Mons, av. 1700.

Jeannine LACOUTIERE (cghav-2453)

137-15775 DUCHAMPS (63)

° et + Jean DUCHAMPS, fs Antoine, de Thiolières, x Ambert 09.10.1703 Denise POTENCIE.

Josette BLINEAU (cghav-2985)

137-15776 FAURE-BOUREILLE (63)

Asc. et ts rens. sur le couple Benoît FAURE x Grandrif ca 1685 Antoinette BOUREILLE.

Alain BORDET (cghav-2308)

137-15777 FAVEIRAS (63)

° Marie FAVEIRAS ca 1712/1725 Eglisolles, fa Antoine et Jacques FRAISSE, x Job 21.08.1742 Guillaume DIXMERIAS, y + 23.08.1793 (lacune AD en ligne)

Josette BLINEAU (cghav-2985)

137-15778 FAVIER-ROCHE-VEISSIER (63)

Asc. et ts rens. sur les couples :

- Antoine FAVIER x Ambert 1675 Marie ROCHE.

- Pierre FAVIER x Ambert ca 1650 Magdeleine VAISSIER

Alain BORDET (cghav-2308)

137-15779 FOUGEDOIRE-COSTE (63)

Asc. et ts rens. sur le couple Sébastien FOUGEDOIRE x Job ca 1640 Jacqueline COSTE.

Alain BORDET (cghav-2308)

137-15780 FOURNETON-GOUNY (63)

Asc. et ts rens. sur le couple Claude FOURNETON x Ambert 1680 Anne GOUNY

Alain BORDET (cghav-2308)

137-15781 FOUILLHARAT-JEUF (63)

Cm entre Guillaume FOUILLHARAT, fs + Jean et + Marie BABUT, x Cournols 08.01.1757 Catherine JEUF, fa Guillaume et Catherine COURTE. Quel notaire ?

Paul VERDIER (cghav-1333)

137-15782 FOUILLHARAT-BABUT (63)

Cm pour asc. de Jean FOUILLHARAT x Cournols 12.02.1721 Marie BABUT (acte non filiatif.)

Paul VERDIER (cghav-1333)

137-15783 FOURNIER-PICANDET (03-63)

° et + du couple Antoine FOURNIER x Montvicq 08.02.1757 Catherine PICANDET.

Paulette SAUZEAU (cghav-1716)

137-15784 GARNIER-PONTVIANNE (43)

x (ca 1760) et asc. Louis François GARNIER – Marianne PONTVIANNE ca Glavenas.

André VISSAC (cghav-1805)

137-15785 GILBERTAS (63)

+ Antoinette GILBERTAS, ° 24.01.1757 Marat, fa Antoine et Marie MEGEASSOLLE, + veuve après 23.03.1757 (+ de son époux)

Josette BLINEAU (cghav-2985)

137-15786 GOURBEYRE-CHABANIS (63)

Asc. et ts rens. sur le couple Pierre GOURBEYRE x Ambert ca 1660 Anne CHABANIS.

Alain BORDET (cghav-2308)

137-15787 GRAND (63)

+ Marie GRAND ap. 1695 St-Pardoux, x Antoine POUZOL.

Michelle MILLETTE (cghav-1615)

137-15788 GRAVE (63)

+ Jean GRAVE, ° 16.10.1854 au Breuil s/Couze, fs Jean et Elisabeth CREGUT (x 11.01.1854 Ardes). Dans diverses publications, il est dit + 08.12.1939 au Plessis-Robinson, ce qu'infirmes la mairie consultée à 2 reprises.

Recherche faite en vue d'un article dans AmA ! sur ce propagandiste et publiciste anarchiste qui entretenait des liens d'amitié avec des intellectuels célèbres de son époque tels que Émile ZOLA, Anatole FRANCE ou Jean AJALBERT, avocat et écrivain anarchisant, auvergnat, membre de l'Académie Goncourt.

Michel COLAS (cghav-1582)

*NDLR : effectivement, il est bien décédé le 8.12.1939 mais à Vienne-en-Val (Loiret).*

\*137-15789 GRAVE-MATHIEU (63)

x Jean GRAVE et Marie MATHIEU, cultivateurs à St-Germain-Lembron, dont Jean ° ca 1831 et x Ardes 11.01.1854 Elisabeth CREGUT.

Michel COLAS (cghav-1582)

137-15790 DANDRIEUX-GRIVEL (63)

° Jeanne GRIVEL ca 1670, fa Antoine de Marsac, x Ambert 11.08.1685 Vincent DANDRIEUX.

Josette BLINEAU (cghav-2985)

137-15791 JEANTOT-GARACHON (03, 63)

° et + du couple Louis JEANTOT x Veauce 25.01.1753 Marie GARACHON.

Paulette SAUZEAU (cghav-1716)

137-15792 JEUF-COURTE (63)

Cm pour filiation de Guillaume JEUF x Cournols 16.02.1722 Catherine COURTE (acte non filiatif).

Paul VERDIER (cghav-1333)

137-15793 LAFON (19)

° Antoine LAFON à Rivière de Nansac, peut-être x Jeanne SAURIE, + 24.12.1709 St-Bazile de la Roche, maçon, cultivateur, d'où Jean ° 10.08.1780 St-Basile, x Marie MONDOT

Monique MASSIS (cghav-2036)

137-15794 LAVIALLE-ESPINOUBE (15)

x et asc. Jean LAVIALLE – Toinette ESPINOUBE dont Agnès ° 15.10.1750 St-Vincent, y x 27.02.1770 Jean SARRET.

Geneviève BRIAT (cghav-3682)

137-15795 LESCURE (63)

° Gilberte LESCURE ca 1670 Champs, fa Maximilien et Catherine BOURDET.

Michelle MILLETTE (cghav-1615)

137-15796 MARQUIOT-STORY (63)

°, +, x ca 1690 et asc. Pierre MARQUIOT et Catherine STORY. Région de Brassac-les-Mines.

Christian VALLA (cghav-3260)

137-15797 MATONNAT-CHAUVEAUX (03, 63)

° et + du couple Gilbert MATONNAT x Bizeneuille 07.02.1764 Jeanne CHAUVEAUX

Paulette SAUZEAU (cghav-1716)

137-15798 MAURY-CHATONNIER (15)

x et asc. François MAURY – Anne CHATONNIER dont Marie x St-Vincent 29.01.1778 Jean AUBERTY.

Geneviève BRIAT (cghav-3682)

137-15799 MESTRE-FOURNERIE (43)

x (ca 1800) et asc. Vérin MESTRE – Marie FOURNERIE ca La Chaise-Dieu.

André VISSAC (cghav-1805)

137-15800 MONDOT (15)

+ Pierre MONDOT à Vic, ° 03.06.1713 St-Clément, fs Antoine et Marguerite FRESQUET, d'où Pierre et Antoine, jumeaux, ° 30.01.1756 St-Clément

Monique MASSIS (cghav-2036)

137-15801 MORON (63)

° Charlotte MORON à Bertignat, fa Pierre et Jeanne PASSEMARD, x Bertignat 19.09.1719 (lacune AD en ligne)

Josette BLINEAU (cghav-2985)

137-15802 OSSEDAT (63)

+ Benoît OSSEDAT ° 21.03.1770 Marat, fs Etienne et Geneviève DEBARGES + après 05.09.1804 (+ de son époux)

Josette BLINEAU (cghav-2985)

137-15803 PORTE-LASSAGNE (43)

x (ca 1750) et asc. Pierre PORTE – Louise LASSAGNE, Laval-sur-Doulon.

André VISSAC (cghav-1805)

*NDLR : mariage non trouvé à Laval entre 1740 et 1759. SVP quels éléments pointent sur le lieu et la date du x ?*

137-15804 POULON-MORILLAS (63)

+ Claudine MORILLAS veuve Jean POULON entre 1833 et 1862. Région de Cunhat.

Christian VALLA (cghav-3260)

137-15805 POULON-MORILLAS (63)

° des enfants de Jean POULON et Claudine MORILLAS entre 1795 et 1819. Région de Cunhat

Christian VALLA (cghav-3260)

137-15806 PRADAT-GOUTTEBEL (63)

Asc. et ts rens. sur le couple Jean PRADAT, ° ca 1720, + 26.02.1783 Olliergues, y x 07.11.1741 (sans filiation) Jeanne GOUTTEBEL, ° ca 1721, fa de Pierre et Anne DAUBOURGNOUX (peut-être de St Gervais sous M.)

Nicole COURONNÉ (cghav-3603)

137-15807 ROUDAIRE-MONTAGNÉ

Pourquoi sur une stèle, au cimetière de St Gervais d'Auvergne, il était indiqué ROUDAIRE de Valette – MONTAGNÉ ? C'était Michel ROUDAIRE (° le 12.07.1816 St Gervais d'Auvergne, y + à 81 ans le 31.05.1897 x (date ?) avec Thérèse Palmyre MONTAGNIE (° 1831 à Auzances, son père était brigadier de gendarmerie à Auzances, + à 76 ans le 12.04.1907 à St Gervais d'Auvergne)

Lucette FAURE (CGHAV-3003)

137-15808 SABATERIE-MASVEL-DELOCHE (63)

° et x André SABATERIE - Anna MASVEL (+ 1708 à St Bonnet-le-Chastel)

° et + du couple Antoine SABATERIE, fs des précédents, x St Bonnet le Chastel 31.01.1669 Antonia DELOCHE  
Bernard PATERNAULT (cghav-1869)

137-15809 SABOT-MONTMÉAT (43)

x (ca 1790) et asc. Jean SABOT et Marie MONTMÉAT, Ste-Sigolène.

André VISSAC (cghav-1805)

137-15810 SARRET-VALARCHER (15)

x et asc. Pierre SARRET – Toinette VALARCHER dont Catherine x 26.10.1754 St-Vincent Jacques BOUTAL.

Geneviève BRIAT (cghav-3682)

137-15811 SAUZET-REYMOND (63)

° et + du couple François SAUZET x 19.09.1705 Aix-la-Fayette Anne REYMOND.

° et + des enfants de ce couple.

Éliane JANTAUD (cghav-3503)

137-15812 SAUZET-TERREYRE (63)

x et + des enfants du couple Barthélemy SAUZET x Aix-la-Fayette 02.09.1732 Marie TERREYRE, soit :

- Françoise ° 25.01.1735 Aix-la-F.

- Anne et Marc ° 07.04.1745 et 01.08.1748 St-Genès-la-T.

- Claude, autre Claude, Jean et Jeanne ° 24.04.1751, 21.01.1752, 07.12.1756 et 08.06.1761 St-Bonnet-le-Bourg

Éliane JANTAUD (cghav-3503)

137-15813 SAUZET-BRESSOLETTE-MAVEL

x et + de Marie SAUZET ° 12.08.1787 St-Bonnet-le-B., fa Joseph x1 Vitalle BRESSOLETTE,

x et + de Marie SAUZET ° 22.03.1804 St-Bonnet-le-B. fa Joseph x2 Marie MAVEL,

+ Marie MAVEL

Éliane JANTAUD (cghav-3503)

137-15814 SERRE-PAGIS (15)

x et asc. Antoine SERRE – Marguerite PAGIS dont Jean x Anglards-de-Salers 22.01.1752 Marguerite DEMAISON.

Geneviève BRIAT (cghav-3682)

137-15815 THIVRIER-GRANDON (03, 63)

° et + du couple Antoine THIVRIER x Villebret (Polier) 30.01.1748 Marie GRANDON.

Paulette SAUZEAU (cghav-1716)

137-15816 TOURNIER (15)

+ Antoinette TOURNIER, probablement à Vic, fa Guillaume et Antoinette BONAL, ° 20.05.1721 Brezons, x St-Clément 09.02.1740 Pierre MONDOT, d'où Pierre et Antoine, jumeaux, ° 30.01.1756 St-Clément

Monique MASSIS (cghav-2036)

## QUESTIONS GÉNÉRALES DU FORUM

\*@137-15817 Guerre 14-18

Le grand oncle de mon mari est décédé lors de la guerre de 14-18. J'ai trouvé sa fiche sur le site Mémoire des hommes. Elle indique qu'il est mort le 05.09.1914 à Mondray dans les Vosges. Mais à la rubrique « cause de la mort », il y a : jugement déclaratif de décès. Ce jugement rendu le 10.05.1920 par le tribunal de Clermont-Fd a été transcrit le 14.08.1920 à Salledes.

Que signifie ce jugement déclaratif de décès ? La transcription est-elle dans le registre des décès de la

commune ? Est-il possible d'en demander une copie en mairie ? Comment trouver ce jugement du tribunal aux AD ?

Nadine CHASSAING (cghav -3504)

\*@137-15818 Guerre de 39-40

Mon père a été prisonnier en Tchécoslovaquie de 1940 à 1945, et a été libéré le 1<sup>er</sup> mai 1945. A votre avis est-ce que je peux avoir des informations sur le stalag dans lequel il a vécu et d'autres informations sur cette période. Je ne sais ni le stalag, ni le régiment où il était ; je sais juste qu'il était sur la ligne Maginot et stationné à Bitche en Moselle.

François FAYE (cghav-2068)

@137-15819 Mines et fonderies de St-Amant-Roche-Savine  
Où puis-je trouver des infos sur les personnels et les mines et fonderies de plomb de Saint-Amant-Roche-Savine ?

Jean-Marc FAYOLLE (cghav-2340)

\*@137-15820 Histoire d'une maison

Je voudrais reconstituer l'histoire de la maison de mes arrière-arrières-grands-parents, mais je ne sais pas trop comment m'y prendre. Suite au différents partages et ventes, je n'ai pas de documents écrits. Quelles sources pourraient m'être utiles ? Les archives notariales (encore faut-il identifier le notaire), les recensements, le cadastre. Mais il existe sûrement d'autres sources.

Je sais que cette maison faisait parti du domaine du château de Seymier à Fayet-le-Château et que mon Sosa 16 l'aurait acquis dans les années 1900. Si quelqu'un à des infos sur la vente des domaines du château de Seymier ou sur son histoire en général je suis également preneur.

Olivier BRUNEL (cghav-3524)

Question subsidiaire : Y-a-t-il un autre moyen de recherche lorsqu'il s'agit d'une maison du XVII<sup>e</sup> siècle, classée aux monuments historiques en 1926 ?

Annie FRIER (cghav-3065)

\*@137-15821 Justice de paix

Quelle publication dois-je consulter pour connaître l'organisation géographique de la justice de paix période An 2 (1794) du Puy de Dôme et plus particulièrement le canton de Montaigut en Combrailles que je ne retrouve pas dans l'état des fonds des A.D 63 (révolution 1790-1800)

Alain SIMONNET (cghav-3092)

*NDLR : l'ouvrage de Georges BONNEFOY, qui fait en 4 gros volumes, l'histoire de l'Administration civile du département du Puy-de-Dôme, ne donne aucune information sur l'administration de la Justice.*

\*@137-15822 « Fille donnée »

Qui peut m'expliquer le terme « fille donnée » dans un acte de baptême de 1712 ? « *Bapt. le 29.01.1712 d'Anthoinette fille donnée à Léonard PASTURAL fils de Michel et à Mathie VIAL (qui épouse Léonard le 19 juillet suivant) ...* le reste de l'acte est banal et habituel.

Le mariage ayant eu lieu environ 6 mois plus tard, le curé n'aurait pas voulu noter « fille illégitime » ???

Hélène LOCHEY (cghav-2018)

## QUESTIONS PARTICULIÈRES DU FORUM

@137-15823 BOURASSET (63)

+ ap. 1808 de Barthelemy BOURASSET x2 Marie BOYER à Bansat ou alentours.

Philippe GAUTHIER (cghav-2802)

@137-15824 BRESSON-BRESSON (15)

x et asc. Jean BRESSON (+ an V Marcenat, Salliant) et Marie BRESSON (y + 07.1789) dont Gaspard ° 1784 Marcenat, y x 1814 Jeanne FABRE.

Colette MORELON (cghav-3431)

@137-15825 CHALET-CAILLET (43)

x et asc. Jean CHALET (+ Auzon av. 1751) x Angélique CAILLET (CHALET), dont Louis ° 1728 Auzon, x (avec dispense 3<sup>e</sup> degré de consang.) St-Martin-d'Ollières 18.01.1751 Angélique BARDY, fa Jean, notaire à Ste-Florine puis à St-Martin-d'O. et Toinette GUERINGAUD. Ts rens. aussi sur Jean BARDY.

Geneviève LE BLANC (cghav-1311)

@137-15826 CHARTOIRE-DUCHAMP

x et tt infos sur le couple Antoine CHARTOIRE x Jeanne DUCHAMP (+18 Nivôse An XIII) dont Benoîte ° 30 brum. an XII, les Granges Neuves, Saint Amant Roche Savine, y x 19.08.1828 Cosme Damien FAYOLLE, ouvrier mineur, enfant naturel de Benoîte FAYOLLE, y ° 1 vend. An XI (acte non trouvé)

Jean-Marc FAYOLLE (cghav-2340)

@137-15827 CHAUSSAROT-SAUGIERE (63)

x Marien CHAUSSAROT, ° an IX, + 1870 Menat, x ca 1796 Catherine SAUGIERE ° ca 1796, + 1879 Menat. Leurs enfants sont nés à Menat entre 1830 et 1841. Un autre enfant (Marien) a dû naître ailleurs vers 1826.

Les SAUGIERE les plus proches sont à St-Avit. Il n'y a rien sur le site des AD. pour Neuféglise à cette époque.

Jean-Yves AUCLAIR (cghav-1127)

@137-15828 du CROZET

Date et lieu du décès d'Aymar, marquis du CROZET, dernier du nom, ° 1889. Pas de mention marginale sur son acte de naissance. Il serait + en 1942 ? Il x 1919 Lucienne PAYEN. Aucune postérité de ce mariage ?

Jean-Marc BLANC (cghav-2559)

@137-15829 ESCHAVIDRE

Baptême de Jean ESCHAVIDRE sur la commune de Compains (lieu-dit de Belleguette) ca 1723. Il x 15.11.1758 à Egliseneuve d'Entraigues avec Marie BAP, et + à 40 ans env. le 09.04.1763 à Compains (lieu-dit Espinat)

Raymond TERRAIL (cghav-3444)

@137-15830 GARDETTE-MANARANCHE

x ou Cm ca 1620/1640 Jacques GARDETTE x Jeanne MANARANCHE, Chastreix ou env., et tous rens. sur leur ascendance. Ils ont au moins une fille Anne née vers 1737.

Hélène PLANTARD (cghav-1414)

@137-15831 GORY

Asc. d'Amable GORY. L'analyse de Tardieu et Madebene ne me semble pas des plus claires ! Ils écrivent : « Philibert GORY (certainement décédé à Saint-Priest le 15.11.1693), époux d'Anne BARTHOMIVAT, 1659. Jean GORY, seigneur du Mas, procureur fiscal, bourgeois de Miremont, fils de Jean, fut marié, en 1684, à Catherine de BOSREDONT, fille de Joseph, écuyer, seigneur de Baubièvre et de Françoise de la ROCHETTE. Son descendant, Jean GORY épousa une de JABIN, fille du baron de Gouzon. Leur fils Jean laissa Amable, marié, le 4 février 1766, à Marguerite VIALETTE... »

Jacques GOMOT (cghav-2318)

@137-15832 HOSPITAL- ASTANIERE-

x Vital HOSPITAL - Benoîte ASTANIERE entre 1725 et 1750 Fayet Ronaye. (lacune sur les AD en ligne)

Josette BLINEAU (cghav-2985)

@137- 15833 JULLIARD à Pont-du-Château (63)

Ts rens. sur les parents de Pierre JULLIARD ° 09.03.1670 Pont du Château, x 16.05.1696 Douai (59) à Catherine DARRAS, originaire de Bersée (59). Soldat à son mariage, il devient cabaretier et laboureur et + 14.12.1738 à Bersée. Ce Pierre JULLIARD est fs de François (bourgeois) et de Marie ASTIER.

Henri PONCHON (cghav-62)

137-15834 LACROIX-FAURE

x ou Cm de Léonard LACROIX et Marthe FAURE (ca 1670) aux confins du Puy-de-Dôme, de la Creuse, de l'Allier ou même du Cher.

Xavier LOCHMANN (cghav- 400)

@137-15835 LE BEALLE

Dans le cadre de mes recherches sur des migrants BÉAL (originaires du Livradois) en Touraine, je remarque une famille portant le patronyme LE BÉALLE ou LEBÉAL.

Il s'agit en l'occurrence d'un mariage concernant un nommé César ou Coesar LE BÉALLE, fils d'un Louis et de Marie de LA MOTTE, frère d'un Louis Vincent, marchand (cirier/épicière) à Amboise en 1775 qui x Louise GUILLOBÉ. D'autres membres de cette famille sont évoqués antérieurement, à partir de 1717, mais sans aucun repère précis pour retracer une possible migration.

Quelqu'un aurait-il connaissance en Auvergne ou ailleurs d'une éventuelle déformation du patronyme BÉAL ? Ce même patronyme se retrouve dans le Nord/Pas de Calais.

Annie MARCHAIS NONON (cghav-3259)

@137-15836 MEYLON-PEYNET (63)

x Jean MEYLON (MESLON) ° 21.06.1693 à Pionsat et Catherine PEYNET, originaire du Quartier, + 16.01.1741 à Pionsat. Probablement entre 1710 et 1717.

Jacques FRAGNIER (cghav-3190)

137-15837 PAGES-RACHASSE (30)

x Jacques PAGÈS d'Uzès (en 5<sup>es</sup> noces) avec Claua RACHASSE dont Augustin x 25.05.1704 Uzès Marguerite NAUTON.

Bernard GILBERT (cghav-3693)

137-15838 PAIN

Rech. ascendants et descendants éventuels des porteurs du patronyme PAIN. Voici ce que je sais actuellement.

- 1- Jean PAIN, ° 21.10.1786 à Espinasse (Job)
- 2- Antoine PAIN, dit « originaire de la Chaise Dieu » lors de son mariage, maçon, (x Job 18.07.1786
- 3- Claudine CROHAS, ° Espinasse 13.06.1762 (je la connais ainsi que son ascendance)
- 4- Annet PAIN, + ap. 1786 x Anne Marie ARDALE, + av. 1786

Quelqu'un parmi vous a-t-il croisé ce patronyme ?

Jean-François CROHAS (cghav-739)

@137-15839 MALAPERT (43)

x Barthélemy MALAPERT - Claudia BRUN ca 1698 St-Jean d'Aubrigoux ou env.

Jean-Pierre BARTHELEMY (cghav-1260)

@137-15840 PICHOT (15)

x et ts rens. Sur François PICHOT et Jeanne VERDIER, fermiers au Chanet (Allanche), dont Pierre y x an X Anne LERON et y + 1853.

Colette MORELON (cghav-3431)

@137-15841 POUILLEN-DUGUAT (03)

x et asc. du couple François POUILLEN - Marie DUGUAT (DUGNAT) dont une fa ° 01.01.1723 à Langy.

Simone DARCILLON POUILLEN (cghav-1547)

@137-15842 RAMADE-CHABRUT

° et x Marie RAMADE, fa Jean et Marie MAIGNE, x Durand CHABRUT, +01.10.1894 à 76 ans, veuve, à St-Alyre-ès-Montagne.

Monique VEDRINE (cghav-3357)

@137-15843 RAYNODON-CHANTELOUBE

x Jacques RAYNODON x ca 1710 Françoise CHANTELOUBE ca 1710, St-Jean d'Aubrigoux ou env.

Jean-Pierre BARTHELEMY (cghav-1260)

@137-15844 ROUSSET (15)

+ Etienne ROUSSET (entre 1914 et 1928), ° 1846 Laveissière, fs Pierre et Marie FIOCRE, x Allanche 1869 Elise PICHOT ° 1847, fa Pierre et Elisabeth ROUGIER, + 1928 Chanet.

Colette MORELON (cghav-3431)

**TESTAMENT D'UN ARTISAN SERRURIER ORIGINAIRE DU FOREZ  
décédé lors de réparations au château de Seymier, paroisse de Fayet -le-Château**

Relevé partiel de son testament par Yolande BESSET (cghav-907)



Château de Seymier

Aujourd'huy deuxième jour de décembre mil sept cent vingt sept devant nous Pierre Noyer notaire royal apostolique résidant au bourg de Mozun fut présent Claude GAUDEN (signe GAUDIN) maistre serrurier résident à Sain-Bonnet le Château en Forest de présent au château de Seymier paroisse de Fayet en Auvergne lequel estant sur son lit malade

..... son corps soit enseveli dans l'église de Seymier de la dite paroisse de Fayet et si cela est audit St-Bonnet dans le cimetière de ses prédesseurs et pour ses honneurs funèbres en quelque part que ce soit sans remet à la discrétion de Toussainte JOYOT sa femme ..... donne et lègue à Estienne GAUDEN son fils résidant Anonny la somme de cent cinquante livres ..... à Isabeau GAUDEN sa fille femme de Damien FAURE mestre menuisier de la ville de St-Etienne en Forest la somme de soixante livre ..... Claude GAUDIN son autre fils cent cinquante livres .....

Fait et passé audit château de Seymier sur la paroisse de Fayet dans une chambre de la menuiserie et au devant du lit où et tenu ledit testateur, présent Mre André COUCHET prêtre aumônier, Messieurs Germain OURGEAU mestre d'hautel, Simon PETIT maistre menuisier au lieu de St-Päl en Forest résidant de présent audit château de Seymier, André RIVAL garçon menuisier résident audit lieu de St-Pal et de présent audit château de Seymier, Michel TISART (signe QUISSAC) d'origine de la ville de Montpellier, Jean BRUNET mestre serrurier de Vic le Comte résidant de présent audit château de Seymier soussignés avec le dit testateur et de Michel CHAUNIER et Guillaume CHAUVET mestres menuisiers de Lap ..... De présent résident audit château de Seymier

## Réponses du CGHAV



### 128-14820- EXPERTON-CROZE

- 1- Marianne EXPERTON, ° 08.03.1727 Chomeil, Le Brignon, diocèse du Puy, y x 31.01.1747 (Cm 17.01.1747 Me Eyraud, Le Monastier), + 04.11.1788 Desaignes, diocèse de Viviers,
- 2- Jean (E)SPERTON, °23.11.1696 Chomeil, Le Brignon, y x 01.07.1721,
- 3- Anne CROS, 27.11.1697 Bessarioux, Le Brignon,
- 4- Claude ESPERTON, 29.09.1657, Les Salles, Le Brignon, y x 03.11.1695,
- 5- Marthe DUFESQ,
- 6- Vidal CROS, de Bessarioux,
- 7- Jeanne VERDIER, de Bessarioux,
- 8- François ESPERTON, ° ca 1635 aux Salles, y + 09.05.1695,
- 9- Laurence GUITARD, + 07.09.1697 Les Salles,
- 10- Jean DUFESQ,
- 11- Louise CHARBONNIER,
- 16- Etienne ESPERTON, ° ca 1610, + 27.09.1643 Les Salles
- 17- Marie BOULINDRAUD, ° ca 1608, + 07.01.1674 Les Salles
- 18- Anthoine GUITARD, + 16.03.1644 Bessarioux,
- 19- Gabrielle BOUDOULH

La lignée EXPERTON, (E)SPERTON prend sa source au village des Salles sur Le Brignon avant d'essaimer dans les paroisses voisines, en particulier par Sist ESPERTON ° 30.10.1639 aux Salles (frère de François), parti sur la paroisse de St-Paul-de-Tartas.

Une seconde lignée par Jacques ESPERTON, oncle d'Etienne, et Catherine CHALCORNAC donne des membres au jusqu'à la fin du 18<sup>e</sup> siècle sur Le Brignon.

Pierre CHAMBON (cghav-1499)

### 133-15416 MARTIN ( 48 )

Suite à un passage aux AD 48, voici une réponse partielle à ma propre question.

Dans les minutes de Me Gervais GEBELIN, notaire à Langogne, 1643-1645 (3 E 4289), j'ai trouvé, au 17.01.1644, le testament de Catherine BLAY, veuve d'Eustache VERCHIERE de Craponne, habitant Langogne : elle demande à être enterrée dans le tombeau de + Claude MARTIN son beau- frère. Elle lègue

- à Me Jacques MARTIN, apothicaire de Langogne son neveu,
- à Anne et Marguerite MARTIN, ses nièces, filles de + Me Claude MARTIN
- à Clauda MAZAUDIER femme de Jacques

- à Catherine GENESTEYRE de Surgeyres et à Antoine GENESTEYRE de Rocles,
- à Me Vidal MARTIN praticien de Langogne, son neveu, fils à + Claude MARTIN
- aussi à N. CHIBOULLON ? (lecture incertaine!!) son beau-fils x +... sa fille.

Compte-tenu des renseignements fournis par les RP de Langogne lors des baptêmes des enfants MARTIN, on peut en déduire d'une façon certaine que Anne MARTIN (x par la suite à Me Gervais GEBELIN notaire), Marguerite MARTIN (x Jean CHOUVET, notaire royal de Coucouron) (mes sosa 3769-3768 ), Jacques MARTIN, apothicaire de Langogne ( x Clauda MAZAUDIER) et Vidal MARTIN, praticien puis bailli des Chambons (x Alix COLOMBET) sont bien frères et sœurs, tous enfants de + Claude MARTIN; malheureusement il nous manque leur mère !

Je peux aussi compléter la réponse de Pierre PASCAL (AmA ! n°134 p.246) : chez Me ISSARTEL de Langogne, Cm de Louise 09.09.1671, de Jacques BOUCHARENC, sgr de Bizac, docteur et avocat, fs + Sr Pierre, bourgeois, et Dlle d'AGULHAC d'Auroux, avec Dlle Marguerite MARTIN, fa + Sr Pierre MARTIN, bourgeois, et Dlle Marie CATILHON de Langogne;

J'ai trouvé aussi des renseignements sur les MARTIN de Pomeyrols (Naussac):

- Etienne MARTIN (teste en 1655) x2 Anne ILLAIRE de Surgeyres (Langogne)
- Marie MARTIN (sa fille d'un 1<sup>er</sup> lit) x Vidal ILLAIRE frère d'Anne,
- enfants de + Pierre ILLAIRE et Jeanne RAOUX de Surgeyres (mes sosa 1632-1633).

Georges BERGER (cghav -3148)

### 135-15570 BELLAIGUE-BOUSSET (63)

Jean BELLAIGUE (fs Louys x 04.03.1715 St-Sauves Antoinette RIGAUD) y x 26.02.1748 Antoinette BOUSSET, dont 4 fils ° St-Sauves : Louis (19.11.1748), Pierre (09.01.1752), Antoine (01.09.1753, et x Jeanne DIF) et Annet (06.08.1758)

Monique MASSIS (cghav-2036)

### 135-15599 GRAVEROL (63)

Quintianne GRAVENOL, veuve d'Antoine ARNAUD, + à St-Hilaire la Croix le 28.09.1708 à env. 65 ans en présence d'Antoine et Claude ARNAUD ses enfants. Je descends de ce couple, par Claude.

Raymond ARNAUD (cghav-3382)

### 135-15612 POUMARAT-CHEBANCE (63)

Complément à la réponse parue dans AmA ! n°136  
16-Claude POUMARAT, ° la Ramie ca 1600, x Marat  
03.07.1629

17-Anna CHABRIER, ° Mirat (Marat) ca 1600

22-Jean CHAMBON BIANIER, ° le Chambon (Marat) ca  
1617, x Marat le 01.05.1632

23-Pironne GROISNE, ° les Chatoux (Marat) ca 1617

32- Barthelemy POMARAT, ° la Ramie ca 1581, x Marat  
ca 1604, y + 04.02.1621(mon sosa 3282 et 12008)

33-Jeanne TAILHANDIER, de Marat (mon sosa 3283 et  
12009)

Jean-François CROHAS (cghav-739)

### 136-15654 Anglais en Combrailles

Voici quelques informations supplémentaires, dont je me  
garderai bien de tirer des conclusions définitives..

#### Famille MOURDON

1- Point de départ : au XVII<sup>e</sup> siècle, mes ancêtres, en  
Combrailles étaient dénommés DEMOURDON, puis le  
nom a dérivé vers MOUREDON / MONREDON puis  
MOURDON. J'ai découvert en particulier :

- Jean DEMOURDON – 1673 – Biollet

- Georges DEMOURDON : ° 05.02.1697 Biollet,  
+ 24.01.1763 Charensat

Antérieurement, les registres sont souvent assez illisibles,  
mais il semble que l'on puisse lire MONTREDON et DE  
MONTREDON.

Comme Alain ROSSI, j'ai cherché à établir un lien entre  
cette famille de Combrailles et la famille de  
MONTREDON d'Aydat, m'appuyant sur la tradition orale  
de ma famille selon laquelle nos ancêtres ci-dessus étaient  
régisseurs des familles d'Auvergne et de CLERMONT,  
mais sans résultats à ce jour.

2- Je me suis tourné vers l'analyse génétique (patrilinéaire  
et matrilinéaire), dont les progrès ont été très importants  
ces dernières années et dont les conclusions peuvent  
s'avérer très intéressantes. J'ai appris par l'analyse de mon  
ADN-mt, que mon origine matrilinéaire (ma mère / sa  
mère / sa grand mère etc ) était celte, ce qui ne m'a pas  
étonné. Je l'ai été en revanche par celle de mon ADN-Y  
qui m'a révélé que mon origine patrilinéaire (mon père /  
son père / son grand-père) était germaine et non pas celte,  
en provenance, au moyen âge, d'Europe du Nord-Ouest, et  
probablement des Iles britanniques.

Une migration individuelle n'est jamais à exclure, mais  
l'évènement le plus plausible m'a semblé être la guerre de  
100 ans, d'où ma question.

J'ai jeté un coup d'œil sur les bases documentaires de  
GeneaNet relatives au patronyme DE MOURDON : il y a  
effectivement eu une famille anglaise de ce nom, dont l'un  
des représentants Walter DE MOURDON est cité en 1349.  
Un de MOURDON d'origine française a-t-il fait souche en  
Angleterre ou bien un DE MOURDON anglais est venu en  
Auvergne à l'occasion de la guerre de 100 ans ou autre, ou  
bien ne s'agit-il que d'un simple hasard ?

#### Famille DESARMENIENS :

- Il y a également dans mes ancêtres une Françoise  
DESARMENIENS (épouse MOURDON), de la famille  
originaire du hameau éponyme, famille qui a suscité et  
suscite encore beaucoup d'interrogations : est-elle venue  
en Auvergne en 1375 après la chute du royaume de Cilicie  
/ Petite Arménie ? L'analyse génétique ADN –Y d'un

homme, ou de plusieurs hommes de cette famille pourrait  
révéler une mutation propre aux arméniens, mais tous les  
arméniens n'en sont pas porteurs.

Gérard MOURDON (cghav-376)

*NDLR : ADN-mt = ADN mitochondrial, de petites  
dimensions, provenant exclusivement de la mère car seul  
l'ovule contient des mitochondries.*

*ADN-Y = ADN du chromosome Y, exclusivement masculin,  
donc transmis par les pères ; avec le seul inconvénient que  
la certitude de paternité n'est jamais au rendez-vous !*

*On notera que cette recherche génétique n'est pas  
autorisée en France, contrairement à tous les autres pays  
environnants, ce qui fait de la France un « désert blanc »  
au plan de l'origine géographique de nos ancêtres.*

### 136-15656 AUBERGER (63)

Pas de ° Charlotte AUBERGER à Lapeyrouse, ni à Youx,  
Buxières, St-Eloy. Un frère à Durmignat. A Moureuille,  
deux ° AUBERGER, mais pas de Charlotte.

Jeannine LACOUTIERE (cghav-2453)

### 136-15658 BARD-PERICHON (63)

Il s'agit du couple Anthoine BARD et Jeanne  
PEYRICHON, x 29.08.1634 Marsac. Lui est dit de  
Grandrif, Jeanne PEYRICHON de la Coste de Marsac.  
Sont présents Jehan et autre Jehan BAPCHELLIER. Deux  
actes notariés de Me François MOSAC de Marsac  
disponibles aux AD de Clermont (cote 5 E 30 882-886)  
concernent ce couple et donnent les renseignements  
suivants :

Jeanne PEYRICHON a épousé en premières noces (Cm du  
06.09.1626) François SANNAGHAIL d'où un fils  
Estienne. De son mariage avec Anthoine BARD elle a eu  
Jehan, autre Jehan, Bernard, autre Jehan, Estienne et  
Benoiste (enfants cités dans l'acte de février 1661).

Par un acte du 15.01.1659, Estienne SANNAGHAIL  
donne tous ses biens à sa mère et à son beau-père, à charge  
pour eux de donner 75 livres à son filleul Estienne BARD  
à sa majorité. Anthoine BARD habite alors à Barrey  
(Barrier ?) de Grandrif.

L'acte du 22.02.1661, le testament d'Anthoine BARD, par  
lequel il nomme sa femme curatrice de ses biens, est suivi  
de l'inventaire des biens et des papiers trouvés dans la  
maison de la Coste à Marsac où ils vivent. Il signale enfin  
qu'il a été blessé par Mr Jehan SANNAGHAIL,  
cordonnier de Grandrif et Joseph DELAYRE, fils à feu Mr  
Pierre, boucher dudit Marsac. Il dit ne pas vouloir les  
poursuivre vu sa grande pauvreté. J'ignore s'il est décédé  
des suites de ses blessures.

Nicole BIENVENU (cghav-1047)

### 136-15660 BERTHONNET-VAISSIER (63)

Claudine BERTHONNET, fille de Jacques et de Françoise  
VAISSIER, est née le 23.10.1635 à Ambert. Jacques  
BERTHONNET est alors marchand à Chadernolles  
(Marsac). Le mariage de ses parents est antérieur.

Pour Mr J.P. Blettery, Françoise VAISSIER est fille de  
Jean et de Marie PAILHON

Nicole BIENVENU(cghav-1047)

### 136-15661 BIONNIER (63)

° Jean BIONNIER 13.08.1717 Pouzol. p/m : Jean  
BIONNIER, Marie BIONNIER

Jeannine LACOUTIERE (cghav-2453)

### 136-15668 CHAMALET (63)

° Marie CHAMALET le 19.01.1694 Champs

Jeannine LACOUTIERE (cghav-2453)

### 136-15669 CHAPTEUIL-BONNEVILLE

La généalogie des CHAPTEUIL-BONNEVILLE est donnée dans le tome II du *Nobiliaire du Velay* (1925), de Gaston JOURDA de VAUX, consultable sur Gallica, dans les *Châteaux historiques de la Haute-Loire* (1911), du même auteur, et dans la *Généalogie de la maison de BRUNEL de BONNEVILLE* (1890), consultable sur Google. Ce dernier ouvrage (qu'a dû consulter JOURDA de VAUX) est le plus précis, et s'appuie sur le chartrier du château de Bonneville.

**I.** Pons de BONNEVILLE seigneur de Bonneville et en partie de Chateuil, rend hommage à l'évêque du Puy en 1296, 1308 « *in manso de Bonnavilla, in manso de Marcilhac, in manso de la Fredeira quae sunt omnia in mandemento castri de Captolio* », en 1328, en 1329.

Dont :

- Amphoux alias Amphosset, qui suit.
- Pierre, religieux de St Chaffre du Monastier, cité en 1339.

**II.** Amphoux de BONNEVILLE, seigneur de Bonneville, rend hommage avec son père au seigneur de St Dier (d'Allier) en 1329, et rend également hommage à l'évêque du Puy en 1343 pour Bonneville, Marsilhac, la Freidère. Dont :

**III.** Hugon alias Guigon de CHAPTEUIL, seigneur de Bonneville, rend hommage des biens paternels en 1362, pour Bonneville, la Salcette, Seignetran, le Fornil, la Freidère, et tout qu'il tient au mandement de Chateuil. Dont :

**IV.** Noble Louis de BONNEVILLE, rend hommage en 1383, 1438, des biens paternels, x 1377 Alix FRANCE, du diocèse de Viviers. Dont :

- Gonnet, qui suit.
- Alix, x Cm 16.04.1407 Jean de TOURNON, fils de Jean, seigneur de Meyres, et d'Arthaud de CHAMBAUD.

**V.** Noble Gonnet de CHAPTEUIL seigneur de Bonneville, + probablement automne 1454 (un inventaire de ses biens est dressé le 16.11.1454), x Louise de SAINT-DIDIER (St Didier d'Allier). Dont :

- Antoine, qui suit.
- Alix, sous la tutelle de sa mère en 1454.

**VI.** Noble Antoine de CHAPTEUIL, écuyer, seigneur de Chateuil, Bonneville, rend hommage en 1486. Il x1 Marguerite de LAIRE, en Forez, x2 Delphine de BORNE LA MURE. Dont descendance, qui est également détaillée dans REMACLE.

La généalogie remonte donc sans difficultés jusqu'à la fin du XIII<sup>e</sup> siècle. Le problème est de faire la liaison entre Pons de BONNEVILLE cité en 1296 et les célèbres CHAPTEUIL-FAY, dont la généalogie remonte aux temps carolingiens.

Le troubadour Pons (IV) de CHAPTEUIL, + ca 1227 en Palestine, x ca 1180-1185 Jarentone, dame de Vertaizon, laissa plusieurs enfants, dont la généalogie est décrite par Jean PERREL dans la « *Revue d'Auvergne* » en 1976 :

1/ Guillaume Jourdain x avant 1211 N... (peut-être Marie de BOTHÉON selon BENOÎT d'ENTREVAUX).

2/ Pierre de FAY, seigneur de Chateuil, x Agnès MALET. Devenu aliéné, il est mis avant 1236 sous la tutelle de son fils Pons le jeune (Pons V) qui x Marquise de GOUDET. À la mort de Pons V, le règlement de sa

succession sans héritiers directs entraîne un procès en 1285 à l'issue duquel l'évêque du Puy reste maître de Chateuil. 3/ Jarenton, « *seigneur du Mézenc* » (comprendre co-seigneur) + ca 1246-1248, x ca 1208 Aigline de LA MASTRE, dont :

- Eustache seigneur de La Mastre.
- Arthaud seigneur de Fay, x Isabelle de LESTRANGE, dont le fils Arnaud est ancêtre des seigneurs d'Etalles, et l'autre fils Eustache, ancêtre des seigneurs de Peuraud et de la Tour Maubourg.
- Pons cité en 1250, + après 1285, seigneur de Brion « *dont un des fils [...] commence le rameau des BONNEVILLE* ».

4/ Isaure x Pierre YTIER. Dont :

- Pons, cité en 1217.
- Lambert.
- Josserande.
- 5/ Azelaïs x Josserand N... (peut-être Josserand de BOUZOLS ?), dont :
- 6/ N... x N...

Jean PERREL se réfère pour cette généalogie à BENOÎT d'ENTREVAUX. JOURDA de VAUX donne quant à lui une généalogie très différente, mais celle-ci présente des graves incohérences chronologiques, et ne peut donc être retenue.

Par ailleurs, un article signalé par Michel BARBIER et paru (quand ?) dans le Bulletin de la Société Académique du Puy fait remarquer que les seigneurs suivants de Brion ne portent plus les prénoms Pons, Jarenton, etc. typiques du lignage du troubadour, et en tire la conclusion que « *ce ne sont plus des FAY* ».

N'ayant pas BENOÎT d'ENTREVAUX, mes conjectures restent à valider ... Toutefois, j'émet l'hypothèse que Pons seigneur de Bonneville, cité en 1296-1329, seigneur en partie de Chateuil, soit un petit-fils en ligne féminine de Pons, seigneur de Brion. Cela expliquerait :

1/ L'écart de génération entre Amphoux de Bonneville cité en 1343 et Pons de Brion cité en 1250 (ils seraient arrière-grand-père et arrière-petit-fils, ce qui est cohérent avec un écart de 100 ans)

2/ Les changements de prénoms entre la lignée de Pons seigneur de Brion et la descendance de Pons seigneur de Bonneville : celui-ci pouvait porter le prénom de son grand-père maternel, mais ensuite pour sa propre descendance puiser dans le stock des prénoms venant d'une lignée paternelle : les BONNEVILLE en lignée masculine seraient plus anciens, mais n'auraient pas laissé de trace.

3/ L'héritage d'une partie des biens de la seigneurie de Chateuil (mais pas de celle-ci même) : Pons seigneur de Bonneville l'aurait hérité de son grand-père Pons seigneur de Brion, qui l'aurait hérité (avec d'ailleurs un litige avec son cousin germain Pons le Jeune) de son père Jarenton et lui-même de son père Pons le Troubadour.

4/ Le changement également de patronyme : ils ne sont plus des FAY, par contre, ils tiennent à mentionner leurs droits (partiels mais prestigieux) sur Chateuil qu'ils ont gardé.

Jean Noël MAYET (cghav-657)

NDLR : voir également sur Gallica : « *Généalogie de la Maison de FAY en Velay* », par Gastellier de La Tour ; Paris 1762

136-15677 de COËTNEMPREN (63)

Les registres du cimetière de Murat le Quaire comportent peut-être une indication sur le transfert éventuel du corps. Sinon il est bien breton. Une partie de la famille s'est exilée à Londres durant la Révolution, puis est revenue en France dans le secteur de Versailles.

Hervé BABIN (cghav-2019)

136-15689 LABBE (63)

+ Marien LABBE le 07.01.1743 à 65 ans, à Pouzol. Tém. : Gilbert et Etienne, ses fils.

Jeannine LACOUTIERE (cghav-2453)

136-15692 LEVERS (63)

° Gilbert LEVERS le 07.08.1660 Montaigut-en-C. p/m : Me Jean LEVERS, Dlle Charlotte DESCHATRES

Jeannine LACOUTIERE (cghav-2453)

136-15703 RODARY-PIROT (63)

La photo du Cm Michel RODARY x Marguerite PIROT a été transmise à l'intention de Mme Lassinat en Guyanne.

Annie MALHIÈRE (cghav-2037)

136-15704 RODARY-GRAIVE (63)

Les minutes du notaire LEMOINE qui ont été déposées aux AD s'arrêtent en 1896.

Annie MALHIÈRE (cghav-2037)

136-15705 RODARY (Grandrif) (63)

Dossier militaire de Théodore RODARY : il avait le n° matricule 1315 dans les registres de Clermont.

Année 1899, cote R 3392

Photos à transmettre à Mme Lassinat

Annie MALHIÈRE (cghav-2037)

136-15707 SAUVESTRE (63)

Il y a une Anne SAUVESTRE qui naît le 06.08.1725, fille de Gilbert et Françoise RICHARD ; il se peut qu'il y ait erreur sur le prénom du père. Les parrain-marraine sont : Jean PAYLET et Anne JAME.

Une autre naissance, cette fois le père est bien Antoine : Marie ° 20.04.1719 (p/m : François PAYLET ; Marie RICHARD

Christine EMERY-Di-BELLA (cghav-

136-15710 de VISSAC-de TAILHAC (43)

Suite de la réponse d'Ama ! 136, pp.137-138 après un échange nourri entre nous.

Tout le problème vient d'une mauvaise transcription par REMACLE (« Familles » T.II, p. 188) de la donation du 21.12.1421 par Hélias de VISSAC (x Astorg de TAILHAC) de la terre d'Auvers à sa fille Luce de TAILHAC x Guillaume BLAU III, sgr de Gibertès. Il écrit : « ... fit donation à sa fille de ses droits sur la terre d'Auvers, qu'elle s'était réservés dans le partage fait la même année, entre elle et Agnès de VISSAC, sa sœur, épouse d'Etienne de LASTIC, sgr de Montsuc »

En fait, Etienne IV BOMPAR, sgr de Lastic, épouse Cm du 31.12.1392 Agnès de TAILHAC, dame de Montsuc, sœur de Luce et non sœur d'Hélias de VISSAC. Cette dernière est la mère d'Agnès et de Luce (de TAILHAC) et elle donne la terre d'Auvers à sa 2° fille, LUCE (x ca 1399) en compensation de la terre de Montsuc donnée par son père à la première.

De même la notice de Jaubert (ou Gausbert) de BREON (« Familles » T.I, p.315) dit ce dernier 2° époux d'Alix de VISSAC, veuve d'Etienne de LASTIC (qui teste le 14.08.1426), alors que Jaubert a disparu avant 1397 !

C'est en fait Hélias (ou Alix) de VISSAC, fille de Louis et de Jeanne de CHAUVIGNY, veuve d'Astorg de TAILHAC,

qui épouse Jaubert, et fait donation de droits sur la terre de VISSAC à ses enfants en 1397. Dans la notice de Louis de VISSAC, père d'Alix (« Familles » T.III, p.532) vient s'introduire stupidement, comme fille, Agnès (x 1392 Etienne de LASTIC), alors qu'il s'agit de sa petite fille. Tout cela est confirmé par un arrêt du Parlement (de Paris ?) ca 1406, cité par le Ms de LASTIC (« *Chronique de la Maison de Lastic* » en 3 tomes Montpellier 1919-1921) : « (l'arrêt) intervint entre Etienne IV et Agnès de TAILHAC, sa femme, d'une part, et Guillaume BLAU, seigneur de Gibertès, Luce de TAILHAC sa femme et Helis de VISSAC, veuve d'Astorg de TAILHAC, mère de ces dames, d'autre part, au sujet de la succession de Guillaume de TAILHAC » (ce dernier est le frère aîné d'Agnès et Luce).

Cette fois, tout est bien en ordre !

**Source** : l'ouvrage du marquis de LASTIC, fut imprimé à compte d'auteur et est plutôt rare, mais le CGHAV en possède un exemplaire. Il est basé sur l'exploitation des très riches archives du château de Parentignat.

Georges BERGER (cghav-3148)

Alain ROSSI (cghav-2140)

136-15711 Prêtres communalistes

En complément des réponses parues dans le n° 136

Les prêtres communalistes appelés parfois « prêtres filleuls » étaient nés et baptisés dans la paroisse dans laquelle ils résidaient.. Ils habitaient, en général, dans leur famille.

Ils acquittaient les messes de fondation qui, à l'époque, étaient nombreuses. Ils enseignaient le catéchisme. Parfois, ils étaient pourvus d'une vicairie.

Les relations avec le curé n'étaient pas toujours sereines pour des questions financières surtout. En 1726, une ordonnance de MASSILLON en 20 articles « *servant de règlement pour les prêtres filleuls et déserviteurs des paroisses du diocèse* » tenta de régler les conflits entre curés et communautés de prêtres.

Je signale un article et un ouvrage du même auteur, Stéphane GOMIS, enseignant à l'Université Blaise PASCAL, spécialisé en histoire religieuse et sociale :

1/ « *Vocations d'Ancien Régime. Les gens d'Église en Auvergne aux 17<sup>e</sup> et 18<sup>e</sup> siècles. Les communautés de prêtres* » p 232-243. Revue d'Auvergne T 144-545, 1997

2/ Les « *Enfants Prêtres des paroisses d'Auvergne XVI<sup>e</sup> - XVIII<sup>e</sup> siècles* ». PU Blaise Pascal, 2006, 546 p., référence sur la question

Marie-Claude CHASTEL (cghav-468)

136-15712 Tertiaire de Saint-François (suite)

C'est une personne ayant fait des vœux au sein de l'Ordre de Saint François

St François d'Assise fonda en 1221 trois ordres religieux franciscains :

- le premier , les Frères Mineurs : *Franciscains, Cordeliers et Capucins* ;

- le second les Pauvres Dames ou *Clarisses*

- le troisième Ordre de la Pénitence, pour les laïques .

En 1230 le pape Grégoire IX, désigna ce dernier, sous le nom de « Tiers-Ordre de saint François. » Destiné aux séculiers, il possède sa Règle, approuvée par le Saint Siège, a son noviciat, sa profession et son habit (vêtue).

Il est gouverné par des Supérieurs, élus pour 3 ans sous la direction obligatoire d'un prêtre nommé Directeur.

Il s'adresse aux hommes et femmes, âgés de 14 ans accomplis, de bonnes mœurs, ayant l'esprit de charité, catholiques pratiquants et soumis envers l'Eglise romaine. Le Tertiaire, est rattaché à une Fraternité. Après sa demande, acceptée par le Discretioire, il effectue pendant trois mois son postulat, puis si acceptation définitive, c'est le noviciat d'une durée de un an, avec prise d'habit suivant un protocole bien défini. L'habit est constitué d'un scapulaire (2 pièces d'étoffe en laine grise, reliées par une ganse ; ou pour les Tertiaires animés de l'esprit de pénitence une petite tunique de laine grise), qui rappelle la pratique de la mortification, de l'humilité et du détachement et d'une corde de chanvre, lin ou laine, assez grosse, pour faire un double tour de la taille, à la quelle on fait trois à cinq nœuds en l'honneur de la Sainte Trinité, ou des cinq plaies du Christ, symbole de chasteté ; qu'il doit porter nuit et jour en dessus ou au dessus des vêtements intérieurs. Ensuite le novice devient profès lors d'une cérémonie publique de profession où il s'engage pour tout le temps de sa vie. Il doit suivre une vie simple avec des règles de jeûnes, abstinences, pénitence, humilité, pauvreté, frugalité dans le boire et le manger, fuir le luxe, les bals, les danses et les spectacles ; de la modération en toutes choses, être un exemple dans la pratique religieuse.

Une insigne franciscaine, facultative, permet aux membres de se reconnaître.

Cet insigne porte les armes de l'Ordre :  
« Champ d'azur, avec une croix d'or, surmontée en bas d'un bras de chair (Notre Seigneur) et d'un bras de bure (Saint François), en pointe nuages au naturel. »,

Devise : « Mon Dieu, mon tout »



Un manuel complet, décrit : la Doctrine – l'Historique de l'Ordre- Constitution de l'Ordre - explication de la Règle - Cérémonial – Organisation - Catalogues des Indulgences – Conduite intérieure – Recueil des prières franciscaines – cantiques – Office religieux, etc. ;.

Chaque mois les frères et sœurs reçoivent un petit bulletin « La FRATERNITE », spécifique à chaque district (exemple le district de Lyon, comprend les départements de Nièvre, Rhône et Saône-et-Loire).

Ce feuillet (10 x15cm = une feuille pliée en quatre ou 11x18cm double), donne des informations religieuses sur les Saints, les prières, fêtes, décès, dates de réunions et avis religieux divers.

#### Sources :

Manuel du Tiers -Ordre de Saint-François, par Eugène d'OISY, Ed. 1912 Librairie Saint-François, 4 rue Cassette, Paris, Maison Saint-Roch – Couvin – Belgique

Manuel du Tiers-Ordre Séculier de Saint-François d'Assise, par les pères de la Province de Lyon, 1929, Imprimerie Valentinoise, Place St Jean -Valence

Pierre MARTIN (cghav-1463)

#### 136-15724 Prénom féminin de Mathieu

A Vollore, au 18<sup>e</sup> siècle, j'ai trouvé Mathie et Mathiette. En Bigorre au 13<sup>e</sup>, une de mes ancêtres est Mathe de MATHA. A Courpière au 18<sup>e</sup>, on trouve quelques « Ignace » employés au féminin.

Marie-Claude CHASTEL (cghav-468)

#### 136-15727 BARRIER-CHOMETTE

Le couple Claude BARRIER – Benoîte CHOMETTE a eu au moins deux autres enfants :

- Mathieu BARRIER, ° 16.01.1792 St Anthème, La Sauvetat (P/M : Mathieu CHOMETTE qui signe, Antoinette BARRIER)

- Claude BARRIERE, ° 19.05.1790 St Anthème, La Sauvetat (P/M : Claude BARRIERE M Anne CHAMPAIX)

Charles BARRY (cghav-2965)

#### 136-15755 TOURNAIRE (63 ?)

2. Annet TOURNAIRE, meunier à l'Étang Grand, psse de St Priest des Champs, ° 22.09.1701 Montfermy (63), + 07.05.1773 St Priest des Champs, x 26.11.1726 à Montfermy (acte omis dans la table du CGHAV)

3. Marie JANOT, ° 18.04.1704 aux Ancizes, psse Comps, + 22.06.1774 St Priest des Champs.

4. Antoine TOURNAIRE, meunier aux Combres, psse Montfermy, + avant 1726, x Jacques d'Ambur 1675

5. Anne BROMONT + 10.01.1727 Montfermy

6. Michel JANOT, boulanger aux Ancizes, + avant 1721, [1 Antoinette BATISSE] ; x2 Comps 30.06.1695

7. Françoise DUMAS, de Charbonnières les Varennes, + après 1726.

14. Me Annet DUMAS + avant 1695 x

15. Françoise DEVAL + après 1696

Enfants connus d'Antoine TOURNAIRE et Anne BROMONT :

- Antoine, meunier, x avant 1705 Françoise PARRY

- Michelle x Montfermy 12.02.1708 Annet CHEVALIER, fils d'Antoine et Bonnette MASSIS.

- Annet, x Marie JANNOT, cités ci-dessus.

Enfants connus de Michel JANOT et Antoinette BATISSE

- Jean, boulanger, ° ca 1688 + 07.02.1723 Comps, y x 02.09.1721 Pétronille MERLE, fille de François et Anne GRANGE

- Gilberte, x Comps 30.01.1725 Annet ROFFET, cabaretier, fils de Marien et Michelle CHAMPIGNOL.

- Pierre, parrain en 1726 de sa nièce Marie ROFFET.

Enfants connus de Michel JANOT et Françoise DUMAS :

- Françoise, ° 02.07.1696 à Comps + 05.02.1769 à Comps, x 31.08.1723 à Comps Jean GÉRAUD, hôte, fils de Me Jean, procureur d'office, et de Jacqueline GORCE.

- Bonnet, ° 08.04.1698 à Comps.

- Gervais, ° 21.11.1699 à Comps.

- Benoît, ° 02.05.1702 à Comps.

- Marie x Annet TOURNAIRE, cités ci-dessus.

Enfants connus d'Annet DUMAS et Françoise DEVAL :

- Bonnet DUMAS, hôte, x 22.09.1723 à Vitrac Marie MURATON, veuve de Genès BLAND.

- Françoise, x Michel JANNOT, cités ci-dessus.

Jean Noël MAYET cghav-657

### 137-15763 BLANCHON ou WEISS

Ce mariage est cité dans le livre d'Annie ARNOULT (tome II, p. 384) ainsi que le suivant :

Gabriel BLANCHON, né à Saillant, fs d'Antoine et Jeanne MARTIN, x ca 28.12.1688 avec Suzanne WALD, à Bockenheim (Sarre Union) (67)

Donc Saillant, dans les montagnes du Forez pourrait bien être la source,, compte tenu du lieu d'émigration et de la proximité de dates

Par ailleurs, sur le fichier Geneabank , on constate que les BLANCHON sont très nombreux dans le Puy-de-Dôme

Par sondage, avant 1700, on les trouve à Vic-le-Comte, Authezat, Laps, c'est-à-dire au pied du Livradois autre lieu d'émigration traditionnel des scieurs de long.

J'ajoute que BLANC était un prénom d'usage courant à la fin du moyen-âge et que la forme BLANCHON (Blanchonem) en est le cas-régime (à la fois accusatif, génitif...) Il en est de même pour PONS et PONCHON

Henri PONCHON (cghav-62)

Pour ajouter un grain de sel sur les changements de nom avec la langue, un exemple personnel : le 19 décembre de l'an à la nativité Notre Seigneur 1552, Henry VETERIS, docteur en droit et avocat au Parlement d'Aix-en-Provence, marie et dote sa fille Anne VIELHE.

Surprenant de prime abord, mais simple quand on réalise qu'en Latin l'adjectif « *vetus, veteris* » signifie vieux et que les patronymes des femmes à l'époque sont féminisés.

On notera que la « latinisation » des patronymes se fait différemment en France et en Italie : en France, on utilise le génitif singulier, comme ici « *veteris* », alors que dans les pays de langue italienne, on fait appel à l'ablatif pluriel précédé de la préposition « *de* » qui marque la provenance Ainsi au Tessin, ROSSI est latinisé en « *de RUBEIS* »

Ne me demandez pas la raison d'être de ces différences de pratique.

Alain ROSSI (cghav-2140)

### 137-15770 CHIRAC-de MONTROGNON (63)

Marie de MONTROGNON est fa de Guillaume et Marie de BEAUBOST, ° château des Crottes et bapt 21.09.1696 Lezoux (Notre-Dame), x1 Lezoux (St Pierre) 26.06.1717, x2 Beaugard-l'Evêque 3.01.1735 avec Jean CHIRAC, bourgeois de Lezoux, et + 2.06.1736 à Lezoux. (cf. Remacle, « Familles »). Deux possibilités pour son Cm : soit à Lezoux mais aucunes minutes de notaire n'ont été conservées, soit Beaugard-l'Evêque où actent en 1735 deux notaires DUPOUZADOUX et CEYTRUD (inventaire des AD -63)

Avec un peu de chance !

Alain ROSSI (cghav-2140)

### 137-15807 ROUDAIRE-MONTAGNÉ (63)

Les actes de décès du couple donnent une réponse sur le nom complet de Michel ROUDAIRE...de VALETTE.

- St-Gervais d'Auvergne, 31.05.1897 : décès de « *Michel ROUDAIRE, âgé de 81 ans, époux de MONTAGNÉ Thérèse, fils de feu ROUDAIRE Laurent de VALETTE et de défunte GIRAUD de NOLHAC Thérèse* ».

- St-Gervais d'Auvergne, 12.04.1907 : décès de « *MONTAGNÉ Thérèse Palmyre, âgée de 75 ans, ... née à Auzances, veuve de ROUDAIRE de VALETTE Michel, fille de + Joseph et de + ALANORE Marie Thérèse* ».

En revanche, l'acte de naissance de Michel du 12.07.1816 mentionne simplement : « *ont comparu Laurent ROUDAIRE, géomètre, âgé de 40 ans, propriétaire,... lequel nous a*

*présenté un enfant né de lui et de Thérèse GIRAUD, son épouse, auquel il a déclaré vouloir donner les nom et prénom de Michel ROUDAIRE... »*

Pas trace du mariage à St-Gervais. Voir Auzances.

Hélène MARTIN (cghav-3409)

### 137-15817 Guerre 14 - 18

Il se peut que l'on n'ait pas retrouvé le corps de votre oncle à la suite de la bataille ayant eu lieu le 05.09.1914 à Mondray et il a donc été nécessaire d'attendre un jugement du tribunal qui normalement a lieu 5 ans après la disparition d'une personne.

Sur « Mémoire des Hommes », allez voir le Journal de marche de son régiment indiqué sur sa fiche. Vous saurez quelle bataille a eu lieu et s'il y a eu des disparus.

Si vous ne trouvez pas, allez voir sur le site du chtimi : <http://www.chtimiste.com/>, vous en apprendrez plus.

Annie FRIER (cghav- 3065)

Annie a donné les sources générales où vous pouvez trouver des « traces » du décès de votre grand oncle. Sur la fiche de Mémoire des hommes vous avez son unité, son grade éventuel, ses numéros : Matricule et au corps (Régiment)

Aux AD en série R, vous trouverez son Registre Matricule (RM) qui vous donnera peut être plus de détails sur sa période militaire. Attention, ne sont librement consultables que les RM des classes 1910 (donc nés en 1890) et avant. Le problème est que ces RM contiennent des renseignements d'ordre médical et ne sont donc communicables que 120 après la naissance ou 25 ans après le décès ; de plus, ces RM sont au nombre de 500 par volume, les AD ne prennent donc pas le risque de vous mettre entre les mains des RM non encore communicables. Si celui ci est né après 1890, seuls les descendants peuvent obtenir une reproduction de ce RM

En mairie de Salledes, vous pouvez obtenir sans difficulté les registres de décès où doit figurer la retranscription de ce jugement qui donnera peut être plus d'infos.

Parmi les raisons possibles de ce jugement :

- Le corps n'a pas été retrouvé et (ou identifié)
- Le soldat a pu être fait prisonnier et mort peu après. En septembre 1914, les deux pays n'avaient pas encore mis en place les structures pour permettre la prise en charge de nombreux prisonniers. Les deux pays croyaient encore à une guerre rapide et n'avaient pas vraiment imaginé toutes les conséquences des affrontements. On était encore dans une période de guerre de mouvement et pas encore dans la véritable guerre de tranchées.

Enfin, logiquement son nom devrait être sur le Monument aux Morts de Salledes : <http://www.memorial-genweb.org/~memorial2/html/fr/resultcommune.php?insee=63405&dpt=63&idsource=10272&table=bp02>

Trois CHASSAING y figurent.

D'après les rapprochements avec Mémoire des hommes, il doit s'agir d'Eugène Alexis CHASSAING né le 10.03.1891, son numéro matricule est 939 de la classe 1911 donc non librement consultable cette année.

Vous trouverez un rapide historique du 13° BCA sur : <http://www.bataillonsdechasseurs.fr/historiques/BCA/BCA-013.pdf>

Jean-François CROHAS (cghav- 739)

J'ai consulté tous ces liens. Il s'agit bien de Eugène Alexis CHASSAING. Dans l'historique du 13° BCA, il apparaît dans

la liste des disparus à Mandray. Par contre, il est dit inhumé en tombe individuelle à la nécropole nationale de Saulcy-sur-Meurthe dans les Vosges. Il a donc pu être identifié.

Nadine CHASSAING (cghav-3504)

Il a dû être identifié après la fin de la guerre comme beaucoup d'autres. Des corps ont été retrouvés longtemps après et identifiés grâce à leur plaque militaire. Il y en a encore de nos jours. Il y a un an ou deux, un avis de décès a été publié dans le journal La Montagne, par la mairie de Puy Guillaume, pour un soldat identifié et dont l'avis de décès lui était parvenu.

Je suppose qu'il n'avait plus de famille. J'avais trouvé poignant de penser que la famille n'avait pas su ce qu'était devenu ce soldat que l'on a retrouvé 90 ans après. Quand on est dans le nord ou l'est de la France, notamment dans les Vosges, il est difficile d'imaginer ce qui s'est passé, lorsqu'on trouve un lieu marqué « Centre de traitement du bois mitrillé » !

Annie FRIER (cghav- 3065)

Beaucoup de marchés de travaux forestiers dans l'Est contiennent une clause de « bois mitrillés », mettant à la charge de l'entreprise les risques de casse du matériel et de blessure des salariés.

Pierre MALHIÈRE (cghav- 3545)

@137-15818 Guerre 39 - 45

On trouve des infos dans la série 105 W 4 des AD du 63 pour les communes de la lettre E à R (W 3 et 5 sans doute pour les autres) : état des prisonniers de guerre de la commune de .... où sont indiqués nom, prénom, profession, grade, stalag et situation de famille

Mais la liste n'existe pas pour toutes les communes; en outre c'est une "photographie" à un instant donné; la date précise n'est pas fournie. (probablement au début)

Henri PONCHON (cghav-62)

Genealogie.com présente des listes indexées de prisonniers, mais ces listes ne sont pas complètes.

GALLICA présente une liste à l'adresse suivante : <http://gallica.bnf.fr/ark:/12148/cb34458709m/date> A priori il y a là aussi des noms absents.

Je pense que le mieux devrait être de contacter l'Office Départemental des Anciens Combattants ou une Association d'Anciens Prisonniers de la Guerre de 39-45.

Pour son parcours militaire, voir son livret militaire, mais les prisonniers en ont été parfois privés par les allemands. Ceux que je connais ne sont que des duplicata, établis après 1945, avec beaucoup de blancs, mais le principal y est. Voir également son Registre Matricule par une demande particulière aux AD du département ou il a été recensé.

Jean-François CROHAS (cghav-739)

Après son retour (vers 1948) votre père a dû faire une demande de carte d'ancien combattant auprès de l'ONAC de son département de résidence en remplissant un dossier. J'ai celui de mon père, très complet. Demandez-leur une copie de ce dossier, vous y trouverez le ou les stalags dans lesquels il a été prisonnier ainsi que les dates.

Annie FRIER (cghav-3065)

En complément, voici trois sites sur l'organisation de l'Armée Française lors des guerres de 1870, 1° GM et 2° GM. :

En 1870 : <http://www.loire1870.fr/index.htm>.

En 1914 : [http://www.fortiffere.fr/armee1914/index\\_fichiers/Page\\_630.htm](http://www.fortiffere.fr/armee1914/index_fichiers/Page_630.htm)

En 1939 : <http://www.atf40.fr/ATF40/>

Jean-Pierre BATISSE (cghav-3221)

@137-15820 Histoire d'une maison

Pour démarrer cette recherche il convient de consulter le cadastre (voir cadastre ancien ou moderne : à déterminer selon les départements), puis avec la ou les sections et avec le ou les numéros de parcelles, de se reporter aux matrices cadastrales où vous trouverez par un jeu de colonnes et de renvois les différentes mutations de la propriété, ainsi que les dates d'agrandissement du bâti, voire les démolitions. Ensuite grâce à ces dates il est plus facile de retrouver les actes notariaux rédigés pour les différentes cessions sachant que les enregistrements se sont réalisés quelques mois voire 1 ou 2 années plus tard.

Il existe des tables de successions et d'enregistrements de mutations qui facilitent les recherches.

Le site suivant reprend, exemples à l'appui, les indications succinctes données ci-dessus : [http://archives.bas-rhin.fr/sources/pdf/recherche\\_parcelle.pdf](http://archives.bas-rhin.fr/sources/pdf/recherche_parcelle.pdf)

Plusieurs archives départementales ont édité des fascicules d'initiation pour cette recherche.

Patrice TRIOLET (cghav-1834)

*NDLR : attention à l'identification des parcelles : les numéros sont différents entre les cadastres actuel et ancien.*

La meilleure source d'informations est l'acte d'achat des propriétaires actuels (identifiables avec le cadastre). Dans cet acte, vous trouverez l'origine de propriété sur une centaine d'années (c'est la raison que donnent les notaires pour ne pas déposer leurs minutiers relativement récents quand ils ne veulent pas le faire)

Alain ROSSI (cghav-2160)

Voir l'article de Gérard BOUDET dans AmA ! n° 127 (mars 2009) « Les archives du cadastre dit « napoléonien »

La rédaction

Le château de Seymier a été acheté par l'amiral MUSELIER ca 1920/1925. Il est vraisemblable que les domaines qui en dépendaient aient été vendus séparément dans cette même période

Paul GUILLOUX (cghav-1560)

En préparant mon livre sur les TORLONIA, j'ai noté que l'abbé de MONTGON était témoin le 8 juin 1739 au contrat de mariage de sa nièce, Anne Françoise de MONTMORIN avec Henry de ROCHEMONTEIX, passé au château de Seymiers. Ce contrat figure dans le dossier concernant La Souchère aux AD 63, sous la côte 1 J 138. Je n'ai pas noté le contenu de ce contrat, mais il est bien possible qu'il contienne certains éléments sur le château de Seymiers.

Par ailleurs, REMACLE dans son Dictionnaire des fiefs de Basse-Auvergne, consacre un assez long paragraphe au fief de Seymier (Fayet-le-château), ce qui inclut les domaines qui en dépendent autour du château.

En résumé:

- en 1334, Guy de SEYMIER rend hommage à l'évêque de Clermont pour ce qu'il possédait dans la châtellenie de Mauzun

- jusqu'à la fin du 16° siècle, il reste dans la famille de SEYMIER

- à la mort de Jehan de SEYMIER (x 1586 Louise de l'HOSPITAL), il passe à sa sœur Françoise (x Léonard des NOYERS) qui, selon son testament de 1634, le lèguera à Edouard de MONTMORIN, son petit-fils,

- il reste dans la famille de MONTMORIN jusqu'à ce que Françoise de SEYMIER (x Gilbert de ROCHEMONTEIX) le vende le 11.06.1759 pour 170.000 livres à Jean-Nicolas Le ROY de ROUILLÉ, conseiller au parlement de Paris.

Pour la suite Ambroise TARDIEU écrit (Grand dictionnaire historique du Puy-de-Dôme): « *Le ROY de ROUILLÉ en était encore possesseur en 1789.*

*Le château de Seymiers sera acquis par Pierre-Joseph PEGHOUX de SEYMIERS, de Clermont-Fd, et il est aujourd'hui (c'est à dire en 1877) possédé par sa veuve née Zélie DUMAS, d'après les archives du château de Seymiers possédées par Mme veuve PEGHOUX de Seymiers ».*

Les archives de la famille de MONTMORIN, sauf erreur de ma part, sont au château de la Barge près de Courpière. On peut, peut-être, trouver des renseignements dans le fonds de la famille de MONTGON aux archives municipales de Riom, compte tenu des liens entre les MONTMORIN et les MONTGON.

Henri PONCHON (cghav-62)

Voir dans ce n° le testament d'un artisan serrurier du Forez, décédé au château de Seymier, relevé par Yolande BESSET.

La rédaction

#### \*137-15821 Justice de paix

Voir le répertoire numérique de la série L, de Gilbert ROUCHON et Albert COMBAUD, qui donne pour le district de Montaigu, Justice:

L 4922 : Tribunaux d'appel, tribunaux de district, tribunaux correctionnels. 1790-An II

L 4923 : Jurys d'accusation et de jugement. 1792-An III

L 4924 : Juges de paix et greffiers des justices de paix. 1790-An III

L 4925 : Idem. Frais de justice. Instructions et correspondance générale. 1790-An III

L 4926 : Idem. Frais de justice. Etats. 1791-An III

L 4927 : Notaires. 1791-An III

Documents bien évidemment consultables aux A.D.

Jacques GOMOT (CGHAV-2318)

#### \*@137-15822 « Fille donnée »

Ce terme est utilisé pour noter l'auteur d'une grossesse ou, du moins, celui à qui la femme enceinte attribue la grossesse dans sa déclaration devant les autorités judiciaires. Pour mémoire cette déclaration était obligatoire depuis Henri II, afin de prévenir toute tentative d'infanticide

Alain ROSSI (cghav-2140)

#### @137-15827 CHAUSSAROT-SAUGIERE (63)

Marien CHAUSSAROT, fils de Gilbert et Jeanne PEYNET, né le 30 messidor an IX, de Cheiz, commune de Menat (probablement les Cheix, sur Neuf-Église), épouse le 23 mars 1825 à Chevillon sur Huillard (Loiret) Catherine Florentine SAUGER, née le 4 brumaire an VIII à Ladon (Loiret), fille d'Antoine et Marie COTTUVALTZ.

N.B. : Neuf-Église et Menat n'ont été séparés qu'en 1883. Sous l'Ancien Régime, on a la paroisse de Neuf-Église. Celle-ci devient la commune de Menat à la Révolution. Et une partie fait sécession sous la IIIe République pour créer la commune de Neuf-Église...

Jean-Noël MAYET (cghav-657)

#### @137-15829 ESCHAVIDRE (63)

Plusieurs Jean ESCHAVIDRE sont nés à cette période mais en prêtant attention à tous les indices donnés dans l'acte de mariage à Egliseneuve, on a : Jean ECHAVIDRE domestique à Belleguette, Jean CHANDEZON neveu de l'époux et Marie Anne BAP veuve de Gaspard CELIER (mariés en 1741 à Egliseneuve, 3 enfants nés à Egliseneuve et 2 à Compains).

Dans les baptêmes des 2 enfants du couple ESCHAVIDRE-BAP, on a un parrain Pierre ESCHAVIDRE (frère).

Le neveu Jean CHANDEZON (né en 1743) a pour mère Marguerite ECHAVIDRE.

Avec tous ces recoupements, indices, et par élimination, il semble donc que votre Jean ECHAVIDRE soit né le 17.01.1723, fils de Jean et Toinette MARTIN (dont les enfants Marguerite et Pierre).

Quant à Anne Marie BAP, du bourg d'Egliseneuve, elle pourrait bien être la baptisée du 09.08.1720, fille d'Antoine et Anne MARCILLAT.

Christiane de VRIENDT (cghav-2337)

#### @137-15831 GORY

Je fais une réponse d'attente, car cela prend plus de temps que prévu pour traiter cette question. Toutefois :

1 - TARDIEU a tout faux (ou plutôt a mélangé des faits vrais avec des éléments imaginaires).

2 - Il y a bien une parenté entre les GORY procureurs fiscaux de Miremont et les marchands de St Priest, mais elle semble indirecte.

Jean Noël MAYET cghav -657)

#### @137-15832 HOSPITAL-ASTANIERE

Le seul mariage figurant sur la base du CGHAV est celui de Claude HOSPITAL (de Doranges), fs de Vital et + Catherine BATISSE x 31.07.1725 Fayet Ronaye (Paroisse de Fayet) Michelle ASTANIERE fa + Georges et Antonia MARQUET.

Vital HOSPITAL et Catherine BATISSE s'étant mariés à Saint Germain L'Herm le 23.02.1705.

Annie MORALES PONCHON (cghav-3436)

## Curiosité généalogique

En complément des échanges parus à la fin du numéro précédent, on peut ajouter que Sainte-Thérèse d'Avila est décédée le jeudi 4 octobre 1582, et que, si elle est fêtée le 15 octobre par l'église catholique, c'est qu'elle est décédée dans la nuit du jeudi 4 octobre au... vendredi 15 octobre.

Jean-Marc BLANC (cghav-2557)

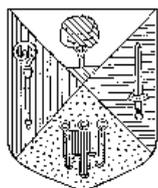
## Blaise PASCAL

La statue de Blaise Pascal qui se trouvait dans la cour de l'ancien lycée du même nom, a subi quelques « outrages » il y a plusieurs décennies : sa main a été cassée. Je cherche des témoignages de personnes ayant été présentes (Rien à craindre, il y a longtemps qu'il y a prescription !).

Si quelqu'un possède une photo « très lisible » de Blaise PASCAL avant cet incident, je suis preneuse. Le musée d'art Roger-QUILLIOT voudrait la faire restaurer à l'exacte réplique. Merci de votre aide.

Annie FRIER (cghav-3065)

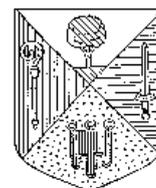
# CERCLE GÉNÉALOGIQUE ET HÉRALDIQUE DE L'AUVERGNE ET DU VELAY



Fondé en avril 1978 - Association loi de 1901

membre de la Fédération Française de Généalogie  
filiale de la Ligue Auvergnate et du Massif Central  
membre de l'Union Généalogique Auvergne-Bourbonnais-Velay  
Siège social : 55 rue de Châteaudun - 63000 Clermont-Ferrand

Internet : <http://www.cghav.org> - Forum : <http://fr.groups.yahoo.com/group/cghav>



**Conseil d'Administration 2010-2011 :** Mmes Jacqueline BRIFFE – Marie-Françoise BRUNEL (*Vice-Présidente*) – MM. Jean-Pierre BARTHÉLEMY (*Secrétaire*) – Dominique BÉNET – Alain CONSTANCIS – Jean-François CROHAS – Jean Marc FAYOLLE – Yves GLADEL (*Président d'Honneur*) – Philippe JOUVE – Robert LÉOTOING (*Trésorier et Vice-Président d'Honneur*) – René MONBOISSE – Jean-Noël MAYET – Henri PONCHON (*Vice-Président*) – Alain ROSSI (*Président*).  
**Membres Fondateurs :** Mme Marguerite Marie HYPPOLITE – M. Michel TEILLARD d'EYRY (*Président d'Honneur*)

## Adresses des correspondances :

- Générales, Adhésions, Renouvellements : M. Alain ROSSI, Tél. : 01 4637 3315 ; 06 8070 1538 ;  
16 rue de l'Église, 92200 Neuilly ; Courriel : [rossi.cghav@orange.fr](mailto:rossi.cghav@orange.fr) ,
- Questions et réponses : M. Jean Pierre BARTHÉLEMY, Tél. : 01 4336 2005 ;  
14 rue Broca, 75005 Paris, Courriel : [barthelemyjpmc@wanadoo.fr](mailto:barthelemyjpmc@wanadoo.fr)
- Commandes de tables de mariages, baptêmes et sépultures, 6<sup>ème</sup> Répertoire des Familles Étudiées et bulletins anciens :  
M. Robert LÉOTOING, Tél. : 01 6903 5509 : 47 rue d'Yerres, 91230 Montgeron,.
- Commandes des « Publications du CGHAV » : M. Henri PONCHON, 5 rue des Fontenelles 92310 Sèvres, Tél. : 01 4626 4114, Courriel : [henri.ponchon@wanadoo.fr](mailto:henri.ponchon@wanadoo.fr) ,

**Rappel : tous les règlements doivent être effectués par chèques libellés à l'ordre du CGHAV.**

**Internet** : Site Internet : <http://www.cghav.org> Contact général par le site : « Contactez-nous »  
Forum : <http://fr.groups.yahoo.com/group/cghav> (modérateur M. Jean François CROHAS, ([jfcrohas1@orange.fr](mailto:jfcrohas1@orange.fr)))

**Puy de Dôme** : Mme Marie-Françoise BRUNEL, Courriel : [cghav63@orange.fr](mailto:cghav63@orange.fr)

**Bibliothèque** : 55 rue de Châteaudun 63000 Clermont-Ferrand. (*ouvertures dans « Avis Importants »*)

**Région Parisienne** : M. Jean Pierre BARTHÉLEMY, 14 rue Broca, 75005 Paris, [barthelemyjpmc@wanadoo.fr](mailto:barthelemyjpmc@wanadoo.fr) ;  
Correspondante : Mme Nicole BIENVENU 150 rue St Maur 75011 Paris ; Courriel : [j.n.bienvenu@wanadoo.fr](mailto:j.n.bienvenu@wanadoo.fr)

**Cantal** : M. Jean Marc DAUDANS, 25 rue Auguste Renoir, 92700 Colombes, [cpamtil@club-internet.fr](mailto:cpamtil@club-internet.fr)

**Groupes d'échanges : Livradois-Forez** : M. Henri PONCHON ; Courriel : [henri.ponchon@wanadoo.fr](mailto:henri.ponchon@wanadoo.fr)

**Volcans-Val d'Allier** : Mme Marie Françoise BRUNEL, 55 rue de Châteaudun, 63000 Clermont-Ferrand ;  
Courriel : [cghav63@orange.fr](mailto:cghav63@orange.fr)

**Combrailles et Limagne** : Mme Christine EMERY-DI BELLA, Impasse du Vieil Abreuvoir, 63670 Le Cendre, Courriel : [mumchris63@yahoo.fr](mailto:mumchris63@yahoo.fr)

## **Délégations : Lyon / Rhône-Alpes :**

MM. Alain CONSTANCIS, 32 rue Bellicard, 63003 Lyon, Courriel : [alain.constancis@wanadoo.fr](mailto:alain.constancis@wanadoo.fr) ;

Jean Marc FAYOLLE, 17 rue de St Cyr, 69009 Lyon, Courriel : [marc.fayolle@numericable.fr](mailto:marc.fayolle@numericable.fr)

**Bibliothèque** : 39 bis rue de Marseille, 69007 Lyon. (*voir ouvertures en rubrique « Avis Importants »*)

**Provence**, Mme Jacqueline BRIFFE, les Cassams, chemin des Lauves 13100 Aix en Provence,

Tél. : 04 4296 3221 ; Courriel : [jacqueline.briffe@wanadoo.fr](mailto:jacqueline.briffe@wanadoo.fr) ;

Correspondant (Provence-Est) : M. Jean-Claude FAYET, 10 rue Raoul Ponchon 06300 Nice,

Tél. : 04 9354 2398 ; Courriel : [fayet.j-c@wanadoo.fr](mailto:fayet.j-c@wanadoo.fr).

**Pour la gestion des adhérents et l'envoi de la revue, nous utilisons un fichier informatisé (CNIL n° 855488) Aussi, conformément à la Loi Informatique et Libertés, vous disposez d'un droit d'accès et de rectification auprès de M. Alain ROSSI, par courrier postal (16 rue de l'Église - 92200 Neuilly) ou électronique ([rossi.cghav@orange.fr](mailto:rossi.cghav@orange.fr))**



Dans l'inventaire de la boutique de Pierre ESCALON de Brioude, daté de 1748, que nous présentons dans ce numéro, pp. 158-170, il est question de café, de cafetières, de tasses à café et de soucoupes, mais pas de moulins.

Et pourtant ... !

Et pourtant, le café devait bien être moulu pour pouvoir en faire une boisson !

Il est vrai que l'on pouvait utiliser un mortier, mais, en fait, les « *taillandiers* » étaient à même de fabriquer des moulins à café à la demande (ce qui explique qu'il n'y en ait pas eu à vendre chez notre boutiquier, qui respectait le commerce des artisans d'alentour).

Des moulins à café, semi-industriels, existaient au 18<sup>e</sup> siècle, comme celui présenté ci-dessus, dit « *modèle Louis XIV* », dont la fabrication, vers 1750, est attribuée aux ateliers de Saint-Etienne.

Il est probable que la fabrication de la meule intérieure faisait appel aux mêmes techniques que celles servant à fabriquer les culasses des armes à feu.

Par contre, le moulin de droite est un moulin « *de comptoir* », comme il en existait dans tous les « *bistrot*s » depuis sa première diffusion, autour de 1864, jusqu'à la fin des années 30.

Celui-ci de marque « Peugeot » est un modèle fin 19<sup>e</sup>-début 20<sup>e</sup> siècle, relativement petit, de taille 1 (sur une échelle allant de 00 à 6).  
(coll. *personnelle*)



**ISSN 0220 6765**

Directeur de la publication : Alain ROSSI

16, rue de l'Église – 92200 – Neuilly sur Seine

Imprimerie SOPEDI : 5 avenue Ampère – 91321 – Wissous Cedex

**CPPAP : 0911 G 85293**

Publication trimestrielle paraissant en février, mai, août et novembre

**N° 137 - août 2011 (3<sup>e</sup> trimestre)**